

**RÉPONSE À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENT NO 1 DE LA FCEI  
RELATIVEMENT À LA DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN  
D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE  
SERVICE ET TARIF DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO À  
COMPTER DU 1er OCTOBRE 2016**

**DOSSIER R-3970-2016**

---

**PROCESSUS DE CONSULTATION**

**Question 1**

**Questions :**

1.1 Veuillez indiquer si les rencontres de consultation porteraient sur certains sujets spécifiques ou s'il est plutôt prévu quelles portent sur un vaste ensemble de sujets à la manière des rencontres d'information qui suivaient le dépôt du dossier tarifaire lorsque le mécanisme incitatif de Gaz Métro était en place.

**Réponse :**

Les séances de travail pourraient porter sur des sujets spécifiques ou sur un vaste ensemble de sujets. Les sujets proposés restent à la discrétion de Gaz Métro en fonction des dossiers.

1.2 Dans le deuxième cas, considérant l'ampleur du dossier tarifaire, le mode de rémunération et les objectifs poursuivis, Gaz Métro a-t-elle envisagé la possibilité de tenir plus d'une rencontre pour les dossiers de grande ampleur?

**Réponse :**

Si requis, Gaz Métro pourra proposer plus d'une rencontre pour certains sujets.

1.3 Gaz Métro a-t-elle envisagée la possibilité de demander à la Régie d'approuver un certain nombre de rencontres selon les années en fonction des besoins anticipés sans en spécifier d'avance la périodicité?

**Réponse :**

À la pièce B-0009, Gaz Métro-1, Document 3, Gaz Métro demande à la Régie d'approuver la tenue de quatre séances de travail sur une base trimestrielle. Le calendrier projeté pourrait varier en fonction des sujets à discuter. De plus, Gaz Métro se réserve la possibilité d'ajouter ou de retrancher certaines rencontres en fonction des dossiers à venir.

1.4 Veuillez commenter la possibilité de prévoir un délai de 14 jours entre le dépôt des documents et la tenue des rencontres.

**Réponse :**

Comme spécifié à la pièce B-0009, Gaz Métro-1, Document 3, Gaz Métro prévoit un délai d'au moins une semaine avant les rencontres pour la transmission des documents aux participants. Lorsque possible, Gaz Métro pourra transmettre les documents dans un délai supérieur à une semaine.

**PRÉVISION DES VENTES PMD**

**Question 2 :**

**Références:**

- (i) Gaz Métro-2, Document 1, p. 49, tableau 15
- (ii) Gaz Métro-2, Document 1, p. 47, tableau 14
- (iii) R-3879-2014, B-0659, réponse à l'engagement no 5.
- (iv) Gaz Métro-2, Document 1, p. 56, tableau 17
- (v) R-3879-2014, B-0541, questions 1.2 et 1.3
- (vi) R-3879-2014, B-0541, questions 1.5.1

**Préambule :**

La référence (i) montre des pertes et variations liées à la conjoncture économique de  $67,7 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$  à la révision 4/8 2016 contre  $22,9 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$  lors de la cause tarifaire 2016, pour un impact à la baisse sur les ventes anticipées de  $44,8 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$ . Au total, Gaz Métro prévoit une baisse de  $64,3 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$  des ventes au secteur PMD.

La référence (ii) présente une croissance des livraisons anticipées de  $102,7 \text{ } 10^6 \text{ m}^3$  dans le marché VGE.

(vi)

« 1.5.1 Si les fluctuations de consommations de clients spécifiques sont prises en compte, veuillez indiquer sur la base de quel critère ces fluctuations spécifiques sont sélectionnées, comment leur effet global est établi et, le cas échéant, comment sont intégrés les éléments économétriques et les éléments spécifiques pour parvenir à la prévision.

**Réponse :**

Une prévision des volumes de consommation client par client est réalisée pour la clientèle grande entreprise. Ainsi, est calculée la différence entre leurs volumes consommés l'année précédente par rapport à la consommation observée dans les quatre premiers mois de l'année en cours et celle anticipée pour les huit mois prévisionnels restants. Cette différence est additionnée aux pertes et fluctuations calculées par le modèle économétrique. Les paramètres de la régression sont estimés sur l'ensemble des volumes historiques livrés aux tarifs D1 et D3. De surcroît, à partir des

---

résultats obtenus par le modèle économétrique, la part attribuable aux pertes et fluctuations grandes entreprises estimées par le modèle est soustraite et remplacée par la variation de consommation grande entreprise calculée selon la méthode mentionnée à la réponse à la question 1.5. À noter que dans la Cause tarifaire 2008 (voir référence ii), les pertes et variations n'étaient effectivement estimées qu'à partir du PIB. Or, depuis la Cause tarifaire 2014, la variation de consommation de chacun des clients de la clientèle grande entreprise aux tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> est isolée. Les pertes et fluctuations de la clientèle grande entreprise aux tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> sont calculées de manière plus précise qu'auparavant puisqu'elles sont basées sur des volumes de consommation réelle plutôt que sur une estimation du modèle économétrique. »

**Questions :**

2.1 Relativement à la méthodologie de la référence (iii), veuillez expliquer comment

2.1.1 les données historiques de pertes et variations utilisées dans la régression sont calculées;

**Réponse:**

À noter qu'une erreur de présentation s'est glissée dans certains tableaux de la pièce Gaz Métro-2, Document 1. Cette erreur ne modifie pas les prévisions de volumes, mais corrige la répartition entre les variables Pertes et variations et Maturation des nouvelles ventes. À cet effet, vous trouverez une version révisée de la pièce Gaz Métro-2, Document 1.

À la fin de chaque année financière, les variables du modèle prévisionnel sont mises à jour, et l'écart observé entre ce que le modèle aurait prévu - en excluant la variable Pertes et variations de consommation - pour l'année qui vient de se terminer et les livraisons réelles de cette même année devient une observation de la variable Pertes et variations. L'écart est mesuré en pourcentage des livraisons réelles.

2.1.2 la quote-part VGE aux tarifs D1 et D3 est établie;

**Réponse :**

Elle est calculée avec les prévisions volumétriques réalisées par les conseillers du marché grandes entreprises (VGE) pour chacune des années du plan d'approvisionnement sur le total des livraisons prévues au marché des petit et moyen débits (PMD).

2.1.3 les clients VGE sont identifiés;

**Réponse :**

Au PMD, les clients VGE incluent ceux consommant plus de 3 650 000 m<sup>3</sup> annuellement, ainsi que leurs comptes affiliés.

2.1.4 le facteur de calibration est calculé.

**Réponse :**

Le facteur de calibration possède deux composantes :

- Une correction des volumes facturés pour arriver à des volumes livrés à partir des données

- de refacturation des clients;
- Une correction pour que les livraisons réelles que le modèle n'arrive pas à expliquer au moment de faire la prévision soient prises en compte dans la prévision de la Cause tarifaire.

2.2 Veuillez de plus confirmer la compréhension de la FCEI à l'effet que le facteur de calibration s'applique à l'ensemble des clients D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> et non seulement aux clients VGE.

**Réponse :**

En effet, le facteur de calibration s'applique aux volumes totaux du marché des petit et moyen débits. Cependant, comme la prévision des clients VGE est traitée client par client, toutes les variations des volumes des clients VGE sont expliquées. C'est dire que le facteur de calibration est, de facto, utilisé pour balancer les variations de consommation inexpliquées hors VGE au marché des petit et moyen débits.

2.3 Pour l'année 2015, veuillez indiquer les pertes et variations réelles pour la clientèle VGE de tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> ainsi que leur consommation totale.

**Réponse :**

Pertes et variations de la clientèle VGE en 2015 : -13,510<sup>6</sup>m<sup>3</sup>  
 Consommation totale VGE en 2015 : 215,8 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

2.4 Veuillez présenter un tableau équivalent à celui de la référence (iii) pour la cause 2016, la révision 4/8 2016 (i) et la prévision 2017 (iv).

**Réponse :**

	<b>Cause 2016</b>	<b>Révision 4/8 2016</b>	<b>Prévision 2017</b>
	<b>(10<sup>6</sup>m<sup>6</sup>)</b>	<b>(10<sup>6</sup>m<sup>6</sup>)</b>	<b>(10<sup>6</sup>m<sup>6</sup>)</b>
<b>Effet du PIB sur les livraisons PMD</b>	(24,9)	(28,4)	(22,8)
Soustraire la quote-part VGE aux tarifs D <sub>1</sub> et D <sub>3</sub> dans la régression des pertes et variations de consommation	1,4	n.a	n.a
Additionner les variations de consommation VGE avec la méthode client par client	(7,6)	(16,2)	5,5
<b>Pertes et variations liées à la conjoncture économique de la clientèle aux tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub></b>	<b>(31,1)</b>	<b>(44,6)</b>	<b>(17,2)</b>
Additionner le facteur de calibration	8,2	(41,8)	(9,4)
<b>Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique</b>	<b>(22,9)</b>	<b>(86,4)</b>	<b>(26,7)</b>

2.4.1 Indiquer le nombre d'observations utilisé dans chaque régression;

**Réponse :**

6 observations pour chacun des exercices.

- 2.4.2 Présenter la valeur des paramètres estimés du modèle de même que la valeur de la variable PIB et de toutes autres variables qui auraient été ajoutées au modèle de manière similaire à l'information fournie à la référence (v);

	Cause 2016	Révision 4/8 2016	Prévision 2017
Constante	0,88%	0,88%	0,88%
Paramètre PIB	-2,58%	-2,58%	-2,58%
Croissance du PIB utilisée	1,90%	1,65%	1,90%

**Réponse :**

L'historique utilisé pour effectuer la régression annuelle de chacun des exercices est le même, c'est-à-dire de 2008 à 2013. Par conséquent, les paramètres estimés sont identiques. Depuis 2014, plusieurs VGE ont migré vers le PMD, ce qui a considérablement modifié la composition de la clientèle au PMD. Il a donc été décidé d'exclure de l'historique les observations allant de 2014 à aujourd'hui pour estimer les coefficients de la régression et de mesurer les variations de consommation VGE séparément.

Il faut comprendre qu'avant l'exercice prévisionnel de la Cause tarifaire 2015, la prévision des livraisons au PMD était réalisée de manière globale sans faire de distinction entre la clientèle VGE et les clients petits et moyens débits aux tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub>. À la suite de la migration de plusieurs clients VGE du tarif D<sub>4</sub> et D<sub>5</sub> vers les tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> depuis l'année financière 2014, la part de la consommation des VGE au tarif D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> a augmenté de manière substantielle.

Ce choix est motivé par le fait que les clients VGE qui ont migré vers le PMD peuvent connaître des fluctuations de production importantes qui impactent significativement l'écart observé à la fin de l'année financière entre la prévision des livraisons établie lors du dossier tarifaire et les livraisons réelles. Ces fluctuations de consommation sont désormais isolées et traitées à la marge.

Également, à la suite des commentaires formulés par la FCEI lors des audiences portant sur la Cause tarifaire 2016, Gaz Métro exclut de la régression annuelle les volumes VGE *a priori* et vient ajouter la variation de consommation anticipée de cette clientèle à la variable Pertes et variations de consommation. Ces ajustements sont inclus dans la Cause tarifaire 2017.

La formule permettant de mesurer la perte et les variations de consommation hors VGE au PMD se calcule donc désormais ainsi :

$$(\text{Volumes totaux PMD}_{t-1} - \text{Volume VGE au PMD}_t) * (\text{Constante} + \text{Coef.PIB} * \text{PIB})$$

À titre d'exemple, pour l'exercice prévisionnel du 4/8 2016, la formule se traduit comme suit:

$$(2\,721,4\,10^6\text{m}^3 - 207,9\,10^6\text{m}^3) * (-2,5813\% + 0,8799\% * 1,65) = -28,4\,10^6\text{m}^3$$

- 2.4.3 Présenter les volumes VGE D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub> totaux ainsi que le nombre de clients VGE.

**Réponse:**

	Cause 2016 (10 <sup>6</sup> m <sup>6</sup> )	Révision 4/8 2016 (10 <sup>6</sup> m <sup>6</sup> )	Prévision 2017 (10 <sup>6</sup> m <sup>6</sup> )
Nombre de clients VGE (tarif D <sub>1</sub> & D <sub>3</sub> )	250	173	168
Volume VGE - NORMALISÉ	225,2	207,9	217,4

À noter que la diminution du nombre de clients et des volumes correspondants VGE entre la Cause 2016 et le 4/8 2016 est attribuable à une revue à l'interne des comptes VGE. Ainsi, le statut de plus de 75 comptes VGE a été revu et ceux-ci sont désormais considérés dans le portfolio de ventes petits débits. Il s'agissait des plus petits comptes VGE.

2.4.4 expliquer comment les données historiques de pertes et variations sont calculées

**Réponse:**

À la fin de chaque année financière, les variables du modèle prévisionnel sont mises à jour et l'écart observé entre ce que le modèle aurait prévu, en excluant la variable Pertes et variations de consommation, pour l'année qui vient de se terminer et les livraisons réelles de cette même année devient la variable Perte et variations. L'écart est mesuré en pourcentage des livraisons réelles.

2.5 Pour chacune de ces trois estimations (cause 2016, 4/8 2016 et cause 2017), veuillez refaire l'analyse en excluant les clients VGE de la régression et en appliquant la prévision client par client par la suite. Veuillez présenter les résultats sous la forme de la référence (iii).

**Réponse:**

Il est impossible de reconstruire l'historique des pertes et variations hors VGE car avant l'année financière 2014, aucune prévision client par client VGE aux tarifs D1 et D3 n'était traité de manière isolé dans le modèle. Il nous est impossible de retirer de l'historique allant de 2008 à 2013 l'écart attribuable exclusivement aux VGE entre les prévisions au moment de faire la cause tarifaire et les livraisons réelles imputables exclusivement aux VGE sur cette période. Toutefois, tel qu'expliqué à la réponse à la question 2.4.2, avant les vagues de migrations de clients VGE vers le PMD de 2013-2014 et 2014-2015, comme la part des volumes VGE au PMD était faible, les coefficients de la régression sont estimés à partir des observations de 2008 à 2013.

Enfin, toujours tel qu'expliqué à la réponse de la question 2.4.2, Gaz Métro, depuis la Cause tarifaire 2017, exclut de la régression les volumes VGE a priori et vient ajouter la variation de consommation anticipée de cette clientèle à la variable Pertes et variations de consommation.

Voici le tableau qui présente les estimations selon la nouvelle méthodologie expliquée.

	Cause 2016 (10 <sup>6</sup> m <sup>6</sup> )	Révision 4/8 2016 (10 <sup>6</sup> m <sup>6</sup> )	Prévision 2017 (10 <sup>6</sup> m <sup>6</sup> )
<b>Effet du PIB sur les livraisons PMD</b>	(24,9)	(28,4)	(22,8)
Soustraire la quote-part VGE aux tarifs D <sub>1</sub> et D <sub>3</sub> dans la régression des pertes et variations de consommation	-	n.a	n.a
Additionner les variations de consommation VGE avec la méthode client par client	(7,6)	(16,2)	5,5
<b>Pertes et variations liées à la conjoncture économiques de la clientèle aux tarifs D<sub>1</sub> et D<sub>3</sub></b>	(32,5)	(44,6)	(17,2)
Additionner le facteur de calibration	8,2	(41,8)	(9,4)
<b>Pertes et variations liées à la conjoncture/structure économique</b>	(24,3)	(86,4)	(26,7)

2.6 Relativement à la référence (iv), veuillez expliquer la hausse des pertes et fluctuations en 2020 comparativement à 2017 à 2019.

**Réponse:**

D'une part, la prévision de croissance du PIB est plus faible en 2020 que celles des 3 années précédentes, et d'autre part, une légère baisse des volumes VGE au PMD est prévue.

2.7 Relativement aux références (i) et (ii), veuillez indiquer l'effet des écarts de livraisons 2016 sur les revenus de distribution PMD, VGE et totaux. Si ces écarts causent globalement un déficit de revenu, veuillez indiquer si Gaz Métro prévoit reporter des dépenses d'exploitation en 2016 comme elle l'a fait en 2015.

**Réponse :**

Le tableau suivant présente l'effet des écarts de livraison 2016, présentés à la pièce B-0058, Gaz Métro-8, document 3, R-3970-2016, sur les revenus de distribution PMD, VGE et totaux. Il importe de préciser que les pièces aux références (i) et (ii) ne reflètent pas les volumes finaux du dossier tarifaire 2016, les volumes et revenus ont donc été ajustés, afin de refléter l'impact des migrations de clients supplémentaires comme présenté à la pièce Gaz Métro-109, document 5 du dossier R-3879-2014. En effet, à la suite de la décision de la régie D-2015-214, des migrations supplémentaires ont été incluses au dossier tarifaire 2016 et ce suite au dépôt de la pièce liée aux références (i) et (ii). Enfin, pour des fins de comparabilité avec les pièces aux références (i) et (ii), les volumes vendus au client GNL ont été additionnés aux volumes « Grand débit ».

	4_8 2016		DT2016		Écart vol (10 <sup>9</sup> m <sup>3</sup> )	Écart revenus (000\$)
	Volumes (10 <sup>9</sup> m <sup>3</sup> )	Revenus ('000\$)	Volumes (10 <sup>9</sup> m <sup>3</sup> )	Revenus ('000\$)		
PMD	2 693 186	443 316 \$	2 779 173	452 980 \$	(85 987)	(9 664) \$
Grand débit	2 847 853	84 083 \$	2 903 128	83 117 \$	(55 275)	966 \$
Total	5 541 039	527 399 \$	5 682 301	536 097 \$	(141 262)	(8 698) \$

Gaz Métro ne comprend pas bien la deuxième partie de la question de la FCEI : « ..., veuillez indiquer si Gaz Métro prévoit reporter des dépenses d'exploitation en 2016 comme elle l'a fait en 2015. » (Gaz Métro souligne). Gaz Métro n'a pas reporté de dépenses d'exploitation de 2015 à 2016.

En ce qui concerne les dépenses de 2016, comme mentionné à la pièce B-0058, *Gaz Métro – 8, Document 3, page 2, note E*, Gaz Métro prévoit ne pas réaliser certaines dépenses d'exploitation prévues à la Cause tarifaire 2016 afin de compenser la baisse anticipé au niveau de la marge brute en raison de la baisse des volumes. Gaz Métro croit que la FCEI faisait référence à cette note lors de l'élaboration de la demande de renseignement. Si tel est le cas, Gaz Métro répond par l'affirmative à la question de la FCEI. Veuillez également vous référer aux réponses aux questions 17.1 et 17.2.

### **Prévision des ventes de gaz d'appoint**

#### **Question 3**

##### **Références :**

- (i) Gaz Métro-2, Document 1, p. 47
- (ii) Gaz Métro-2, Document 1, p. 86
- (iii) Gaz Métro-2, Document 1, Annexe 6, p.1

##### **Questions :**

3.1 Veuillez présenter par type de gaz d'appoint et par saison (été versus hiver):

- les ventes et revenus réels (par service) pour les années 2012 à 2015;
- les ventes et revenus prévus (par service) pour 2016 et 2017;

Veuillez expliquer l'évolution de ces ventes et revenus et justifier la prévision pour 2016 et 2017.

##### **Réponse:**

Les ventes et revenus réels et prévus sont présentés au Tableau 1 de l'Annexe 1.

Puisque les prévisions sont basées sur des volumes à température normale, aucun volume n'est prévu en GAI. Pour ce qui est du GAC, les prévisions de volumes et de revenus de l'exercice 4/8 2016 et de la cause tarifaire 2017 sont basées sur, le cas échéant, les contrats signés existants et sur une estimation des contrats de GAC non existants qui seront signés.

3.2 Veuillez expliquer la manière dont les revenus unitaires sont établis pour chacun des services et pour chacun des types de gaz d'appoint.

##### **Réponse:**

#### **GAI**



---

Les règles entourant la facturation du GAI sont définies à l'article 11.3.2 des *Conditions de service et Tarif*).

Le client fait appel au service de GAI afin d'éviter d'être interrompu. Lors de ces journées d'interruption Gaz Métro ne possède pas suffisamment de transport pour répondre à la demande quotidienne totale. Le client utilisant le GAI doit alors assumer lui-même les coûts pour la fourniture et le transport de celle-ci jusqu'au territoire du distributeur.

- Si le client contracte lui-même le gaz naturel et les capacités de transport requis pour répondre à ses besoins auprès d'un fournisseur, Gaz Métro ne lui facturera pas de montant pour la fourniture et le transport.
- Si le client demande à Gaz Métro de contracter pour lui le gaz naturel et la capacité de transport requis, il se verra facturer le prix de la fourniture et du transport payé par le distributeur pour le desservir.

Dans tous les cas, le client se verra facturé pour le service de distribution au taux unitaire du service interruptible D<sub>5</sub>, tel que défini à l'article 15.4 des *Conditions de service et Tarif*. Il ne se verra toutefois pas facturé d'équilibrage.

### **GAC**

Le service de GAC est offert à un prix groupé et négocié en fonction de l'offre de la concurrence. Les revenus générés par les ventes de GAC sont donc globaux. Pour une explication détaillée de la répartition des revenus par service, veuillez vous référer à la pièce Gaz Métro-12, Document 1 du dossier R-3752-2011, section 6 portant sur le gaz d'appoint concurrence et à la décision D-2011-182 où la Régie de l'énergie approuve la méthode d'établissement du tarif d'équilibrage, proposée par Gaz Métro, pour les clients consommant du GAC.

### **Prévision des migrations entre tarifs**

#### **Question 4 :**

#### **Références :**

- (i) Gaz Métro-2, Document 1, p. 47
- (ii) Gaz Métro-2, Document 1, p. 49
- (iii) Gaz Métro-2, Document 1, p. 53
- (iv) Gaz Métro-2, Document 1, p. 56

#### **Préambule :**

Selon les références (i) et (ii), la prévision de la cause 2016 présente les migrations suivantes :

Continu D4 : +20,8  
Interruptible D5 : -25,8  
PMD : + 10,3  
Solde: +5,3

---

Selon les références (i) et (ii), la prévision de la révision 4/8 2016 présente les migrations suivantes :

Continu D4 : +103,5  
Interruptible D5 : -130,8  
PMD : + 28,3  
Solde : +1

Selon les références (iii) et (iv), la prévision pour 2017 présente les migrations suivantes :

Continu D4 : +70,6  
Interruptible D5 : -42,0  
PMD : + 4,0  
Solde : +32,6

**Questions :**

4.1 Veuillez confirmer la compréhension de la FCEI à l'effet que le volume des migrations est un volume avant interruption et que l'effet net global des migrations sur les volumes de ventes devrait être nul.

**Réponse :**

Les volumes de migration sont des volumes avant interruption. Par contre, l'effet net global n'est pas nécessairement nul.

4.2 Veuillez expliquer que la somme des migrations pour la cause 2016, la révision 4/8 2016 et la cause 2017 ne soient pas nulles?

**Réponse :**

Lorsqu'un client délaisse le tarif interruptible pour passer vers le continu, il peut réviser son profil de consommation et sa prévision transmise au conseiller. Le client peut alors augmenter ou réduire légèrement sa consommation totale en fonction de l'optimisation tarifaire, tout en se conformant aux dispositions des *Conditions de services et Tarif* applicables à son contrat, si ce dernier n'est pas arrivé à échéance. En effet, un client optimise généralement son volume souscrit en fonction de son niveau de production. Une partie du calcul des volumes de migration peut donc inclure une variation de production. Il est difficile de complètement isoler la partie migration et variation de production pour chacun des clients. Un client qui consommait aux tarifs D<sub>4</sub> ou D<sub>5</sub> et dont le contrat vient à échéance peut ne plus avoir une prévision respectant le seuil minimal pour atteindre ces paliers de volumes. Le client serait donc forcé de consommer au tarif D<sub>3</sub> ou D<sub>1</sub>.

4.3 S'il est justifié que la somme des migrations ne soit pas nulle, veuillez expliquer que les migrations 2016 génèrent un volume additionnel beaucoup plus faible (+1 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>) que celles prévues pour 2017 (33 103 m<sup>3</sup>).

**Réponse:**

Pour l'année 2016, les clients en migration n'ont globalement pas changé leur profil de consommation ce qui fait que la somme des volumes en migration sont de +1 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. Entre 2016 et 2017, l'écart observé s'explique par un client du secteur manufacturier qui délaisse

complètement le tarif interruptible. Ce client cause une baisse de  $31,7 \text{ } 10^6\text{m}^3$  au service interruptible. Ce client prévoit aussi augmenter significativement sa consommation au service continu. Le tarif D<sub>4</sub> augmente alors de  $64,8 \text{ } 10^6\text{m}^3$ .

### Prévision de la maturation des nouvelles ventes

#### Question 5 :

#### Référence :

- (i) Gaz Métro-2, Document 1, p. 58

#### Question :

5.1 Veuillez déposer le calcul de la maturation des nouvelles ventes tel que décrit à la référence (i) pour l'année témoin 2017.

#### Réponse:

À noter qu'une erreur de présentation s'est glissée dans certains tableaux de la pièce Gaz Métro-2, Document 1. Cette erreur ne modifie pas les prévisions de volumes, mais corrige la répartition entre les variables Pertes et variations et Maturation des nouvelles ventes. À cet effet, vous trouverez une version révisée de la pièce Gaz Métro-2, Document 1.

Dans un premier temps, expliquons le mécanisme qui mène aux volumes de maturations de nouvelles ventes présentés dans la Cause tarifaire 2017 pour l'année témoin 2017.

- Des volumes signés pour les marchés résidentiel et affaires, un taux des nouvelles ventes (en volume) qui ne se réaliseront pas et ne généreront pas de revenus est appliqué. Ce taux est différent pour chacun des marchés.

	Résidentiel	Affaires
<b>Taux des ventes qui ne se réalisent et ne génèrent pas de revenus en volume</b>	4,2 %	1,2 %

- Des volumes signés restant, pour chacune des années, nous appliquons un taux de maturation. C'est-à-dire qu'à terme, soit après trois ans, les ventes en moyenne auront mûri jusqu'à un certain niveau de volume de consommation.

	Résidentiel	Affaires
<b>Taux de maturation à terme (3ans)</b>	95 %	86,3 %

- Des volumes restants, un taux de progression des nouvelles ventes est appliqué. Ce taux est différent par marché et pour chacune des années de progression.

Année de progression	Résidentiel	Affaires

<b>An 1</b>	10,3 %	13,8 %
<b>An 2</b>	70,1 %	60,4 %
<b>An 3</b>	19,6 %	25,8 %

4. Pour l'année financière 2017, cela implique que les ventes signées en 2015 en sont à leur troisième année de maturation, que les ventes de 2016 en sont à leur deuxième année de maturation et que les ventes de 2017 en seront à leur première année de maturation.
5. La variable maturation des nouvelles ventes inclut également le différentiel des volumes de chauffage temporaire par rapport à l'année précédente et les nouvelles ventes de GNC. Il faut donc les ajouter pour en arriver au résultat final présenté au tableau 17 de la pièce Gaz Métro-2, Document 1, page 56 de la Cause tarifaire 2017.

**Calcul Maturation des nouvelles ventes résidentiel**

Ventes signées RES 2015 \* (1-taux ventes annulées) = 8,78\*(100% - 4,2%)= 7,82 **(1)**

Ventes signées RES 2016 \* (1-taux ventes annulées) = 7,47\*(100% - 4,2%)= 7,16 **(2)**

Ventes signées RES 2017 \* (1-taux ventes annulées) = 7,88\*(100% - 4,2%)= 7,55 **(3)**

$$(1)* 95\% * 19,6\% + (2)* 95\% * 70,1\% + (3)* 95\% * 10,3\% = \mathbf{7,16\ 10^6m^3}$$

**Calcul Maturation des nouvelles ventes affaires**

Ventes signées CII 2015 \* (1-taux ventes annulées) = 84,70\*(100% - 1,2%)= 83,69 **(1)**

Ventes signées CII 2016 \* (1-taux ventes annulées) = 79,74\*(100% - 1,2%)= 78,79 **(2)**

Ventes signées CII 2017 \* (1-taux ventes annulées) = 78,92\*(100% - 1,2%)= 77,98 **(3)**

$$(1)* 86,3\% * 25,8\% + (2)* 86,3\% * 60,4\% + (3)* 86,3\% * 13,8\% = \mathbf{68,99\ 10^6m^3}$$

Dans un deuxième temps, tel qu'indiqué à la référence Gaz Métro-2, Document 1, p. 50, certains projets signés en 2015, inconnus au moment de déposer la Cause tarifaire 2016, ne vont commencer à consommer qu'en 2017, ce qui retarde la maturation anticipée des nouvelles ventes pour l'année 2016. L'extension du réseau à Bellechasse fait partie de ces projets. Ces ventes signées en 2015 ne vont commencer à consommer qu'en 2017 à hauteur de 9,37 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> de volumes signés. Une fois maturée, ce volume se traduit par une consommation à terme de 8,08 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>. Ainsi, pour ces projets, il faut soustraire de ce volume celui initialement prévu en 2017 avec la formule de maturation précédemment expliquée. Ce qui donne **5,99 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup> (8,08 - 8,08\*13,8%)** de plus que prévue en 2017.

Volumes affaires + Volumes résidentiel + Volumes Bellechasse + Chauffage temporaire + GNC  
=

$$68,99\ 10^6m^3 + 7,17\ 10^6m^3 + 5,99\ 10^6m^3 - 2,59\ 10^6m^3 + 4,27\ 10^6m^3 = \mathbf{83,81\ 10^6m^3}$$

**Stabilité de la prévision du besoin de la journée de pointe**

**Question 6 :****Références :**

- (i) R-3879-2014, B-0444, p. 13
- (ii) R-3879-2014, B-0444, p. 15
- (iii) D-2015-181, paragraphes 229 à 234
- (iv) Gaz Métro-2, Document 1, Annexe 5, page 9

**Préambule :**

La référence (i) présente la prévision de la demande de pointe de l'année témoin 2015 selon trois années de référence différentes.

**Tableau 5 – Demande de pointe de l'année témoin 2015  
(Clients visés par la régression)**

(10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	2011-2012 Chaude	2012-2013 Normale	2013-2014 Froide
<b>Calcul du facteur d'ajustement</b>			
1 Volume d'hiver projeté selon régression (A)	2 097 480	2 187 325	2 275 551
2 Volume d'hiver visé de l'année témoin (B)	2 322 532	2 322 532	2 322 532
3 Ajustement pour la demande 2015 (C=B/A)	1,1073	1,0618	1,0206
<hr/>			
4 Demande pointe selon régression (D) *	25 405	26 916	27 559
5 Demande pointe année témoin 2015 (E=DxC) (Clients visés par la régression)	28 131	28 580	28 128
6 Comparaison vs 2012-2013	-1,6%		-1,6%

\* : Ligne 6 du Tableau 4

Ces résultats montrent un écart maximal de 450 103 m<sup>3</sup> entre les trois prévisions.

À la référence (ii), Gaz Métro en conclut que :

« L'analyse de sensibilité présentée ci-dessus confirme que la demande en journée de pointe est très peu sensible au changement de l'année de référence. L'application du facteur d'ajustement permet, en effet, de neutraliser l'incidence sur la demande de pointe d'une régression sur les volumes d'un hiver froid ou d'un hiver chaud en plus de neutraliser l'effet clientèle entre l'année de référence et l'année témoin.

Cette analyse de sensibilité confirme alors qu'il demeure pertinent de considérer la dernière année de référence disponible au moment de produire le plan l'approvisionnement car celle-ci assure une meilleure représentativité de la composition de la clientèle de l'année témoin. »

Cette conclusion est reprise par la Régie (iii).

Une analyse semblable présentée au présent dossier (iv) montre des écarts sensiblement plus importants selon l'année de référence choisie. En particulier, la projection de la journée de pointe retenue est inférieure à toutes les autres prévisions de 1000 à 1500 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>.

**Questions :**

6.1 Veuillez indiquer si, au vu des plus récents résultats, Gaz Métro estime que sa conclusion présentée en (ii) est toujours valide?

**Réponse :**

Gaz Métro estime que sa conclusion est toujours valide. La projection de la demande en journée de pointe est établie avec un modèle mathématique sophistiqué en considérant les plus récentes informations historiques disponibles.

Une évaluation de cette demande selon différentes années de référence amènera systématiquement une variabilité des résultats, chaque formule de régression étant le reflet de la consommation de la clientèle de l'année de référence.

À moins de vivre les conditions climatiques de la journée de pointe en jour de semaine, toutes choses étant égales par ailleurs, il est impossible de statuer sur l'année de référence produisant la meilleure projection de la demande pour cette journée. Il demeure alors pertinent de considérer la dernière année de référence disponible au moment de produire le plan d'approvisionnement car celle-ci assure une meilleure représentativité de la composition de la clientèle de l'année témoin.

**Question 7 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro-2, Document 1, Annexe 5, page 6
- (ii) Gaz Métro-2, Document 1, Annexe 5, page 7
- (iii) Gaz Métro-2, Document 1, p.48, lignes 21 et 22
- (iv) Gaz Métro-2, Document 1, p.53, ligne 8.

**Préambule :**

La demande de pointe retenue à la cause tarifaire 2016 supposait une demande de pointe des clients continus purs et autres de 29 123 103 m<sup>3</sup> (i).

La demande de pointe retenue à la cause tarifaire 2017 suppose une demande de pointe des clients continus purs et autres de 27 821 103 m<sup>3</sup> (i) soit environ 1 300 103 m<sup>3</sup>.

Gaz Métro prévoit de nouvelles migrations du service interruptible au service continu depuis la dernière mise à jour de la prévision de la demande (iii et iv).

**Questions :**

7.1 Veuillez évaluer l'impact des migrations vers le service continu entre la demande de pointe prévue pour 2016 à 29 123 103 m<sup>3</sup> et celle prévue pour 2017 et supposant un profil stable.

**Réponse:**

En considérant les quatre clients ayant migré au service continu, deux après la Cause tarifaire 2016 (réf. (iii)) et deux à la Cause tarifaire 2017 (référence B-0010, Gaz Métro-2, Document 1, p.54, lignes 20 et 21), un impact à la marge peut être estimé comme suit :

Volumes annuels passés en service continu :

2016, 2 clients : 43,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

2017, 2 clients : 5,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

Total 48,8 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

Volume quotidien en supposant un profil stable (et donc uniforme annuellement) : 134 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (=48800 /365)

7.2 Veuillez évaluer l'impact des migrations vers le service continu entre la demande de pointe prévue pour 2016 à 29 123 103 m<sup>3</sup> et celle prévue pour 2017 et supposant le profil qui vous semble le plus raisonnable.

**Réponse:**

En considérant les quatre clients ayant migré au service continu, deux après la Cause tarifaire 2016 (réf. (iii)) et deux à la Cause tarifaire 2017 (référence B-0010, Gaz Métro-2, Document 1, p.54, lignes 20 et 21), un impact à la marge peut être estimé comme suit :

Volumes annuels passés en service continu :

2016, 2 clients : 43,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

2017, 2 clients : 5,4 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

Total 48,8 10<sup>6</sup>m<sup>3</sup>

Volume quotidien en supposant un profil similaire à celui observé pour la clientèle continue pure, excluant les clients au 4.9 et 4.10 : 353 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (=48 800 / 365 x 2,64).

Le facteur de 2,64 correspond au ratio entre la demande de pointe et le volume annuel moyen pour les clients continus purs, excluant les clients au 4.9 et 4.10

7.3 Veuillez indiquer si la variation de besoin de pointe prévu par la méthode pour les clients continus purs et autres peut être réconciliée avec les mouvements de clientèles observés et anticipés par Gaz Métro. Veuillez expliquer votre réponse.

**Réponse:**

La variation du besoin de pointe prévu par la méthode pour les clients continus purs et autres ne peut être réconciliée avec les mouvements de clientèles observés et anticipés par Gaz Métro sur une base marginale. Dans le cadre de la Cause tarifaire 2016, Gaz Métro a expliqué qu'elle ne pouvait établir un facteur d'ajustement qui refléterait le profil de consommation de l'ajout de volumes. Gaz Métro reprend ici une partie de la preuve à cet effet :

R-3879-2014, B-0444, Gaz Métro-103, Document 4, pages 16 et 17 :

« Le facteur d'ajustement capte la variation entre les volumes projetés selon la régression (basée sur les volumes réels observés durant l'année historique) et les volumes prévus à l'année témoin. Selon Gaz Métro, la variation de volumes peut aussi bien être positive que négative et considère l'ensemble des éléments suivants : perte de volumes liée à l'efficacité énergétique, gains et pertes de volumes face à la concurrence, gains et pertes liés à la conjoncture économique, fluctuations de production, migrations de clients entre le service interruptible et le service continu, normale climatique et nouvelles ventes.

De plus, le profil de consommation de l'ajout (ou perte) de volumes ne peut être quantifié à la marge. Pour que le profil de la variation de volume soit évalué, il serait requis, pour chaque client, de comparer le profil du volume projeté au profil des consommations quotidiennes historiques et d'évaluer la demande de pointe, soit par une évaluation à la marge comme pour les clients aux paliers 4.9 et 4.10 ou par une régression par client. Pour les clients PMD, la prévision de volumes est faite de façon globale et les volumes historiques ne sont disponibles que mensuellement <sup>(1)</sup>. Pour les clients VGE, les consommations historiques sont disponibles quotidiennement et reflètent les conditions climatiques et économiques de l'année de référence. De plus, les volumes projetés, client par client, ne sont disponibles que mensuellement.

Une approche à la marge impliquerait l'addition des demandes de pointe individuelles et entraînerait une notion de non-coïncidence de pointe encore plus importante que celle générée par le traitement distinct des clients aux paliers 4.9 et 4.10. Gaz Métro ne préconise pas une telle approche.

<sup>(1)</sup> Les consommations des clients PMD sont lues selon des cycles mensuels de facturation. ”

Le même raisonnement s'applique pour l'analyse de la variation de la demande en journée de pointe qui ne peut être réconciliée sur une base marginale.

Par exemple, entre la Cause tarifaire 2016 et la Cause tarifaire 2017, la demande en journée de pointe est passée de 34 263 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> à 33 231 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>, soit une baisse de 1 300 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. Au tableau 2 de l'annexe 5 de la pièce B-0010, Gaz Métro-2, Document 1, les lignes 83 à 85 détaillent cette baisse en fonction d'éléments pouvant être ciblés, le principal étant reliées au changement de l'année de référence pour la régression. L'élément relié à la variation de la demande représente une hausse de 28 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> qui se détaille comme suit :

Calcul de la demande en journée de pointe (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> )	3-Cause 2016 et changement des paramètres	4 - Cause 2017	Variation
	(lignes 52 à 53)	(lignes 74 à 80)	
Pointe clients continus purs et Autres	28 050	27 821	-229
Volumes souscrits clients en combinaison tarifaire	3 135	3 123	-12
Volumes maximums observés clients 4.9 et 4.10	1 922	1 922	0
Besoin GM GNL		268	268
Client biogaz en réseau dédié	96	98	2
<b>Journée de pointe = maximum</b>	<b>33 203</b>	<b>33 231</b>	<b>28</b>

La hausse de la demande en journée de pointe reliée aux migrations entre les services interruptible



et continu devrait se refléter sur les deux premiers éléments : « Pointe clients continus purs et Autres » et « Volumes souscrits clients en combinaison tarifaire ». Or, ces deux éléments sont en baisse et résultent donc d'autres facteurs implicites dans la demande projetée et dans le résultat du calcul de la demande en journée de pointe.

7.4 Relativement à la référence (ii), veuillez commenter sur l'impact du changement de l'année de régression.

**Réponse:**

La régression linéaire est une fonction mathématique qui a pour effet de créer une formule afin de projeter des valeurs, ici la consommation de pointe, à partir de données observées, soit 151 volumes de consommations réelles de tous les clients continus purs, et des variables explicatives, les paramètres de régression que sont les jours de la semaine, les mois d'hiver, le DJ<sub>t</sub>, DJ<sub>t-1</sub> et DJ<sub>t</sub>xVent<sub>t</sub>.

Expliquer précisément la variation des formules respectives entre deux bases de données est pratiquement impossible. Sans être exhaustifs, voici quelques éléments qui peuvent expliquer les variations dans les résultats.

- Les années 2013-2014 et 2014-2015 sont deux années très froides. Elles sont mêmes devenues des années extrêmes, l'année 2014-2015 déclassant l'année 2013-2014. Toutefois, la répartition mensuelle des DJ est totalement différente. Le tableau suivant présente la comparaison des DJ propres à chaque année, ainsi que les degrés jours normaux de la Cause tarifaire 2017.

Mois	DJ 2017 Normaux	DJ réels		Variation DJ Réels	
		2013-2014	2014-2015	DJ	%
nov.	324,2	373,3	353,1	-20	94,6%
déc.	569,6	677,9	528,9	-149	78,0%
janv.	684,9	720,0	781,7	62	108,6%
févr.	576,0	616,2	790,9	175	128,4%
mars	458,4	600,8	546,2	-55	90,9%
Total hiver	2 613,1	2 988,2	3 000,8	13	100,4%

Les DJ observés en 2013-2014 suivent le patron de variations mensuelles des DJ normaux alors que sous l'année 2014-2015, les DJs totaux de février ont dépassé ceux de janvier malgré trois jours de moins dans le mois. À elle seule, cette particularité a des impacts sur la régression linéaire. D'ailleurs, le mois le plus froid pour l'évaluation de la pointe est passé de janvier en 2013-2014 à février en 2014-2015, résultant en partie de ce constat.

- La comparaison des volumes consommés résultent également en des variations qui ne sont pas du même ordre de grandeur que les variations des DJ. Le tableau suivant donne un aperçu de cette comparaison.

Mois	Volumes réels (10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup> )		Variation	
	2013-2014	2014-2015	10 <sup>6</sup> m <sup>3</sup>	%
nov.	380,6	381,2	1	100,2%
déc.	522,0	469,6	-52	90,0%
janv.	574,8	618,0	43	107,5%
févr.	492,9	607,9	115	123,3%
mars	500,0	489,8	-10	98,0%
Total hiver	2 470,3	2 566,6	96	103,9%

Exception faite du mois de janvier,

les volumes ne varient pas du même ordre de grandeur des DJ et pas tous dans le même sens. Trois mois ont des ratios plus élevés et deux mois ont des ratios inférieurs.

- L'apport à la pointe de chaque constituante montre également l'impact différent de la régression sur l'évaluation de la demande en journée de pointe. Le tableau suivant présente le détail du calcul de la demande en journée de pointe selon la formule de régression de la Cause 2016 présenté à l'annexe 5 en fonction des 2 années de référence

Cause 2016 Paramètre de régression	Année de référence		
	2013-2014	2014-2015	Variation
	(ligne 16) 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	(ligne 32) 10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup>
Mois	Janvier	Février	
Pointe selon la formule de régression	27 537	27 626	89
Base	8 201	8 816	614
DJ <sub>t</sub>	12 422	13 789	1 366
DJ <sub>t-1</sub>	4 137	3 099	-1 038
DJ <sub>t</sub> xDV <sub>t</sub>	2 777	1 923	-854

Ces résultats montrent que la pointe selon la formule de régression est demeurée assez stable mais que l'apport de chaque paramètre a varié, deux sont à la hausse dont l'effet est compensé par les deux autres à la baisse. Ces résultats découlent directement des paramètres des régressions appliqués aux paramètres de la journée de pointe historique.

- L'application du facteur d'ajustement à la pointe calculée vient compléter les impacts de l'année de régression. Le tableau 4 de l'annexe 5 de la pièce B-0010, Gaz Métro-2, Document 1, présente le facteur d'ajustement qui est requis pour refléter la demande projetée à la Cause tarifaire 2017. Puisque la régression linéaire établit la formule mathématique pouvant estimer le mieux possible chaque journée de consommation de l'année de référence, la régression 2013-2014 appliquée à des DJ normaux estime la demande à conditions normales pour l'année 2013-2014, soit trois ans avant 2017; le

facteur d'ajustement visera à refléter la demande de l'année 2017. Il en est de même pour la régression 2014-2015 à l'exception qu'un écart de deux ans se reflète dans le facteur d'ajustement de cette année. Pour chacune des années de référence de la régression, 2013-2014 et 2014-2015, les facteurs d'ajustement sont respectivement 1,0485 et 1,0078.

La régression linéaire vise à établir une formule mathématique pouvant estimer le mieux possible chaque journée de consommation de l'année analysée. Avec des bases de données totalement différentes, la formule mathématique propre à chaque année sera nécessairement différente.

**Question 8 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -2, Document 1, Annexe 13, page 3

**Préambule :**

Pour 2016, Gaz Métro calcul un volume de pointe estimé à 33 189 103 m<sup>3</sup> en spécifiant que le volume estimé de la journée de pointe serait plus élevé la journée la plus froide étant un dimanche.

**Questions :**

8.1 Relativement à la référence (i), la FCEI constate que le volume de pointe réel est exactement égal pour les années 2015 et 2016, soit 30 446 103 m<sup>3</sup>. Veuillez confirmer qu'il ne s'agit pas d'une erreur typographique.

**Réponse:**

Il y a effectivement une erreur typographique, le volume de pointe réel observé pour l'année 2016 est de 29 013 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. Une pièce révisée de la référence (i) sera déposée à cet effet.

8.2 Pour l'année 2016, veuillez refaire le calcul du volume de pointe estimé en utilisant le volume de pointe sur semaine (lundi au jeudi) plutôt que le volume de pointe du dimanche.

**Réponse:**

Le volume estimé de la journée de pointe en se basant sur la journée (du lundi au jeudi) la plus froide serait de 33 309 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>.

Le tableau suivant détaille le calcul :

	Paramètre de régression au dossier tarifaire	Paramètre d'évaluation au dossier tarifaire	Volume réel de pointe	Date	Paramètre réels	Variation des paramètres	Ajustement de volume	Volume estimé
			10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour				10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour	10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour
<b>2016</b>			27 500	Jeu	2016-02-11		5 809	33 309
Base (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /jour)	13 813,44							
DJ <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	357,52	36,75			30,14	6,61		
DJ <sub>t-1</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJ)	110,42	39,62			21,54	18,08		
DJ <sub>t</sub> x V <sub>t</sub> (10 <sup>3</sup> m <sup>3</sup> /DJxkm/h)	2,34	1 253,26			634,63	618,63		

8.3 Veuillez commenter sur la possibilité d'utiliser le volume de pointe estimé de l'année t-1 comme point de départ de l'évaluation de la journée de pointe.

### Réponse:

Les données relatives à l'année en cours dans le tableau présenté à l'annexe 13 (référence (i)) ne sont disponibles qu'après l'hiver, le tableau est alors préparé juste avant le dépôt du plan d'approvisionnement. Les informations ne sont pas disponibles au moment de la préparation du plan d'approvisionnement. Donc, une telle approche n'est pas possible.

Il est d'ailleurs à noter que si les informations de l'hiver t-1 étaient disponibles, celles-ci seraient utilisées dans la régression linéaire plutôt que d'utiliser les données de l'hiver t-2.

D'autre part, en supposant que cette information serait disponible, Gaz Métro ne juge pas appropriée une telle approche pour l'estimation de la demande en journée de pointe pour les raisons suivantes :

- Cela revient à passer d'une méthode sophistiquée (une régression linéaire de l'année t-2 avec un facteur de corrélation de 0,98) à une méthode basée sur une seule observation de l'année t-1, ajustée pour estimer une demande de pointe à l'année t-1;
- L'ajustement pour estimer la demande de pointe de l'année t-1 serait établi en fonction d'une régression de l'année de référence t-3, comme établi à l'annexe 13 (référence (i)). Or, plus on s'éloigne dans le temps, plus le profil de la demande tend à être différent, ce qui ne contribuerait pas à améliorer la projection de la journée de pointe;
- Un ajustement additionnel serait requis à la demande en journée de pointe estimée à l'année t-1 pour refléter la demande projetée à la Cause tarifaire de l'année t. Comme expliqué à la réponse à la question 7.3, Gaz Métro n'est pas en mesure d'établir un ajustement à la marge reflétant les mouvements de demandes entre la demande réelle de l'année t-1 et la Cause tarifaire de l'année t, ce qui générerait d'ailleurs une pointe non-coïncidente. Ainsi, la seule base possible serait de définir un ajustement entre la demande de la Cause tarifaire t-1 et la Cause tarifaire t, en comparant la variation de la demande projetée entre les deux années. Cet ajustement pourrait être sur ou sous-évaluée selon le mouvement de la demande entre la Cause tarifaire t-1 et le réel de l'année t-1.

Pour toutes ces raisons, Gaz Métro est d'avis que la méthodologie actuellement utilisée demeure la mieux adaptée.

Stratégie d'approvisionnement – capacité de transport disponible à la revente

**Question 9 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro-2, Document 1, annexe 3
- (ii) Gaz Métro-2, Document 1, p. 85
- (iii) Gaz Métro-2, Document 1, p. 93
- (iv) Gaz Métro-2, Document 1, p. 94, lignes 3 et 4
- (v) Gaz Métro-2, Document 1, annexe 8

**Préambule :**

(ii)

1 Il est à noter que les capacités additionnelles de 435 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (16 500 GJ/jour)  
2 soumissionnées auprès de TCPL et de 441 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (16 715 GJ/jour) auprès de  
3 Union Gas à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2018 ne sont pas intégrées à l'annexe 3. En effet,  
4 Gaz Métro a signé le « Precedent Agreement » de TCPL, mais a convenu de céder  
5 ultérieurement la capacité à une tierce partie en contrepartie d'un échange d'une capacité  
6 équivalente entre Dawn et GMIT EDA à un prix préférentiel, pour un terme de 15 ans. Cet  
7 échange est présenté à l'annexe 3, page 1, ligne 20. Par ailleurs, Gaz Métro a annulé,  
8 sans frais, la soumission auprès de Union Gas, la capacité sur le tronçon Dawn-Parkway  
9 n'étant plus requise.

(iii)

7 Pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2016 au 31 mars 2017, Gaz Métro prévoit effectuer les  
8 ventes de capacités de transport suivantes :

- 9 ➤ 731 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour entre Empress et GMIT EDA, amenant à 2 243 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour  
10 (85 000 GJ/jour) la capacité détenue entre Empress et GMIT; et
- 11 ➤ 1 188 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour entre Dawn et GMIT EDA.

12 Il est à noter que Gaz Métro prévoit également effectuer des ventes de capacité de  
13 transport FTLH non utilisée de 290 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2017.

14 L'analyse de rentabilité de cette stratégie d'approvisionnement est présentée à la  
15 section 9.1.3.

**Questions :**

9.1 Veuillez indiquer si, parmi les contrats de transport présentés à l'annexe 3 (i), certains sont saisonniers. Le cas échéant, veuillez indiquer lesquels et les mois au cours desquels ils sont

effectifs.

**Réponse:**

Il n'y a pas de contrat de transport saisonnier parmi les contrats contractés auprès de tiers et présentés à l'annexe 3 en référence (i). Cependant, quelques contrats sont effectifs un seul mois dans l'année financière et prendront fin le 31 octobre 2016. Ces contrats avaient été contractés dans le cadre de la Cause tarifaire 2016. Veuillez vous référer aux lignes 6 à 8 de l'annexe 3 en référence (i) pour l'information détaillée.

9.2 Veuillez indiquer si le contrat d'échange dont il est fait mention à la référence (ii) dispose des mêmes droits que le contrat sur le marché primaire. Sinon, veuillez élaborer sur ce qui les distingue et expliquer l'impact sur la gestion des approvisionnements.

**Réponse:**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 11 de la demande de renseignements de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

9.3 Considérant que Gaz Métro peut se départir d'une capacité totale de 1919 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> en hiver. Veuillez justifier que Gaz Métro ne puisse vendre plus de 290 103 m<sup>3</sup> pour la période d'été (iii).

**Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 10.5 de la demande de renseignements de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

9.4 À la référence (iv), Gaz Métro indique que la demande totale en été est de 2 959 109 m<sup>3</sup>. Quel est l'approvisionnement total disponible correspondant?

**Réponse:**

À la ligne 36 de la pièce en référence (iv), l'approvisionnement total pour la période d'été est de 2 959 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> équivalent à la demande totale. Les différents éléments qui composent cet approvisionnement sont détaillés aux lignes 17 à 35.

D'ailleurs, le plan d'approvisionnement est balancé mois par mois, c'est-à-dire que l'approvisionnement mensuel correspond à la demande mensuelle après interruption. Pour un complément d'information, veuillez vous référer à la réponse à la question 7.1 de la Régie à la pièce Gaz Métro 14, Document 1.

9.5 Veuillez présenter le plan d'approvisionnement sur une base mensuelle selon le format de l'annexe 8.

**Réponse:**

Veillez vous référer à la réponse à la question 7.1 de la demande de renseignements de la Régie à la pièce Gaz Métro 14, Document 1.

Il est à noter que la page 2 de l'annexe 8 (référence (v)) présente, les capacités totales d'entreposage, le débit quotidien d'approvisionnement quotidien et les coûts du plan d'approvisionnement établis sur une base annuelle. Ces informations ne sont pas scindées mensuellement.

**Stratégie d'approvisionnement – choix du transport revendu**

**Question 10 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -2, Document 1, p. 95
- (ii) Gaz Métro -2, Document 1, annexe 7
- (iii) Gaz Métro -8, Document 8, p. 1 et 2
- (iv) Gaz Métro -11, Document 7
- (v) Gaz Métro -11, Document 8

**Préambule :**

À la référence (i), Gaz Métro indique avoir privilégié une partition des ventes de transport a priori entre le LH et le SH malgré que le scénario de vente 100% SH engendre des coûts inférieurs selon l'analyse effectuée.

La référence (ii) présente la comparaison des coûts du plan d'approvisionnement selon les deux scénarios de ventes considérés.

Les références (iii) et (iv) présentent respectivement les coûts de transport et équilibrage sur la base des hypothèses retenues pour la vente de transport a priori.

Les références (v) et (vi) présentent respectivement le calcul des tarifs de transport et équilibrage sur la base des hypothèses retenues pour la vente de transport a priori.

**Questions :**

10.1 Veuillez ajouter à l'annexe 7 (ii) un scénario sans vente de transport a priori.

**Réponse:**

Veillez vous référer à la réponse à la question 10.1 de la demande de renseignements de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

10.2 Relativement à la référence (iii), veuillez expliquer pourquoi le coût total de transport n'inclut pas les lignes 11 et 12 de la pièce Gaz Métro-8, Document 1.

**Réponse :**

Veillez vous référer à la réponse à la question 26.1 de la demande de renseignements de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

10.3 Veuillez reproduire les références (iii) à (vi) en supposant que la revente de transport a proprio est constituée exclusivement de transport SH.

**Réponse :**

Gaz Métro propose de répondre sommairement à la question car reprendre les pièces identifiées en référence est similaire à reprendre la totalité de la cause tarifaire, ce qui est impossible dans les délais impartis. Or, une analyse de rentabilité du scénario alternatif a été déposée et peut servir de base pour évaluer l'impact des coûts par service. De plus, considérant que Gaz Métro a déjà mis en place sa stratégie d'approvisionnement (voir la réponse à la question 10.5), il s'agit d'un scénario qui ne s'appliquerait pas. Enfin, Gaz Métro est d'avis qu'elle aurait probablement obtenu des revenus moins élevés si elle n'avait vendu que du FTSH. La baisse des prix observée entre mai et juin 2016 semble d'ailleurs confirmer du moins en partie cette hypothèse.

Le tableau ci-joint reprend l'estimation des coûts d'approvisionnement présentée à la réponse à la question 10.1 de la demande de renseignements de la Régie, à la pièce Gaz Métro-14, Document 1, qui permet d'évaluer l'impact approximatif de ce scénario sur les tarifs de transport et équilibrage.

	<i>Vente LH &amp; SH hiver (Dépôt) (000 \$) (1)</i>	<i>Vente SH hiver (000 \$) (2)</i>	<i>Variation vs Dépôt</i>	
			<i>(000 \$) (3) = (1) - (2)</i>	<i>% (4) = (3) / (1)</i>
<b>TOTAL DES COÛTS</b>	1 118 456	1 118 090	366	0,03%
<b>Répartition par service</b>				
Fourniture	769 115	769 209	-94	-0,01%
Transport	207 894	215 091	-7 198	-3,46%
Équilibrage	137 048	129 384	7 664	5,59%
Coût de maintien	4 400	4 406	-6	-0,14%

10.4 Veuillez confirmer que les écarts de coûts découlant de ventes a priori différentes de celles anticipées auraient un impact équivalent sur les trop-perçus en transport et équilibrage constatés au rapport annuel.



**Réponse :**

Les gains (ou pertes) sur les ventes de transport FTLH ont un impact sur les services de transport et d'équilibrage. En effet, une partie des gains (ou pertes) est transférée à l'équilibrage (B-0063, Gaz Métro - 8, Document 8, p. 2, l. 18). Ainsi, un changement dans les volumes vendus, les revenus unitaires ou les revenus d'OMA aura un impact sur les trop-perçus en transport et en équilibrage. Les gains (ou pertes) sur les ventes de transport FTSH ont un impact sur le trop-perçu d'équilibrage seulement, car les revenus et les coûts sont comptabilisés en totalité au service d'équilibrage.

Pour le calcul des coûts et des revenus sur les ventes de transport du dossier tarifaire 2017, veuillez vous référer à la réponse aux questions 8.5 et 8.6 de la demande de renseignements de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

10.5 Veuillez indiquer si, lorsqu'elle procédera aux ventes a priori, Gaz Métro demandera pour chaque transaction des soumissions à la fois pour du transport LH et du transport SH et opéra dans chaque cas pour le choix minimisant les coûts du plan d'approvisionnement.

**Réponse:**

La stratégie de ventes pour l'année 2016-2017 présentée au plan d'approvisionnement de la présente cause a été mise en place. Une majorité des ventes ont d'ailleurs été réalisées : respectivement 100 % et 72 % des ventes *a priori* de FTLH et de FTSH.

Afin de ne pas créer de pression indue sur les prix dans le marché et de concrétiser les transactions à des prix le plus près possible de ceux projetés, prix supérieurs au tarif de TCPL, Gaz Métro a entamé la mise en place de sa stratégie de ventes *a priori*, présentée au plan d'approvisionnement pour l'année 2016-2017, dès avril 2016.

Gaz Métro a maintenu sa stratégie d'approvisionnement. Les ventes ont été réalisées progressivement en commençant par les capacités de transport FTLH. Il est également à noter que les capacités à vendre de FTLH ne pouvaient excéder la quantité de 731 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour projetée à la Cause tarifaire 2017, car Gaz Métro se doit de conserver des capacités de 2 243 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>/jour (85 000 GJ/jour) entre Empress et son territoire. Quant aux capacités de FTSH, Gaz Métro a précisé en preuve<sup>1</sup> que d'augmenter les ventes sur ce tronçon pourrait avoir un effet à la baisse sur les prix. La baisse des prix observée entre mai et juin 2016 semble d'ailleurs confirmer, du moins en partie, cette hypothèse.

---

<sup>1</sup> B-0010, Gaz Métro-2, Document 1, page 95, lignes 24 à 27

**Stratégie d'approvisionnement – STS**

**Question 11 :**

**Référence :**

- (i) [https://docs.neb-one.gc.ca/11-eng/llisapi.dll/fetch/2000/90465/92833/92843/2927182/2926727/2938375/2926844/A75561-1\\_STS\\_Modernization\\_and\\_Standardization\\_Application\\_and\\_Evidence\\_-\\_A4Y2G0.pdf?nodeid=2926726&vernum=-2](https://docs.neb-one.gc.ca/11-eng/llisapi.dll/fetch/2000/90465/92833/92843/2927182/2926727/2938375/2926844/A75561-1_STS_Modernization_and_Standardization_Application_and_Evidence_-_A4Y2G0.pdf?nodeid=2926726&vernum=-2)

**Préambule :**

En février 2016, TransCanada Pipelines Limited a déposé une demande à l'ONÉ visant la modification des modalités du tarif STS à compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, soit pendant l'année tarifaire 2016-2017.

**Questions :**

11.1 Veuillez indiquer si la décision que l'ONÉ rendra dans ce dossier est susceptible d'affecter le plan d'approvisionnement 2016-2017

**Réponse :**

Le plan d'approvisionnement 2016-2017 ne sera pas affecté par les modifications proposées au service STS par TransCanada Pipelines Limited dans sa demande advenant l'approbation de cette dernière par l'ONÉ, étant donné que ces modifications entreraient en vigueur au plus tôt le 1<sup>er</sup> avril 2017.

11.2 Veuillez élaborer sur les implications de la proposition de TCPL pour la clientèle de Gaz Métro.

**Réponse :**

Tel que mentionné à la page 7 (lignes 22 à 24) de la preuve de Gaz Métro (A78336-1)<sup>2</sup> déposée dans le cadre de l'audience RH-001-2016 menée par l'ONÉ et visant à faire approuver la modernisation et la normalisation du service de transport assorti de stockage, « *Eu égard aux impacts potentiels, Gaz Métro devrait être en mesure de les mitiger de manière à ne pas engendrer de conséquences significatives sur les approvisionnements gaziers et ce, malgré la perte de flexibilité opérationnelle.* »

---

<sup>2</sup> ONÉ, RH-001-2016, A78336, Société en commandite Gaz Métro –Preuve de Gaz Métro.

---

Développement des ventes – pertes des clients

**Question 12 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -3, Document 2, p. 4
- (ii) R-3879-2014, Gaz Métro -17, Document 2, p. 5
- (iii) R-3879-2014, B-0551, Gaz Métro -27, Document 3, p. 13
- (iv) Gaz Métro -3, Document 3, p. 4
- (v) Gaz Métro -3, Document 3, p. 5, tableau 1

**Préambule :**

(i)

« Tel que mentionné au suivi de la décision D-2013-106, il n'est pas possible de retracer les informations de consommation pour toutes les installations pour les années financières antérieures à 2013. Lors de la migration de l'ancien système de facturation à SAP, les comptes de contrat inactifs n'ont pas été traités. Ils n'ont donc pas pu être assignés à une installation. Ainsi, Gaz Métro ne peut pas identifier à quel moment la consommation à cette installation a cessé, et déterminer si une facture a déjà été émise pour cette installation. »

(ii)

« Depuis 2013, il est possible de suivre la date de mise en service d'une nouvelle installation. Un enjeu majeur subsiste pour les plus anciennes installations où la date de mise en service peut ne pas exister dans les systèmes ou dans certains cas exister, mais peut être difficilement validée. Différentes avenues pourraient possiblement permettre de contourner ce problème; elles sont actuellement à l'étude. »

(iii)

« Tel que mentionné à la référence citée en rubrique de la présente question, Gaz Métro évalue actuellement différentes avenues pour contourner les problématiques inhérentes à l'identification de l'âge des installations perdues. L'objectif est de finaliser cette analyse dans le cadre de l'année financière 2015, tel que décrit dans la référence citée en rubrique.

Différentes analyses sont en cours, notamment afin de retracer la date d'attribution du premier compte de contrat par emplacement d'appareil, ainsi que la date de mise en service du branchement. Toutefois, il appert que lors des migrations structurelles importantes vers de nouveaux systèmes informatiques (1980, 2003, 2012 par exemple), plusieurs emplacements d'appareil et branchements se sont vu attribuer la date de migration des systèmes, plutôt que celle d'attribution du premier contrat ou de mise en service du branchement. Conséquemment, Gaz Métro est à valider s'il est possible d'identifier quelles sont les dates d'attribution du premier contrat ou de mise en service valides, et comment, le cas échéant, retracer les informations contenues dans les systèmes

---

patrimoines. Conséquemment, à l'heure actuelle, il n'est pas possible de rigoureusement fournir les proportions demandées. »

(iv)

En lien avec l'étape 3 : « Détermination de l'âge des installations perdues », il n'est pas possible de retracer les informations relatives aux caractéristiques des installations pour les années financières antérieures à 2012-2013 et ce, tel qu'énoncé aux Causes tarifaires 2014 et 2015. Ainsi, jusqu'à présent, Gaz Métro n'a pu déterminer la date de mise en service d'une nouvelle installation pour ces années.

**Objectif de la question :**

La FCEI comprend des citations ci-haut que Gaz Métro ne dispose pas d'une information parfaite sur l'âge des installations pour chacune des installations. Toutefois, plusieurs passages suggèrent qu'il existe une information sinon complète, à tout le moins partielle.

Par exemple, à la référence (i) il est indiqué « [qu'] il n'est pas possible de retracer les informations de consommation pour toutes les installations pour les années financières antérieures à 2013. Lors de la migration de l'ancien système de facturation à SAP, les comptes de contrat inactifs n'ont pas été traités. ». Cela suggère que l'information a été traitée pour les contrats actifs.

De même, à la référence (ii) il est indiqué que « Depuis 2013, il est possible de suivre la date de mise en service d'une nouvelle installation. Un enjeu majeur subsiste pour les plus anciennes installations où la date de mise en service peut ne pas exister dans les systèmes ou dans certains cas exister, mais peut être difficilement validée.

La FCEI souhaite obtenir un portrait clair et complet de toute l'information qui est disponible, indépendamment du jugement de Gaz Métro quant à sa validité ou à son utilité, et des limitations quant à la qualité de cette information le cas échéant.

**Questions :**

12.1 Relativement à la référence (i), veuillez confirmer que si les comptes de contrats inactifs n'ont pas été traités et assignés à une installation, les comptes des contrats actifs eux l'ont été.

**Réponse :**

Gaz Métro confirme et réitère que les comptes de contrats inactifs au moment de la migration de l'ancien système de facturation à SAP n'ont pas été traités et assignés à une installation. Seul les comptes de contrat actifs au moment de la migration ont été traités et assignés à une installation.

12.2 Veuillez confirmer que pour ces installations antérieures à 2013, Gaz Métro possède de l'information sur la consommation avant la migration de 2012.

**Réponse :**

Gaz Métro possède de l'information sur la consommation historique des installations seulement en regard des comptes qui étaient actifs lors de la migration de 2012, ainsi que pour les nouveaux comptes créés suite à la migration de 2012.

12.3 Relativement à la référence (ii), veuillez expliquer pourquoi, lorsque la date de mise en service existe, il y aurait des raisons de douter de sa validité? Pour chaque raison de douter, veuillez indiquer combien d'installations sont affectées et expliquer pourquoi.

**Réponse :**

Dans un premier temps, Gaz Métro tient à préciser que la date de mise en service du branchement représente la date pour laquelle un branchement donné a été mis en gaz. En somme, un bâtiment peut être alimenté au gaz naturel depuis 20 ans, mais la date de mise en service peut être plus récente dans le cas par exemple, d'un remplacement de branchements, du déplacement de conduite en arrière lot impliquant la construction d'un nouveau branchement pour s'y raccorder, etc. Conséquemment, la date de mise en service du branchement ne correspond pas à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz naturel.

De plus, lors de l'analyse des données relatives aux dates de mise en service du branchement, plusieurs raisons amènent Gaz Métro à douter de l'intégrité des données. En effet, il existe notamment des dates de mise en service antérieures à la création de Gaz Métro, un nombre d'installations anormalement élevée pour une même année, ainsi que la mise à jour de cette donnée lors d'une amélioration de réseau ou lors de migrations de systèmes informatiques.

Enfin, Gaz Métro n'est pas en mesure de déterminer combien d'installations sont affectées par une date de mise en service qui ne correspond pas à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz. Gaz Métro précise toutefois que, nonobstant l'intégrité/validité de la donnée, la date de mise en service du branchement n'est pas une donnée équivalente à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz naturel. Ainsi, la date de mise en service du branchement ne permet pas d'analyser l'âge des installations devenues inactives.

12.4 En lien avec les références (iii) et (iv), veuillez décrire et expliquer les différentes avenues considérées pour identifier ou valider l'âge des installations perdues.

**Réponse :**

Tel que spécifié à la référence iii, Gaz Métro a exploré différentes avenues afin de déterminer depuis quand une installation, une adresse de service ou un bâtiment est relié au réseau de Gaz Métro. Gaz Métro a ainsi évalué si la date de mise en service du branchement, ainsi que la date d'attribution du premier compte de contrat associé à une installation permettaient de connaître depuis quand une installation, considérée comme inactive, était mise en gaz. Toutefois, pour les raisons expliquées dans la réponse en 12.1 en regard des comptes de contrats inaccessibles depuis la migration du système de facturation de 2012, ainsi que les explications sur la pertinence et l'intégrité des données de mise en service du branchement, il n'est pas possible actuellement pour Gaz Métro de déterminer l'âge des installations inactives dans l'analyse des pertes de clients.

- 12.5 Pour chacune des avenues, veuillez décrire l'information utile afin d'estimer l'âge des installations qu'il était possible de recueillir et en expliquer les limitations. Là où de l'information est disponible, veuillez indiquer pour chaque variable (date d'installation, date de mise en service, historique de consommation, historique de facturation, etc.), le nombre d'installations pour lesquelles l'information est disponible.

**Réponse :**

Veuillez vous référer aux réponses aux questions 12.3 et 12.4.

- 12.6 Veuillez indiquer la liste des sources d'informations qui seraient susceptibles d'informer sur la date d'une installation.

**Réponse :**

Veuillez vous référer aux réponses aux questions 12.3 et 12.4.

- 12.7 Veuillez indiquer le nombre d'emplacements d'appareil et branchements qui se sont vu attribuer la date de migration des systèmes à chaque migration.

**Réponse :**

Tel que spécifié à la réponse de la question 12.3, Gaz Métro n'est pas en mesure de déterminer combien d'emplacements d'appareil et de branchements liés à des installations sont affecté par une date de mise en service du branchement qui ne correspond pas à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz.

- 12.8 Veuillez indiquer le nombre d'emplacements d'appareil et branchements dont la date d'attribution du premier contrat ou de mise en service du branchement (« Date ») a été préservée à chaque migration.

**Réponse :**

Tel que spécifié à la réponse de la question 12.3, Gaz Métro n'est pas en mesure de déterminer combien d'emplacements d'appareil et de branchements liés à des installations sont affectées par une date de mise en service du branchement qui ne correspond pas à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz.

- 12.9 Parmi l'ensemble des installations existantes,

- 12.9.1 Veuillez indiquer le nombre d'installations pour lequel une donnée existe pour la Date indépendamment de votre jugement sur la validité de celle-ci.

**Réponse :**

Tel que spécifié à la réponse de la question 12.3, Gaz Métro précise que, nonobstant l'intégrité/validité de la donnée, la date de mise en service du branchement n'est pas une donnée équivalente à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz naturel. Ainsi, la date de

mise en service du branchement ne permet pas d'analyser l'âge des installations devenues inactives. De plus, Gaz Métro n'est pas en mesure de déterminer combien d'installations sont affectées par une date de mise en service du branchement qui ne correspond pas à la date où un bâtiment a commencé à être alimenté en gaz. En effet, la réponse à la question 12.3 explique les nombreux cas de figure qui démontrent que la mise en service du branchement n'est pas une donnée équivalente à la date où une installation a commencé à être alimentée en gaz. Gaz Métro n'est donc pas en mesure de fournir l'âge des installations à partir de la date de mise en service du branchement.

Pour ce qui est de la date d'attribution du premier contrat, tel qu'expliqué aux réponses des questions 12.1 et 12.2, il est impossible de la retracer puisqu'elle correspond généralement à la date de première facturation du dernier compte de contrat actif associé à une installation. Gaz Métro n'est donc pas en mesure de fournir l'âge des installations à partir de la date d'attribution du premier contrat.

12.9.2 Veuillez présenter dans un tableau la distribution par année des Date indépendamment de votre jugement sur la validité de celles-ci. De plus, veuillez distinguer les installations s'étant vu attribuer l'une des dates de migration des systèmes des autres installations.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 12.9.1

12.10 Veuillez présenter les mêmes statistiques en limitant l'échantillon aux installations devenues inactives au cours de l'année financière 2013.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 12.9.1

12.11 Veuillez présenter les mêmes statistiques en limitant l'échantillon aux installations devenues inactives au cours de l'année financière 2014.

**Réponse :**

Veuillez-vous référer à la réponse à la question 12.9.1

12.12 Veuillez présenter les mêmes statistiques en limitant l'échantillon aux installations devenues inactives au cours de l'année financière 2015.

**Réponse :**

Veuillez-vous référer à la réponse à la question 12.9.1

12.13 Relativement à la référence (v), la FCEI calcule un volume moyen de consommation par client résidentiel d'environ 2000 m<sup>3</sup> en 2013. Veuillez indiquer si ces volumes sont normalisés?

**Réponse :**

Oui, ces volumes sont normalisés.

12.14 Veuillez indiquer à partir de quelle année Gaz Métro a commencé à raccorder des clients résidentiels chauffage de manière significative.

**Réponse :**

Veillez vous référer aux pages 7 et 8 de la pièce Gaz Métro-2, document 7 du dossier R-3630-2007. À la ligne 3 de la page 7, Gaz Métro indique qu'elle a effectué son retour dans le marché résidentiel en 1997. Le graphique de la page 8 présente l'évolution de 1999 à 2006 des nouveaux clients du marché résidentiel dont les clients résidentiels chauffage.

12.15 Veuillez présenter une analyse de l'historique des volumes moyens des clients perdus depuis 2001.

**Réponse :**

Dans sa décision D-2014-077, la Régie précise au paragraphe 131 :

*« Compte tenu de l'absence de données historiques valables, la Régie constate qu'il n'y a pas lieu de poursuivre les efforts pour retracer les informations sur les clients perdus pour les années antérieures à 2013 ».*

Ainsi, Gaz Métro n'a pas poursuivi les efforts pour retracer les informations sur les clients perdus afin de présenter une analyse de l'historique.

12.16 Veuillez indiquer pour chacune des années 2013 à 2015, le nombre d'installations inactives qui sont redevenues actives.

**Réponse :**

Années	Nombre d'installations inactives qui sont redevenues actives
2013	563
2014	471
2015	332

12.17 Veuillez indiquer si ces nouveaux clients sont inclus au plan de développement.

**Réponse :**

Dans la très grande majorité des cas, ces nouveaux clients ne sont pas inclus dans le plan de développement (environ 90 % des cas). Néanmoins, il est possible, dans certains cas spécifiques où par exemple un investissement est nécessaire, que certains nouveaux clients soient inclus au plan de développement.



**Développement des ventes – pertes des clients**

**Question 13 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro-3, Document 2, p. 6, tableau 4
- (ii) Gaz Métro-3, Document 2, p. 8, tableau 7
- (iii) Gaz Métro-3, Document 2, p. 9
- (iv) Gaz Métro-3, Document 2, p. 10, tableau
- (v) Gaz Métro-3, Document 2, p. 10, lignes 1 et 2

**Préambule :**

(v)

En dernier lieu, les volumes prévus des clients qui génèrent des revenus ont été ajustés en fonction d'un taux de maturation par marché.

Tel que mentionné au suivi de la décision D-2013-106, il n'est pas possible de retracer les informations de consommation pour toutes les installations pour les années financières antérieures à 2013. Lors de la migration de l'ancien système de facturation

**Questions :**

13.1 Relativement aux tableaux 4 et 7, veuillez ventiler la catégorie « Périphériques projets » entre les projets incluant le chauffage de l'air et/ou de l'eau et ceux sans chauffage.

**Réponse :**

Le tableau ci-dessous présente la répartition par type d'usage des installations inactives en date du 1<sup>er</sup> février 2016 et qui sont associées à des poses de compteurs effectuées pour les années financières 2013 et 2014.

**Répartition par type d'usage des installations associées  
à un compte inactif en date du 1<sup>er</sup> février 2016 (référence au tableau 4)**

Marché	Chauffage	Eau chaude	Chauffage et eau chaude	Procédé	Périphériques					Total
					Seuls	Projets avec			Sans chauffage ni eau chaude	
						Chauffage	Eau chaude	Chauffage et eau chaude		
<b>Cohorte de l'année 2013</b>	88	4	25	18	2	97	0	49	11	294
Résidentiel	26	2	23	0	2	97	0	49	11	210
Affaires	62	2	2	18	0	0	0	0	0	84
<b>Cohorte de l'année 2014</b>	81	24	18	24	1	31	1	80	9	269
Résidentiel	6	24	15	0	1	31	1	80	9	167
Affaires	75	0	3	24	0	0	0	0	0	102

Le tableau ci-dessous présente la répartition par type d'usage des installations n'ayant jamais fait l'objet de facturation en date du 1<sup>er</sup> février 2016 et qui sont associées à des poses de compteurs effectuées en 2012-2013 et 2013-2014.

**Répartition par type d'usage des installations associées à un compte  
n'ayant pas fait l'objet de facturation en date du 1<sup>er</sup> février 2016 (référence au tableau 7)**

Marché	Chauffage	Eau chaude	Chauffage et eau chaude	Procédé	Périphériques					Total
					Seuls	Projets avec				
						Chauffage	Eau chaude	Chauffage et eau chaude	Sans chauffage ni eau chaude	
<b>Cohorte de l'année 2013</b>	44	2	23	4	1	71	0	32	1	178
Résidentiel	9	1	22	0	1	71	0	32	1	137
Affaires	35	1	1	4	0	0	0	0	0	41
<b>Cohorte de l'année 2014</b>	21	14	16	9	1	21	1	53	3	139
Résidentiel	3	14	14	0	1	21	1	53	3	110
Affaires	18	0	2	9	0	0	0	0	0	29

Notes : Les usages des installations sont déterminés par le type d'appareil visé au moment d'une nouvelle vente :

- Chauffage : appareil de chauffage de l'air d'un bâtiment.
- Eau chaude : appareil de chauffage de l'eau d'un bâtiment.
- Chauffage et eau chaude : appareils de chauffage de l'air et de l'eau d'un bâtiment (sans périphériques).
- Procédé : appareils de procédé commercial ou industriel qui nécessitent une quantité importante d'énergie.
- Périphériques seuls : appareils périphériques (cuisinières, foyers, BBQ, chauffe-piscines, etc.) installés qui ne sont pas à l'intérieur d'un projet et qui ne sont pas accompagnés d'un autre appareil.
- Périphériques projets : appareils périphériques (cuisinières, foyers, BBQ, chauffe-piscines, etc.) installés qui sont à l'intérieur d'un projet et qui sont accompagnés d'un ou de plusieurs appareils (chauffage, eau chaude, etc.).

13.2 Veuillez confirmer que la définition de la catégorie Chauffage inclut uniquement les clients utilisant le gaz naturel comme source d'énergie principale pour le chauffage de l'air. Sinon, veuillez ventiler la catégorie entre chauffage principal et chauffage d'appoint.

**Réponse :**

La catégorie Chauffage inclut uniquement les appareils utilisant le gaz naturel comme source d'énergie principale pour le chauffage de l'air. Par ailleurs, Gaz Métro n'est pas en mesure de confirmer si la clientèle utilise, en plus du gaz naturel, d'autres appareils de sources d'énergie alternatives pour chauffer l'air.

13.3 Veuillez ventiler l'ensemble des installations (tableau 1) selon le format du tableau 4 incluant la modification demandée en 13.1.

**Réponse :**

Le tableau ci-dessous présente la répartition par type d'usage des installations associées à

un compte actif ou inactif en date du 1er février 2016 et qui sont associées à des poses de compteurs effectuées pour les années financières 2013 et 2014.

**Répartition par type d'usage des installations associées à un compte actif ou inactif en date du 1<sup>er</sup> février 2016 (référence au tableau 1)**

Marché	Chauffage	Eau chaude	Chauffage et eau chaude	Procédé	Périphériques					Total
					Seuls	Projets avec				
						Chauffage	Eau chaude	Chauffage et eau chaude	Sans chauffage ni eau chaude	
<b>Cohorte de l'année 2013</b>	1 531	378	2 263	307	20	447	1	415	102	5 464
Résidentiel	265	351	2 043	0	20	447	1	415	102	3 644
Affaires	1 266	27	220	307	0	0	0	0	0	1 820
<b>Cohorte de l'année 2014</b>	1 288	536	2 218	337	20	186	4	602	83	5 274
Résidentiel	124	520	2 044	0	20	186	4	602	83	3 583
Affaires	1 164	16	174	337	0	0	0	0	0	1 691

- 13.4 Relativement à la référence (iii), veuillez présenter l'application détaillée des taux ajustements aux calculs de la rentabilité du plan de développement.

**Réponse :**

À partir des analyses effectuées et des résultats obtenus en référence (iii), des ajustements ont été intégrés au plan de développement permettant notamment de prendre en compte de façon plus systématique et exhaustive les installations ne générant pas de revenu. Les trois facteurs d'ajustements sont une proportion des ventes annulées, une proportion des installations jamais facturées ainsi qu'un taux de maturation des volumes pour les nouvelles ventes ayant déjà été facturées, facteurs qui n'affectent pas de manière similaire les paramètres du nombre de clients, des volumes et des immobilisations.

Le tableau à la fin de la présente réponse permet de suivre les étapes successives expliquées dans les prochains paragraphes.

Tel que réalisé dans les plans de développement antérieurs, de nouvelles ventes ont été prévues par marché pour l'année financière 2016-2017. De ces ventes, celles provenant de projets des années antérieures sont soustraites, alors que les ventes futures prévues aux années 2 à 5 du plan provenant des nouveaux projets sont ajoutées. Les nouvelles ventes sont réparties par marché et sur les cinq années du plan.

Pour l'année 2016-2017, et ce sans ajustements, la prévision initiale pour l'an 1 est de 2 330 nouvelles ventes dans le marché résidentiel et de 2 985 nouvelles ventes dans le marché affaires. À ces prévisions initiales de nouvelles ventes, sont associées des volumes à l'an 1 de 7 097 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> dans le marché résidentiel pour des immobilisations de 10 686 000 \$ et de 83 159 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup> dans le marché affaires pour des immobilisations de 36 440 000 \$.

En deuxième lieu, il est prévu qu'une proportion de ventes soit annulée. Pour ces ventes annulées, aucun client, volume et immobilisation n'est considéré. Un taux moyen historique d'annulation des ventes est ainsi appliqué et permet de déterminer l'espérance de ventes qui se réaliseront.

Le taux d'annulation du nombre de ventes estimé pour le marché résidentiel est de 1,2 % pour un volume de 1,9 %. Le nombre de ventes réalisées prévu à l'an 1 est ainsi de 2 302 pour un volume de 6 964 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. Le taux d'annulation du nombre de ventes estimé pour le marché affaires est de 0,5 % pour un volume de 1,7 %. Le nombre de ventes réalisées prévu à l'an 1 est ainsi de 2 953 pour un volume de 82 741 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. C'est à partir de ces ventes que l'évaluation des immobilisations est prévue. La proportion des immobilisations qui ne sont pas considérées pour les ventes annulées est de 1,3 % pour le marché résidentiel et de 1,7 % pour le marché affaires. Les immobilisations prévues à l'an 0 sont ainsi de 10 544 000 \$ pour le marché résidentiel et de 35 836 000 \$ pour le marché affaires.

Ensuite, une proportion des installations n'a jamais fait l'objet de facturation, et ce, même si de nouveaux compteurs y sont associés. Dans le plan de développement des nouvelles ventes, il est ainsi considéré que certaines ventes vont exiger des investissements, mais elles ne généreront pas de volumes et de revenus. C'est pourquoi les investissements sont évalués en fonction des ventes qui se réaliseront. Par ailleurs, le nombre de clients et les volumes sont estimés en soustrayant des ventes réalisées celles qui ne généreront pas de revenu.

La proportion des installations jamais facturées présentée ici diffère légèrement de celles présentée dans la pièce Gaz Métro-3, Document 2, p. 8, tableau 6 puisqu'il s'agit de la moyenne des cohortes 2012-2013 et 2013-2014 par sous-marché résidentiel et affaires. Les taux effectifs résidentiel et affaires dépendent donc de la répartition des nouvelles ventes prévues par sous-marché.

La proportion des installations jamais facturées estimée pour le marché résidentiel est de 3,5 % pour un volume de 2,4 %. Le nombre d'installations facturées prévu à l'an 1 est ainsi de 2 221 pour un volume de 6 800 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. La proportion des installations jamais facturées estimée pour le marché affaires est de 2,1 % pour un volume de 0,7 %. Le nombre d'installations facturées prévu à l'an 1 est ainsi de 2 891 pour un volume de 82 161 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. Comme ces ventes exigeront des investissements, aucun ajustement n'est appliqué aux immobilisations.

En dernier lieu, les volumes prévus des clients qui génèrent des revenus ont été ajustés en fonction d'un taux de maturation par marché. Le taux de maturation utilisé pour le marché résidentiel est de 95,0 % pour un volume à l'an 1 de 6 460 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>. Le taux de maturation utilisé pour le marché affaires est de 86,3 % pour un volume à l'an 1 de 70 874 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>.

Enfin, la méthodologie élaborée s'applique également aux ventes des années 2 à 5.

### Application détaillée de l'an 1 des taux d'ajustements aux paramètres de rentabilité du plan de développement

	Prévision initiale	Proportion des ventes annulées	Ventes réalisées prévues	Proportion des installations jamais facturées	Ventes générant des revenus	Taux de maturation	Volumes maturés
<b>Nombre de clients an 1</b>	5 315	1,1%	5 255	2,7%	5 112	N/A	5 112
Résidentiel	2 330	1,2%	2 302	3,5%	2 221	N/A	2 221
Affaires	2 985	1,1%	2 953	2,1%	2 891	N/A	2 891
<b>Volumes (10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>) an 1</b>	90 256	0,6%	89 705	0,8%	88 961	86,3%	77 334
Résidentiel	7 097	1,9%	6 964	2,4%	6 800	95,0%	6 460
Affaires	83 159	0,5%	82 741	0,7%	82 161	86,3%	70 874
<b>Immobilisations (000 \$) an 0</b>	47 126	1,6%	46 381	N/A	46 381	N/A	46 381
Résidentiel	10 686	1,3%	10 544	N/A	10 544	N/A	10 544
Affaires	36 440	1,7%	35 836	N/A	35 836	N/A	35 836

13.5 Veuillez présenter sous format électronique l'analyse de rentabilité du plan de développement 2016-2017 ayant permis de calculer le taux de rendement interne et le point mort tarifaire avec et sans l'ajustement du nombre de clients et des revenus.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à l'annexe 2 de la pièce Gaz Métro-14, Document 4 qui présente l'analyse de rentabilité détaillée du plan de développement 2016-2017 avec et sans l'application des taux de ventes annulées et de la proportion des installations jamais facturées.

13.6 Veuillez présenter, à titre d'exemple, une analyse de rentabilité telle que réalisée dans un cadre opérationnel pour un projet d'investissement spécifique et démontrant comment l'ajustement y serait introduit.

**Réponse :**

Dans un cadre opérationnel, les projets d'investissement spécifiques ne seront pas affectés individuellement par les ajustements. En effet, la décision de réaliser un projet ne dépendra pas de l'espérance de ventes annulées ou des compteurs jamais facturés dans la mesure où Gaz Métro ne peut présupposer *a priori* des projets qui seront annulés ou qui ne généreront pas de revenus. Néanmoins, le suivi de la rentabilité *a priori* au rapport annuel incorporera un pourcentage d'annulation et de compteurs jamais facturés qui affectera de manière agrégée la rentabilité et le point mort par marché, comme au plan de développement du présent dossier tarifaire.

13.7 Relativement à la référence (v), veuillez indiquer si l'ajustement des volumes en fonction du taux de maturation telle qu'appliquée au plan 2016-2017 constitue un changement méthodologique par rapport au plan 2015-2016. Si oui, veuillez expliquer et justifier cette modification et présenter les analyses requises pour soutenir les hypothèses utilisées.

**Réponse :**

L'ajustement des volumes en fonction du taux de maturation tel qu'appliqué au plan 2016-2017 ne constitue pas un changement méthodologique par rapport au plan 2015-2016. Les taux à appliquer sont néanmoins différents puisque Gaz Métro précise de manière plus systématique dans le cadre du plan actuel les pertes de volumes dues aux ventes annulées et aux installations jamais facturées.

- 13.8 Veuillez présenter sous format électronique l'analyse de rentabilité du plan de développement 2016-2017 ayant permis de calculer le taux de rendement interne et le point mort tarifaire avec et sans l'ajustement des volumes en fonction du taux de maturation.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à l'annexe 2 de la pièce Gaz Métro-14, Document 4 qui présente l'analyse de rentabilité détaillé du plan de développement 2016-2017 avec et sans l'application des taux de maturation des volumes.

**SPEDE**

**Question 14 :**

**Références :**

- (i) R-3879-2014, Gaz Métro-4, Document 1, Annexe 3, p. 10, tableau 3
- (ii) <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/carbone/ventes-encheres/resultats-vente20160217.pdf>
- (iii) <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/changements/carbone/ventes-encheres/resultats-vente20160518.pdf>
- (iv) R-3879-2014, Gaz Métro-4, Document 1, p. 33, tableau 7

**Préambule :**

La référence (i), présente l'équilibre offre-demande pour la période 2013-2020. Pour la période 2013-2017, l'excédent d'offre prévu est de 38 M d'unités

Les références (ii) et (iii) montrent qu'environ 65 M d'unités d'émission pour la période de conformité 2015-2017, n'ont pas trouvé preneur lors des enchères de février et mai 2016.

Les références (iv) et (v) montrent une baisse des besoins anticipés de Gaz Métro d'environ 1,7 M d'unités entre août 2014 et avril 2016.

**Questions :**

- 14.1 Veuillez confirmer la compréhension de la FCEI que les unités non vendues lors des enchères de février et mai 2016 ne seront plus disponibles au marché sauf par le biais de la réserve du ministre (ou son équivalent californien).

**Réponse:**

L'article 54 du *Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre* (le «RSPEDE») précise ceci quant aux unités d'émission invendues lors d'une vente aux enchères :

« Les unités d'émission de millésimes de l'année courante ou des années antérieures n'ayant pas été vendues lors d'une vente aux enchères peuvent être remises en vente dès lors que le prix de vente final des unités d'émission est supérieur au prix minimum depuis 2 ventes aux enchères.

Les unités d'émission de millésimes d'années postérieures à celle de la vente aux enchères sont remises en vente lorsque leur millésime devient celui de l'année courante.

Toutefois, la quantité d'unités d'émission remises en vente conformément au premier alinéa ne peut excéder 25 % de la quantité d'unités d'émission initialement prévue pour la vente aux enchères ».

Ainsi, les unités d'émission non vendues lors des ventes aux enchères de février et de mai 2016 pourraient être à nouveau disponibles dans le marché. Pour les unités d'émission de millésime 2016 invendues, le moment le plus tôt où elles pourraient commencer à être remises en vente est lors de la vente aux enchères de février 2017, si et seulement si le prix de vente des unités d'émission est supérieur au prix minimum lors de chacune des ventes aux enchères d'août 2016 et de novembre 2016.

Pour les unités d'émission de millésime 2019 invendues, elles seront remises en vente lors des ventes aux enchères tenues en 2019.

La réglementation sur le SPEDE en Californie prévoit des dispositions semblables à celles-ci.

14.2 Veuillez indiquer le prix minimal à ce jour des unités provenant de la réserve du ministre.

**Réponse:**

La dernière vente de gré à gré du ministre a eu lieu en septembre 2015. Aucun avis précisant les prix de vente en 2016 des unités d'émission lors d'une vente de gré à gré du ministre n'a été diffusé à ce jour.

Gaz Métro a toutefois été en mesure d'obtenir du Bureau des changements climatiques les prix de vente en vigueur pour 2016 :

- Catégorie A : 47,70 \$CAN;
- Catégorie B : 53,66 \$CAN;
- Catégorie C : 59,62 \$CAN.

14.3 Veuillez indiquer si Gaz Métro dispose d'une mise à jour de l'équilibre offre-demande pour la période de conformité 2015-2017 postérieure à l'enchère de mai 2016.

**Réponse :**

La dernière mise à jour de l'équilibre offre-demande pour la période de conformité 2015-2017 a été obtenue par Gaz Métro le 4 mai 2016 dans l'analyse « 2016 CA-QC Deep Dive » publiée par Bloomberg New Energy Finance. Elle est présentée sous pli confidentiel à l'annexe 3.

14.4 Veuillez présenter une mise à jour des prévisions de prix des unités d'émission pour la période 2015-2017 postérieure à l'enchère de mai 2016.

**Réponse:**

La dernière mise à jour des prévisions de prix des unités d'émission pour la période 2015-2017 a été obtenue par Gaz Métro le 4 mai 2016 dans l'analyse « 2016 CA-QC Deep Dive » publiée par Bloomberg New Energy Finance. Elle est présentée sous pli confidentiel à l'annexe 4.

**Revenu requis – amortissement des immobilisations**

**Question 15 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -8, document 14
- (ii) R-3879-2014, Gaz Métro -109, Document 15
- (iii) R-3837-2013, Gaz Métro -9, Document 4, p. 6, note 12
- (iv) R-3879-2014, Gaz Métro -19, Document 3, pp. 5 et 6, note 12
- (v) R-3879-2014, Gaz Métro -107, Document 3, p. 5, note 8
- (vi) Gaz Métro -8, document 19, p. 5

**Préambule :**

Les références (i) et (ii) présentent des retraits d'actifs beaucoup plus importants que pour les années 2013 à 2015

**Questions :**

- 15.1 Pour les catégories d'actif Z2400, Z2450 et Z2500 et pour les années 2013 à 2017 veuillez présenter et expliquer:
  - 15.1.1 l'évolution de la base de tarification



**Réponse:**

	Réel (000\$)			Cause tarifaire (000\$)	
	30 sept.2013	30 sept.2014	30 sept.2015	30 sept.2016	30 sept.2017
<b>Z2400</b>					
Valeur historique	31 245	30 406	32 083	34 071	19 657
Amortissement cumulé	(21 427)	(24 136)	(26 676)	(23 081)	(16 835)
Valeur nette	9 818	6 270	5 407	10 990	2 822
<b>Z2450</b>					
Valeur historique	3 585	3 580	3 649	4 148	16 528
Amortissement cumulé	(1 365)	(1 650)	(2 088)	(2 436)	(5 286)
Valeur nette	2 220	1 930	1 561	1 712	11 242
<b>Z2500</b>					
Valeur historique	12 144	15 479	14 710	15 623	14 027
Amortissement cumulé	(10 806)	(10 672)	(9 917)	(11 002)	(10 329)
Valeur nette	1 338	4 807	4 793	4 621	3 698

Pour les années 2013 à 2015, les investissements des catégories Z2450 et Z2500 suivent les programmes de remplacement de véhicule.

Toutefois, le programme de remplacement des fourgonnettes a été reporté au cours des dernières années car le manufacturier a retardé l'arrivée du nouveau modèle sur le marché de 2 ans. Le nouveau modèle est maintenant disponible et Gaz Métro reprend le programme de remplacement des fourgonnettes.

Gaz Métro constate qu'il y a une erreur au niveau de la catégorisation des véhicules fourgonnettes. Les acquisitions de fourgonnettes planifiées à la Cause tarifaire 2017 ont été imputées à la catégorie Z2450 alors qu'elles auraient dû être imputées à la catégorie Z2400 ce qui explique une valeur nette comptable plus faible de la catégorie Z2400 au 30 septembre 2017.

Les périodes d'amortissement pour les catégories Z2400 et Z2450 sont de 7 ans et 5 ans respectivement. L'impact de cette catégorisation erronée est inférieur à 0,1 % du coût de service de distribution de 2017. Il est à noter que cela a été corrigé dans les livres comptables, mais que compte tenu du montant en cause, Gaz Métro propose de neutraliser les impacts sur la clientèle de cette catégorisation erronée au rapport annuel 2017, en ajustant le trop-perçu/manque-à-gagner.

15.1.2 l'évolution de l'âge moyen de la flotte et du nombre de véhicule

**Réponse:**

Afin de bien suivre l'évolution de l'âge moyen et le nombre de véhicules, Gaz Métro présente ici les fourgonnettes dans la catégorie Z2400.

Lors de la dernière étude des taux d'amortissement, Gaz Métro a augmenté la période

d'amortissement des fourgonnettes de 2 ans, soit de 5 à 7 ans (D-2015-181). Conséquemment, à partir de 2016, les véhicules avec une période d'amortissement de 5 ans tel que les automobiles et VUS se retrouvent maintenant dans la catégorie Z2450 et non dans la catégorie Z2400. Ceci explique les mouvements entre ces 2 catégories.

**Catégorie Z2400**

Année	Nombre de véhicules	Âge moyen de la flotte (nombre années)
2013	491	4
2014	491	4
2015	496	5
2016	474	5
2017	416	4

**Catégorie Z2450**

Année	Nombre de véhicules	Âge moyen de la flotte (nombre années)
2013	16	4
2014	18	5
2015	18	5
2016	31	2
2017	87	1

**Catégorie Z2500**

Année	Nombre de véhicules	Âge moyen de la flotte (nombre années)
2013	53	8
2014	55	8
2015	57	8
2016	56	9
2017	52	10

15.1.3 l'évolution du nombre et de l'âge moyen des véhicules retirés.

**Réponse:**

**Catégorie Z2400**

Année	Nombre de véhicules	Âge moyen véhicules retirés
2013	20	8
2014	18	9
2015	10	9
2016	74	11
2017	113	7

**Catégorie Z2450**

Année	Nombre de véhicules	Âge moyen véhicules retirés
2013	7	8
2014	7	9
2015	2	10
2016	6	11
2017	1	9

**Catégorie Z2500**

Année	Nombre de véhicules	Âge moyen véhicules retirés
2013	1	15
2014	11	11
2015	9	10
2016	1	13
2017	4	13

Le nombre de véhicules retirés pour la catégorie Z2400 est plus important en 2016 et 2017 car le programme de remplacement des fourgonnettes a débuté en 2016.

15.1.4 L'évolution des retraits d'actifs

**Réponse:**

Catégorie	Description	Réel (000\$)			Cause tarifaire (000\$)	
		30 sept. 2013	30 sept. 2014	30 sept. 2015	30 sept. 2016	30 sept. 2017
Z2400	Fourgonnettes	681	1086	471	5 382	6 539
Z2450	Voitures et Camionnettes	236	208	91	121	50
Z2500	Camions lourds	177	1031	1642	450	1 575

L'augmentation de la valeur des retraits est en lien avec les programmes de remplacement du parc de véhicules, plus précisément le remplacement des fourgonnettes et des camions lourds.

15.2 Veuillez indiquer dans quelle catégorie d'actif se situent les véhicules Transit dont il est question aux références (iii) à (v).

**Réponse :**

Comme expliqué dans la réponse 15.1.1, l'acquisition des véhicules Transit est imputée dans la catégorie Z2400, mais à la Cause tarifaire 2017, elle a été imputée de façon erronée dans la catégorie Z2450.

15.3 Veuillez justifier la hausse marquée des retraits d'actif à la catégorie Z2400 pour 2016 et 2017 en identifiant distinctement l'impact du report de l'achat des véhicules Transit.

**Réponse:**

Le nouveau modèle Transit est maintenant disponible et Gaz Métro reprend le programme de remplacement des fourgonnettes. Les acquisitions commenceront en 2016 et 2017 afin de remplacer la flotte actuelle de fourgonnettes, conséquemment le retrait des anciens modèles est prévu pour ces deux mêmes années.

15.4 Veuillez justifier de procéder dès maintenant à un remplacement important de véhicules avant d'avoir obtenu les résultats du balisage portant sur la gestion de la flotte de véhicule.

**Réponse:**

Des analyses de cycle de vie effectuées dans les dernières années ont indiqué que Gaz Métro pourrait prolonger la vie de la catégorie Fourgonnettes. Ainsi, lors de la dernière étude des taux d'amortissement, ce changement a été proposé et approuvé (D-2015-181) et Gaz Métro a augmenté la période d'amortissement de cette catégorie de 2 ans, soit de 5 à 7 ans.

De plus, le remplacement de ce type de véhicules a été reporté au courant des dernières années puisque le manufacturier de cette fourgonnette a retardé l'arrivée du nouveau modèle sur le marché de près de 2 ans. Le nouveau modèle est maintenant disponible et Gaz Métro reprend le programme de remplacement de cette catégorie.

Le balisage permet à Gaz Métro, dans le cadre de l'amélioration continue, de revoir les stratégies et les activités sur la gestion de son parc de véhicules.

15.5 Veuillez indiquer l'impact du remplacement de véhicules sur les dépenses d'exploitation en entretien, sur les dépenses d'exploitation en carburant et sur les autres dépenses d'exploitation pour 2017 comparativement à 2016 et au réel 2014.

**Réponse :**

Il y a trois composantes à considérer à l'égard des dépenses d'exploitation des véhicules:

- Les dépenses d'entretien : les prévisions budgétaires des dépenses d'entretien des véhicules remplacés demeurent stables puisque Gaz Métro utilise un coût moyen établi en fonction d'un historique des dépenses d'entretien. Avec l'arrivée d'un nouveau modèle de véhicules, Gaz Métro pourra juger dans quelques années, si le coût moyen utilisé pour les prévisions budgétaires doit être revu.
- Le carburant : les prévisions budgétaires relatives au carburant sont basées sur le prix à la pompe, étant donné que le marché du carburant est très volatil. Avec l'arrivée du nouveau modèle de fourgonnettes, Gaz Métro pourra évaluer si les prévisions budgétaires relatives à la consommation de carburant devront être revues. Gaz Métro estime qu'il est trop tôt pour évaluer la situation puisque seulement quelques unités de cette catégorie de véhicules sont actuellement sur la route.
- Les autres dépenses (immatriculations, taxes, assurances etc.) : les remplacements de véhicules n'affectent pas directement et automatiquement les coûts de ce type de dépenses. Ces coûts sont plutôt fixés par des organismes externes et indépendants à Gaz Métro. Par exemple, la SAAQ dicte les coûts des immatriculations, alors que les courtiers d'assurances déterminent les coûts des primes d'assurances de Gaz Métro.

En conséquence, il y a très peu de variations sur les budgets des dépenses d'exploitation à la suite du remplacement de véhicules.

15.6 Veuillez indiquer les revenus prévus pour la revente des actifs retirés des postes Z2400, Z2450 et Z2500.

**Réponse :**

Gaz Métro ne prévoit pas de revenus pour la revente des actifs retirés des catégories Z2400, Z2450 et Z2500 lors de l'élaboration de la Cause tarifaire puisqu'il est difficile pour Gaz Métro de prévoir les prix de revente. Gaz Métro tient à rappeler que, lors de la disposition des véhicules, les gains sont comptabilisés dans un compte de frais reportés hors base portant intérêt qui est intégré à la cause tarifaire à compter du 2<sup>ième</sup> exercice suivant sa constatation.

15.7 Veuillez justifier la décision de remplacer des équipements (Z2400) par d'autres avec des durées de vie plus courte (Z2450)?

**Réponse:**

Au contraire, lors de la dernière étude des taux d'amortissement, Gaz Métro a augmenté la période d'amortissement de la catégorie Z2400 de 2 ans, soit de 5 à 7 ans (D-2015-181). Comme

mentionné dans la question 15.1.1., les fourgonnettes ont été, par erreur, imputées à la catégorie Z2450 alors qu'elles auraient dû être imputées à la catégorie Z2400.

15.8 Veuillez indiquer si le taux d'amortissement de 20% pour la catégorie Z2450 est toujours approprié considérant l'ajout d'une valeur importante en nouveaux actifs en 2017.

**Réponse:**

Oui le taux d'amortissement de 20 % pour la catégorie Z2450 est toujours approprié.

15.9 Veuillez comparez la nature des actifs introduits en 2017 à cette catégorie (matériel roulant-voitures et camionnettes).

**Réponse:**

Les actifs introduits en 2017 dans la catégorie Z2450 sont les suivants : VUS 4X4, Camionnette 4X4 soit des actifs de type camionnettes. Comme mentionné à la question 15.1.1, pour ce qui est des prévisions budgétaires, cette catégorie contient aussi des fourgonnettes Transit. Cependant, au réel, le classement de ces fourgonnettes Transit sera rectifié pour être présenté dans la catégorie Z2400.

**Revenu requis – impôt foncier**

**Question 16 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -8, document 3, p. 1, ligne 28
- (ii) Gaz Métro -8, document 3, p. 3, note M

**Question :**

16.1 La note M, explique 7,5 M\$ de la croissance de la dépense en impôts fonciers entre 2016 et 2017 sur une croissance totale de 9,2 M\$. Veuillez justifier le solde de l'écart de 1,7 M\$.

**Réponse:**

Veuillez-vous référer au tableau ci-joint.

**Détail des impôts fonciers et autres  
(000 \$)**

<u>Description</u>	<u>Prévision</u> <u>4/8 2016</u>	<u>Cause</u> <u>tarifaire</u> <u>2017</u>	<u>Écart</u>
Taxes sur le réseau	14 211	14 707	496
Taxes foncières	4 784	5 039	255
Redevances à la Régie du bâtiment	2 459	2 591	132
Redevances à la Régie de l'Énergie	2 728	3 522	794
<b>Sous-total avant quote-part MRNF</b>	<b>24 182</b>	<b>25 859</b>	<b>1 677</b>
Quote-part MRNF	1 304	8 844	7 540
<b>Total</b>	<b>25 486</b>	<b>34 703</b>	<b>9 217</b>

**Revenu requis – Dépenses d'exploitation**

**Question 17 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -8, document 3, p. 1, ligne 24
- (ii) Gaz Métro -8, document 3, p. 2, note E
- (iii) Gaz Métro -8, document 11, p. 1

**Questions :**

17.1 Veuillez identifier les dépenses qui ont été reportées afin de réduire de 3,5 M\$ les dépenses d'exploitation 2016.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 17.3 de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

17.2 Veuillez indiquer à quel moment Gaz Métro prévoit reprendre ces activités.

**Réponse :**

Certaines activités prévues initialement en 2016 ont été annulées pour l'année tarifaire en cours, selon les priorités de l'entreprise. Chaque secteur gère et priorise ses activités en s'assurant de respecter l'enveloppe budgétaire qui lui est accordée afin que globalement, Gaz Métro respecte la décision portant sur l'allègement réglementaire (D-2015-181) et les impératifs budgétaires qui peuvent se produire lorsque les revenus sont inférieurs aux prévisions.

17.3 Veuillez présenter l'impact de ce report sur les revenus requis 2017 et suivants.

**Réponse :**

Comme précisé dans les réponses précédentes (17.1 et 17.2), les dépenses qui sont prévues ne pas être réalisées, n'auront aucun impact sur les revenus requis de 2017 et des années suivantes puisque Gaz Métro, comme elle l'a toujours fait par le passé, priorisera ses activités afin de respecter l'enveloppe des dépenses d'exploitation accordée dans le cadre de l'allègement réglementaire (D-2015-181).

17.4 Veuillez confirmer la compréhension de la FCEI que les charges d'exploitation à la référence (iii) sont établies sur la base des prévisions d'inflation de retenues à la cause R-3879-2014.

**Réponse :**

Gaz Métro confirme la compréhension de la FCEI.

17.5 Veuillez justifier de ne pas mettre à jour l'inflation 2015 sur la base des données réelles, maintenant que celles-ci sont connues?

**Réponse :**

Le montant des dépenses d'exploitation autorisé pour l'exercice financier 2015 a été mis à jour en fonction de l'IPC canadien publié au 31 août 2014 soit 1,5 %, tel qu'entendu dans la proposition d'allègement réglementaire (D-2015-181).

Pour l'exercice 2016, le montant des dépenses d'exploitation autorisé a été réduit pour tenir compte de l'IPC canadien réel publié au 31 août 2015, celui-ci étant passé de 1,9 % au moment de la préparation du dossier tarifaire en février 2015 à 1,4 % au 31 août de cette même année.

17.6 Veuillez reproduire la formule en utilisant l'inflation réelle pour 2015.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 17.5.

**Exercice de balisage - Exploitation**

**Question 18 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro-8, document 19, pp. 6 et 7

**Questions :**

18.1 Veuillez indiquer le seuil à partir duquel Gaz Métro considère que le coût de l'exercice de balisage du domaine de l'exploitation devient déraisonnable ?



**Réponse:**

Selon Gaz Métro, le coût d'un exercice de balisage dans le domaine de l'exploitation devient déraisonnable notamment lorsqu'il est défrayé alors que la fiabilité de l'exercice peut être remise en question. La question de l'ampleur des coûts de l'exercice de balisage dans le domaine de l'exploitation d'un réseau gazier a fait partie des éléments que Gaz Métro a d'abord considérés dans le cadre de sa démarche et l'a amené à demander au baliseur de trouver au minimum un partenaire qui souhaiterait partager avec elle les frais d'un tel exercice. Or, outre le fait que cette recherche de partenariat aurait permis à Gaz Métro de réduire ses coûts, elle s'est aussi avérée importante afin d'évaluer la fiabilité de cet exercice de balisage. En effet, ce partenariat aurait permis d'assurer que le balisage reposait sur la participation d'au moins une autre société désirent accorder tout le sérieux nécessaire à l'exercice en fournissant des données fiables. Devant l'impossibilité du baliseur d'identifier un tel partenaire, la décision de ne pas aller de l'avant avec le balisage a, d'abord, été motivée par le fait que Gaz Métro doutait de la fiabilité de l'étude dans laquelle on lui proposait d'investir un montant qui demeurerait important et risquait de ne pas permettre d'atteindre l'objectif recherché.

18.2 Veuillez indiquer le coût du balisage si Gaz Métro devait en assumer seule le coût.

**Réponse:**

Dans la proposition finale reçue par Gaz Métro le coût est de \$200 000 US.

18.3 Combien de participants potentiels la firme IQC a-t-elle trouvés?

**Réponse :**

Comme mentionné dans la pièce B-0017, Gaz Métro-8, document 19, après plusieurs mois de sollicitation, IQC a informé Gaz Métro qu'elle n'avait pas réussi à trouver un partenaire pour partager les coûts du balisage.

18.4 Veuillez indiquer si Gaz Métro a investigué la possibilité de produire un ou des balisages visant des portions du secteur de l'exploitation qui ne soient pas spécifiques à un distributeur gazier comme il est fait pour la gestion de la flotte de véhicule par exemple.

**Réponse :**

Non, Gaz Métro a cherché à comparer les activités d'exploitation gazières avec un autre distributeur gazier et elle n'a pas identifié des sous-sections.

18.5 Veuillez indiquer ce à quoi fait référence le domaine de la transmission

**Réponse :**

Le réseau de transmission est constitué essentiellement de conduites, des postes de compression, de postes d'embranchement et de postes de vannes opérant à une pression supérieure à 2 900 Kpa. Il alimente les réseaux de pressions inférieures, qui desservent les installations gazières des clients.

18.6 Veuillez indiquer si Gaz Métro propose de comparer des opérations similaires dans différentes régions de la franchise (par exemple, comparer entre eux les bureaux d'affaires) ou de comparer entre eux les quatre domaines mentionnés. (par exemple comparer le domaine transmission avec le domaine bureaux d'affaires).

**Réponse :**

Gaz Métro propose de comparer des opérations similaires dans différentes régions de la franchise (par exemple, comparer entre eux les bureaux d'affaires). En ce qui concerne les domaines d'affaires autres que les bureaux d'affaires, Gaz Métro propose de suivre une évolution dans le temps de certains indicateurs internes.

18.7 Dans le deuxième cas, veuillez expliquer comment la comparaison de domaines aux activités différentes serait informative aux fins de l'amélioration de la performance.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 18.6.

**Exercice de balisage – Avantages sociaux**

**Question 19 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro -8, document 19, Annexe 2, p. 8
- (ii) Gaz Métro -8, document 19, Annexe 2, p. 9

**Préambule :**

« En résumé, voici les principales modifications apportées aux régimes de retraite :

- o Augmentation de l'âge minimum de la retraite sans pénalité;
- o Augmentation de la pénalité pour retraite anticipée;
- o Augmentation de la cotisation versée par le personnel; et
- o Partage de coûts dynamiques entre le personnel et Gaz Métro. »

« b. Gaz Métro est l'un des rares promoteurs de régime de retraite à permettre à ses employés de financer des prestations additionnelles par l'entremise de cotisations optionnelles. Cette approche facilite aussi le contrôle des coûts du régime, puisque le coût de ces prestations additionnelles, qui dépend du moment où l'employé prend sa retraite, est assumé en totalité par l'employé. »

**Questions :**

19.1 Veuillez décrire de manière spécifique les modifications apportées à la référence (i).

**Réponse :**

- 1 - L'âge minimum pour prendre une retraite sans pénalité est passé d'un facteur 85 (âge minimum de 55 ans et 30 années de service) à un facteur 90 (âge minimum de 58 ans et 32 ans de service);
- 2 - la pénalité actuarielle pour une retraite anticipée est passée de 3 % à 5% par année;
- 3 - la cotisation versée par les employés a été augmentée de 1% à compter de janvier 2016. Elle sera aussi augmentée de 1% en date du 1er janvier 2017 et par la suite elle sera revue annuellement afin de s'assurer que 30% du coût du service courant soit assumé par l'employé.

19.2 Veuillez élaborer sur le fonctionnement du système de prestations additionnelles.

**Réponse:**

Le système des prestations additionnelles permet à l'employé de verser annuellement ou lors de la retraite ou via un transfert REER une cotisation optionnelle au régime de retraite. Cette cotisation optionnelle versée par l'employé lui servira lors de sa retraite à bonifier les prestations versées par le régime de retraite.

À titre d'exemple, il pourrait choisir d'indexer annuellement une partie ou la totalité de sa rente viagère, le régime de Gaz Métro n'étant pas indexé. Il pourrait aussi choisir d'augmenter le montant de la rente temporaire versée par le régime entre la date de la retraite et la date de son soixante-cinquième anniversaire.

Il pourrait aussi choisir que sa rente viagère de retraite soit calculée sur la base de ses trois meilleures années salariales plutôt que selon la formule usuelle du régime qui utilise les soixante meilleurs mois consécutifs de salaire.

Dans tous les cas et peu importe l'option choisie, le participant assume 100% du coût des prestations additionnelles.

**Code de conduite**

**Question 20 :**

**Références :**

- (i) Gaz Métro-8, document 20
- (ii) Gaz Métro-8, document 20, Annexe
- (iii) D-2015-181

**Préambule :**

(iii)

« [363] De plus, considérant le développement récent de l'industrie du GNL et l'arrivée sur le marché de nouveaux joueurs, la Régie demande à Gaz Métro une analyse de faisabilité relative à un processus ouvert d'attribution des capacités de liquéfaction réglementées et des capacités d'entreposage de l'usine LSR. La Régie demande à Gaz Métro de déposer une proposition à cet égard, le cas échéant, dans un prochain dossier tarifaire. »

**Questions :**

20.1 Veuillez identifier les modifications au code de conduite par rapport à la version soumise au dossier R3879-2014.

**Réponse :**

Veuillez vous référer à l'annexe 5 du présent document.

20.2 Pour chacune des demandes/commentaires mentionnées par la Régie dans la décision D-2015-181, veuillez indiquer comment les modifications apportées y répondent ou indiquer pourquoi Gaz Métro a choisi de ne pas y répondre, le cas échéant.

**Réponse:**

Bien que Gaz Métro ait considéré l'ensemble des « demandes/commentaires mentionnées par la Régie dans la décision D- 2015-181 » Gaz Métro demeure persuadée que le code de conduite déposé dans le cadre du dossier R-3879-2014 est adéquat pour les transactions entre le Distributeur et une entité apparentée ou les activités non réglementées.

Des modifications ont été apportées au code de conduite ainsi qu'aux règles de conduite afin de mieux encadrer le transfert des informations afin de prévenir les avantages concurrentiels indus en faveur des entités apparentées ou des activités non réglementées.

Ainsi, les modifications permettent de protéger les clients potentiels du Distributeur qui pourraient se trouver en compétition directe avec une société apparentée ou une activité non réglementée du Distributeur, et vice-versa.

20.3 Veuillez définir la notion d'*intégrité économique et financière*.

**Réponse:**

L'intégrité économique et financière est utilisée afin de faire ressortir le caractère équitable et transparent recherché dans les transactions entre le distributeur et une entité apparentée ou une activité non réglementée. Dans le cas précis du code de conduite de Gaz Métro, les transactions devraient être faites en respectant la politique d'établissement de la contrepartie pour satisfaire la notion d'intégrité économique et financière.

20.4 Relativement à la référence (ii), veuillez commenter la possibilité de rapporter à la Régie les manquements éventuels aux règles de conduite.

**Réponse:**

Gaz Métro ne s'oppose pas à communiquer les manquements éventuels au code de conduite à la Régie lorsque ceux-ci seraient susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur la clientèle du distributeur.

20.5 Veuillez justifier de limiter l'application de la confidentialité des échanges aux interactions entre les Promoteurs et les Ventes plutôt qu'entre les Promoteurs et les activités réglementées en général?

**Réponse:**

Le Code de conduite identifie spécifiquement les « Ventes » puisqu'il s'agit du groupe qui est la porte d'entrée de Gaz Métro pour une majorité de promoteurs.

Veuillez vous référer à la réponse aux questions 4.1 et 4.2 de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

20.6 Veuillez indiquer l'état du suivi de la demande de la Régie au paragraphe 363 de la décision D-2015-181 relativement au processus ouvert d'attribution des capacités de liquéfaction réglementées et des capacités d'entreposage de l'usine LSR. Veuillez indiquer à quel moment Gaz Métro prévoit déposer ce suivi.

**Réponse:**

Veuillez vous référer à la réponse à la question 2.1 de la Régie à la pièce Gaz Métro-14, Document 1.

## Solde d'inventaire et dépôts

### **Question 21 :**

#### **Références :**

- (i) Gaz Métro -11, document 4, p. 8, lignes 1 à 4
- (ii) Gaz Métro -11, document 4, p. 5, lignes 5 à 16

#### **Préambule :**

(ii)  
« Alors que la condition obligeant un client en achat direct sans transfert de propriété d'acheter son solde d'inventaire demeure, la gestion de l'inventaire, elle, a évolué. En effet, au fil des années, la structure d'approvisionnement de la fourniture a été modifiée en raison d'achats de plus en plus importants à Dawn. Des capacités de transport FTLH ont été décontractées et remplacées, entre autres, par des capacités de transport Firm Transportation Short Haul (« FTSH ») entre Dawn ou Parkway et la franchise. Depuis ce déplacement d'une partie des approvisionnements, l'achat de la fourniture ne se fait plus de façon uniforme : des achats supplémentaires de fourniture sont faits au courant de l'hiver. Ainsi, opérationnellement, le distributeur n'a plus besoin que les clients en achat direct sans transfert lui livrent l'ensemble de leur besoin d'hiver à l'avance. Gaz Métro peut équilibrer le besoin des clients en achat direct sans transfert comme elle le fait pour la clientèle à son service de fourniture, soit en achetant plus ou moins de fourniture l'hiver à Dawn. » (Nous soulignons)

#### **Questions :**

21.1 Veuillez confirmer que les modifications proposées à l'article 8.2.2 des CST n'auront aucun impact sur les dépôts exigés des clients autres que ceux en achats directs sans transfert de propriété.

#### **Réponse:**

Les règles actuellement applicables aux clients, autres que ceux en achat directs sans transfert de propriété, continueront de s'appliquer.

21.2 Relativement à la référence (ii), si le prix de la molécule de gaz est plus élevé en hiver qu'en été et que Gaz Métro ne requiert plus que les clients en achat direct sans transfert de propriété lui livrent au préalable les volumes requis pour couvrir leur besoin hivernal, comment Gaz Métro s'assure-t-elle que la fourniture de ces clients ne soit pas subventionnée par le reste de la clientèle?

**Réponse:**

Depuis le déplacement d'une partie des approvisionnements à Dawn, Gaz Métro peut équilibrer le besoin des clients, incluant ceux en achat direct sans transfert, en achetant plus ou moins de fourniture l'hiver à Dawn. La proposition de Gaz Métro d'abolir le solde d'inventaire de la clientèle en achat direct sans transfert n'a par contre pas d'effet sur les achats de fourniture en hiver. Ceci s'explique par le fait que le niveau total d'inventaire visé est le même avec ou sans le solde d'inventaire.

Par ailleurs, le prix de la fourniture est basé sur un profil d'achat uniforme. En fonction de cette fonctionnalisation du prix de la fourniture, la livraison uniforme est également demandée au client. Par la suite, l'écart entre le coût de fourniture associé à la consommation réelle de la clientèle, peu importe le type (gaz de réseau, client en achat direct avec ou sans transfert, fourniture à prix fixe), et le coût basé sur le profil d'achat uniforme est transféré vers l'équilibrage. Comme le tarif d'équilibrage capte le profil de consommation saisonnier du client, alors aucune clientèle n'est subventionnée par une autre.





TABLEAU 1 : VOLUMES (en 10<sup>3</sup>m<sup>3</sup>) ET REVENUS (000\$) DE GAZ D'APPOINT RÉELS (2012-2015) ET PRÉVUS (2016-2017)

	GAC - HIVER								GAC - ÉTÉ								GAC - TOTAL							
	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total
Réels 2012	115 182	(0) \$	0 \$	7 783 \$	299 \$	4 469 \$	- \$	12 551 \$	156 317	(0) \$	0 \$	8 759 \$	412 \$	6 214 \$	- \$	15 385 \$	271 500	(0) \$	0 \$	16 542 \$	710 \$	10 683 \$	- \$	27 935 \$
Réels 2013	12 789	302 \$	0 \$	726 \$	37 \$	620 \$	- \$	1 685 \$	50 842	191 \$	(0) \$	2 697 \$	134 \$	1 613 \$	- \$	4 635 \$	63 631	493 \$	(0) \$	3 423 \$	171 \$	2 233 \$	- \$	6 320 \$
Réels 2014	9 389	- \$	- \$	505 \$	12 \$	66 \$	- \$	583 \$	13 278	- \$	- \$	631 \$	26 \$	222 \$	- \$	879 \$	22 666	- \$	- \$	1 136 \$	37 \$	288 \$	- \$	1 462 \$
Réels 2015	-	- \$	- \$	- \$	- \$	0 \$	- \$	0 \$	30 244	3 088 \$	- \$	857 \$	111 \$	724 \$	14 \$	4 794 \$	30 244	3 088 \$	- \$	857 \$	111 \$	724 \$	14 \$	4 794 \$
4-8 2016	385	- \$	- \$	- \$	1 \$	8 \$	- \$	9 \$	9 304	300 \$	- \$	570 \$	35 \$	189 \$	- \$	1 094 \$	9 689	300 \$	- \$	570 \$	37 \$	196 \$	- \$	1 103 \$
CT 2017	1 000	- \$	- \$	81 \$	5 \$	22 \$	- \$	107 \$	7 000	- \$	- \$	564 \$	33 \$	153 \$	- \$	749 \$	8 000	- \$	- \$	644 \$	38 \$	174 \$	- \$	856 \$
TOTAL	138 745	302 \$	0 \$	9 096 \$	354 \$	5 184 \$	- \$	14 935 \$	266 985	3 579 \$	0 \$	14 077 \$	751 \$	9 114 \$	14 \$	27 535 \$	405 730	3 881 \$	0 \$	23 173 \$	1 104 \$	14 299 \$	14 \$	42 470 \$

	GAI - HIVER								GAI - ÉTÉ								GAI - TOTAL							
	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total
Réels 2012	39 952	990 \$	2 \$	55 \$	- \$	1 015 \$	- \$	2 063 \$	(38)	0 \$	- \$	- \$	- \$	(2) \$	- \$	(2) \$	39 914	990 \$	2 \$	55 \$	- \$	1 014 \$	- \$	2 061 \$
Réels 2013	66 152	1 934 \$	5 \$	102 \$	- \$	1 789 \$	- \$	3 830 \$	-	62 \$	- \$	- \$	- \$	(16) \$	- \$	46 \$	66 152	1 997 \$	5 \$	102 \$	- \$	1 773 \$	- \$	3 876 \$
Réels 2014	43 047	1 840 \$	11 \$	104 \$	- \$	1 737 \$	- \$	3 692 \$	54	8 \$	(0) \$	0 \$	- \$	(4) \$	- \$	5 \$	43 101	1 848 \$	11 \$	104 \$	- \$	1 733 \$	- \$	3 696 \$
Réels 2015	28 670	1 007 \$	10 \$	217 \$	- \$	1 306 \$	552 \$	3 093 \$	-	(18) \$	(0) \$	(5) \$	- \$	(0) \$	- \$	(23) \$	28 670	990 \$	9 \$	212 \$	- \$	1 306 \$	552 \$	3 069 \$
4-8 2016	736	3 \$	- \$	3 \$	- \$	27 \$	5 \$	39 \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	736	3 \$	- \$	3 \$	- \$	27 \$	5 \$	39 \$	
CT 2017	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	-	-	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
TOTAL	178 558	5 775 \$	28 \$	481 \$	- \$	5 874 \$	558 \$	12 716 \$	15	53 \$	(0) \$	(5) \$	- \$	(22) \$	- \$	25 \$	178 573	5 828 \$	27 \$	476 \$	- \$	5 852 \$	558 \$	12 742 \$

	Total gaz d'appoint - HIVER								Total gaz d'appoint - ÉTÉ								Total gaz d'appoint							
	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total	Volumes	Fourniture	Compression	Transport	Équilibrage	Distribution	SPEDE	Total
Réels 2012	155 134	990 \$	2 \$	7 838 \$	299 \$	5 484 \$	- \$	14 613 \$	156 279	(0) \$	0 \$	8 759 \$	412 \$	6 213 \$	- \$	15 383 \$	311 413	990 \$	2 \$	16 597 \$	710 \$	11 697 \$	- \$	29 996 \$
Réels 2013	78 941	2 236 \$	5 \$	829 \$	37 \$	2 409 \$	- \$	5 516 \$	50 842	253 \$	(0) \$	2 697 \$	134 \$	1 597 \$	- \$	4 680 \$	129 784	2 489 \$	5 \$	3 525 \$	171 \$	4 006 \$	- \$	10 196 \$
Réels 2014	52 436	1 840 \$	11 \$	609 \$	12 \$	1 803 \$	- \$	4 275 \$	13 331	8 \$	(0) \$	631 \$	26 \$	218 \$	- \$	883 \$	65 767	1 848 \$	11 \$	1 241 \$	37 \$	2 022 \$	- \$	5 158 \$
Réels 2015	28 670	1 007 \$	10 \$	217 \$	- \$	1 306 \$	552 \$	3 093 \$	30 244	3 071 \$	(0) \$	852 \$	111 \$	724 \$	14 \$	4 770 \$	58 914	4 078 \$	9 \$	1 069 \$	111 \$	2 029 \$	566 \$	7 863 \$
4-8 2016	1 120	3 \$	- \$	3 \$	1 \$	35 \$	5 \$	48 \$	9 304	300 \$	- \$	570 \$	35 \$	189 \$	- \$	1 094 \$	10 424	303 \$	- \$	573 \$	37 \$	223 \$	5 \$	1 142 \$
CT 2017	1 000	- \$	- \$	81 \$	5 \$	22 \$	- \$	107 \$	7 000	- \$	- \$	564 \$	33 \$	153 \$	- \$	749 \$	8 000	- \$	- \$	644 \$	38 \$	174 \$	- \$	856 \$
TOTAL	317 302	6 077 \$	28 \$	9 577 \$	354 \$	11 058 \$	558 \$	27 652 \$	267 001	3 632 \$	(0) \$	14 072 \$	751 \$	9 093 \$	14 \$	27 560 \$	584 303	9 709 \$	27 \$	23 649 \$	1 104 \$	20 151 \$	572 \$	55 212 \$



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Avec_Ajust(nb clients+maturation)_RES-NC  Cumul	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%		
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		1 963	2 418	2 845	3 056	3 146
Volume en m <sup>3</sup>		6 249 586,6	5 301 155,3	6 354 968,4	6 875 818,6	7 098 259,9
Frais de conduites	2 846 836	2 846 836	0	0	0	0
Frais de branchements	8 364 670	6 195 383	897 330	745 870	368 648	157 440
Frais UMQ (2,00%)	182 014	147 730	14 182	11 788	5 826	2 488
Frais généraux corpo (14,53%)	1 655 479	1 335 300	132 443	110 088	54 411	23 238
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 236 865	3 077 188	893 355	742 565	367 015	156 742
CASEP - PRC (10 ans)	(361 378)	(361 378)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(896 049)	0	(541 988)	(146 458)	(121 737)	(60 169)
CASEP - Immobilisations	(30 134)	(30 134)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(300 852)	(117 115)	(183 737)	0	0	0
Investissement total	16 697 451	10 377 999	3 034 039	1 614 642	1 049 714	490 012
Coût d'opération		308 128	379 687	446 697	479 817	493 961
Amortissement comptable		685 953	791 034	899 667	951 007	972 544
Taxe sur les services publics		186 118	192 426	200 889	196 736	186 344
Redevances		5 952	5 049	6 053	6 549	6 761
Impôts		203 776	112 752	136 729	142 297	144 410
Rendement		646 995	703 133	739 237	731 873	698 352
Revenu requis		2 036 923	2 184 082	2 429 272	2 508 279	2 502 371
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,1545	33,4428	33,2346	33,1553	33,1250
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,1545	33,4428	33,2346	33,1553	33,1250
Revenu de distribution (\$)		1 759 539	1 772 857	2 112 051	2 279 699	2 351 297
Contribution tarifaire annuelle		277 384	411 225	317 220	228 579	151 074

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	81 387	12 920	(56 573)	(126 746)	(197 558)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	903 742	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(803 105)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	1 204 722	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(2 726 053)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	1 040 669	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(9 594 388)

Point mort tarifaire (années)	13,01	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	8,39%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Avec_Ajust(nb clients+maturation)_RES-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-000000
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Longueur en mètres linéaires	
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		259	259	259	259	259
Volume en m <sup>3</sup>		210 006,3	210 006,3	210 006,3	210 006,3	210 006,3
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	16 513	16 513	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	293	293	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	2 442	2 442	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	167 641	167 641	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(3 904)	(3 904)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(2 135)	(2 135)	0	0	0	0
Investissement total	180 850	17 113	163 737	0	0	0
Coût d'opération		40 625	40 625	40 625	40 625	40 625
Amortissement comptable		17 189	17 189	17 189	17 189	17 189
Taxe sur les services publics		2 455	2 197	1 939	1 681	1 424
Redevances		200	200	200	200	200
Impôts		1 808	2 092	1 875	1 656	1 436
Rendement		6 618	8 420	7 487	6 553	5 620
Revenu requis		68 895	70 724	69 315	67 905	66 494
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		33,9266	33,9266	33,9266	33,9266	33,9266
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		33,9266	33,9266	33,9266	33,9266	33,9266
Revenu de distribution (\$)		71 248	71 248	71 248	71 248	71 248
Contribution tarifaire annuelle		(2 353)	(524)	(1 933)	(3 343)	(4 754)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 166)	(7 579)	(8 994)	(10 409)	(11 825)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(4 353)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(112 674)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(10 707)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(169 209)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(39 759)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(296 154)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > RÉSIDENTIEL - NCR	Niveau 2
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	15,65%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Cadre de direction Ventes	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Avec_ajust(nb clients+maturation)_Cumul-RES  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%		
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 221	2 677	3 104	3 315	3 405
Volume en m <sup>3</sup>		6 459 592,9	5 511 161,6	6 564 974,7	7 085 824,9	7 308 266,2
Frais de conduites	2 846 836	2 846 836	0	0	0	0
Frais de branchements	8 381 183	6 211 895	897 330	745 870	368 648	157 440
Frais UMQ (2,00%)	182 308	148 023	14 182	11 788	5 826	2 488
Frais généraux corpo (14,53%)	1 657 920	1 337 741	132 443	110 088	54 411	23 238
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 404 507		3 244 829	893 355	742 565	367 015
CASEP - PRC (10 ans)	(365 283)		(365 283)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(896 049)		(541 988)	(146 458)	(121 737)	(60 169)
CASEP - Immobilisations	(30 134)		0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(302 987)	(119 250)	(183 737)	0	0	0
Investissement total	16 878 301	10 395 112	3 197 776	1 614 642	1 049 714	490 012
Coût d'opération		348 753	420 312	487 322	520 442	534 586
Amortissement comptable		703 143	808 223	916 856	968 197	989 733
Taxe sur les services publics		188 573	194 623	202 828	198 418	187 768
Redevances		6 153	5 249	6 253	6 749	6 961
Impôts		205 583	114 844	138 604	143 953	145 846
Rendement		653 613	711 553	746 724	738 426	703 971
Revenu requis		2 105 818	2 254 805	2 498 587	2 576 184	2 568 866
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,3421	33,4613	33,2568	33,1782	33,1480
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,3421	33,4613	33,2568	33,1782	33,1480
Revenu de distribution (\$)		1 830 787	1 844 105	2 183 299	2 350 947	2 422 545
Contribution tarifaire annuelle		275 031	410 700	315 287	225 237	146 321

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	75 221	5 341	(65 566)	(137 155)	(209 384)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	899 389	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(915 779)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	1 194 015	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(2 895 262)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	1 000 910	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(9 890 543)

Point mort tarifaire (années)	12,80	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	8,46%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_CII-NC</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 218	2 217	2 236	2 241	2 244
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		51 320,6	47 188,5	47 534,5	47 714,9	47 874,1
Frais de conduites	12 459 926	12 459 926	0	0	0	0
Frais de branchements	16 762 138	15 819 780	529 329	293 257	64 817	54 955
Frais UMQ (2,00%)	480 819	465 406	8 633	4 815	1 064	902
Frais généraux corpo (14,53%)	4 315 829	4 176 665	78 166	43 310	9 573	8 116
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 756 731	5 502 824	193 404	30 531	15 926	14 047
CASEP - PRC (10 ans)	(461 849)	(461 849)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(293 027)	(285 422)	(5 346)	(1 605)	(355)	(301)
CASEP - Immobilisations	(754 386)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(899 470)	(843 722)	(55 748)	0	0	0
Investissement total	37 366 712	31 323 669	5 315 933	529 441	104 380	79 544
Coût d'opération		348 267	348 115	351 112	351 774	352 336
Amortissement comptable		1 660 889	1 693 912	1 712 980	1 718 093	1 722 529
Taxe sur les services publics		520 556	502 173	481 977	457 552	432 879
Redevances		48 881	44 945	45 275	45 447	45 598
Impôts		552 932	233 810	255 480	268 094	281 214
Rendement		1 845 284	1 860 625	1 790 754	1 702 719	1 613 555
Revenu requis		4 976 809	4 683 580	4 637 577	4 543 678	4 448 111
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,4312	18,3393	18,3189	18,3084	18,2992
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,4312	18,3393	18,3189	18,3084	18,2992
Revenu de distribution (\$)		9 458 980	8 654 046	8 707 795	8 735 831	8 760 560
Contribution tarifaire annuelle		(4 482 171)	(3 970 466)	(4 070 217)	(4 192 153)	(4 312 450)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(4 421 959)	(4 533 032)	(4 646 044)	(4 760 877)	(4 877 420)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(11 296 499)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(47 446 089)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(18 000 043)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(59 157 648)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(33 226 487)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(90 763 285)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > <b>COMM. - Partenariat</b>	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,44%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > <b>Présidente</b>	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Avec_ajust(nb clients+maturation)_CII-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		673	673	673	673	673
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		19 553,4	19 553,4	19 553,4	19 553,4	19 553,4
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 502 731	2 502 731	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	42 201	42 201	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	369 779	369 779	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 276 092		1 276 092	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(2 035)		(2 035)	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(25 884)	(25 884)	0	0	0	0
Investissement total	4 162 830	2 888 827	1 274 004	0	0	0
Coût d'opération		105 607	105 607	105 607	105 607	105 607
Amortissement comptable		265 087	265 085	265 085	265 085	265 085
Taxe sur les services publics		58 467	54 490	50 514	46 537	42 561
Redevances		18 624	18 624	18 624	18 624	18 624
Impôts		69 419	41 207	41 230	41 029	40 619
Rendement		197 561	204 450	190 056	175 662	161 268
Revenu requis		714 765	689 463	671 115	652 544	633 764
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,9661	13,9661	13,9661	13,9661	13,9661
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,9661	13,9661	13,9661	13,9661	13,9661
Revenu de distribution (\$)		2 730 850	2 730 850	2 730 850	2 730 850	2 730 850
Contribution tarifaire annuelle		(2 016 085)	(2 041 388)	(2 059 735)	(2 078 306)	(2 097 087)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 116 064)	(2 135 226)	(2 154 562)	(2 174 062)	(2 193 715)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(5 506 371)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(21 800 690)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(8 798 362)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(26 449 031)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(15 868 834)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(37 320 579)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > COMM. - Partenariat	Niveau 5
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	51,96%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Présidente	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_Cumul-CII</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 891	2 890	2 909	2 913	2 917
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		70 874,0	66 741,9	67 087,9	67 268,3	67 427,5
Frais de conduites	12 459 926	12 459 926	0	0	0	0
Frais de branchements	19 264 869	18 322 511	529 329	293 257	64 817	54 955
Frais UMQ (2,00%)	523 021	507 607	8 633	4 815	1 064	902
Frais généraux corpo (14,53%)	4 685 608	4 546 443	78 166	43 310	9 573	8 116
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	7 038 303		6 784 396	193 404	30 531	15 926
CASEP - PRC (10 ans)	(463 883)		(463 883)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(293 080)		(285 475)	(5 346)	(1 605)	(355)
CASEP - Immobilisations	(754 386)		0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(925 354)		(869 606)	0	0	0
Investissement total	41 535 023	34 212 496	6 595 417	529 441	104 380	79 544
Coût d'opération		453 874	453 722	456 719	457 381	457 943
Amortissement comptable		1 926 524	1 959 544	1 978 613	1 983 725	1 988 162
Taxe sur les services publics		579 097	556 729	532 548	504 139	475 481
Redevances		67 505	63 569	63 898	64 070	64 222
Impôts		622 401	275 082	296 767	309 173	321 875
Rendement		2 043 036	2 065 328	1 981 033	1 878 574	1 774 986
Revenu requis		5 692 437	5 373 974	5 309 578	5 197 063	5 082 669
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,1993	17,0581	17,0502	17,0462	17,0426
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,1993	17,0581	17,0502	17,0462	17,0426
Revenu de distribution (\$)		12 189 831	11 384 896	11 438 645	11 466 682	11 491 411
Contribution tarifaire annuelle		(6 497 394)	(6 010 922)	(6 129 067)	(6 269 619)	(6 408 742)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 537 274)	(6 667 554)	(6 799 948)	(6 934 326)	(7 070 568)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(16 800 458)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(69 240 900)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(26 794 702)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(85 600 800)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(49 089 442)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(128 077 985)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	20,67%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_PMD-NC</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		4 181	4 636	5 082	5 297	5 390
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		57 570,2	52 489,6	53 889,4	54 590,8	54 972,4
Frais de conduites	15 306 762	15 306 762	0	0	0	0
Frais de branchements	25 126 808	22 015 162	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (2,00%)	662 834	613 136	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	5 971 308	5 511 964	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	10 993 596		8 580 012	1 086 759	773 096	382 941
CASEP - PRC (10 ans)	(823 227)		(823 227)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 076)		(827 410)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 200 322)	(960 837)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	54 064 164	41 701 668	8 349 972	2 144 083	1 154 093	569 555
Coût d'opération		656 395	727 802	797 809	831 591	846 297
Amortissement comptable		2 346 842	2 484 946	2 612 647	2 669 100	2 695 073
Taxe sur les services publics		706 674	694 599	682 866	654 288	619 223
Redevances		54 833	49 994	51 328	51 996	52 359
Impôts		756 708	346 562	392 209	410 391	425 624
Rendement		2 492 279	2 563 758	2 529 991	2 434 592	2 311 906
Revenu requis		7 013 733	6 867 661	7 066 849	7 051 957	6 950 482
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		19,4867	19,8647	20,0779	20,1784	20,2135
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		19,4867	19,8647	20,0779	20,1784	20,2135
Revenu de distribution (\$)		11 218 519	10 426 903	10 819 846	11 015 531	11 111 858
Contribution tarifaire annuelle		(4 204 786)	(3 559 242)	(3 752 997)	(3 963 573)	(4 161 375)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(4 340 573)	(4 520 112)	(4 702 617)	(4 887 623)	(5 074 979)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(10 392 757)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(48 249 195)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(16 795 320)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(61 883 701)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(32 185 818)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(100 357 673)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	14,82%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


Avec_ajust(nb clients+maturation)_PMD-AJ  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		931	931	931	931	931
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		19 763,4	19 763,4	19 763,4	19 763,4	19 763,4
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 519 244	2 519 244	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	42 494	42 494	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	372 221	372 221	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 443 733	1 443 733	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(5 939)	(5 939)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(28 019)	(28 019)	0	0	0	0
Investissement total	4 343 681	2 905 940	1 437 741	0	0	0
Coût d'opération		146 232	146 232	146 232	146 232	146 232
Amortissement comptable		282 276	282 274	282 274	282 274	282 274
Taxe sur les services publics		60 922	56 687	52 453	48 219	43 985
Redevances		18 824	18 824	18 824	18 824	18 824
Impôts		71 227	43 299	43 105	42 685	42 056
Rendement		204 179	212 871	197 543	182 216	166 888
Revenu requis		783 660	760 186	740 430	720 449	700 258
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1782	14,1782	14,1782	14,1782	14,1782
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1782	14,1782	14,1782	14,1782	14,1782
Revenu de distribution (\$)		2 802 098	2 802 098	2 802 098	2 802 098	2 802 098
Contribution tarifaire annuelle		(2 018 438)	(2 041 912)	(2 061 668)	(2 081 649)	(2 101 840)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 122 230)	(2 142 805)	(2 163 556)	(2 184 470)	(2 205 540)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(5 510 724)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(21 913 363)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(8 809 069)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(26 618 241)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(15 908 594)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(37 616 734)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	50,84%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_Cumul-PMD</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 112	5 567	6 013	6 228	6 322
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		77 333,6	72 253,0	73 652,8	74 354,2	74 735,8
Frais de conduites	15 306 762	15 306 762	0	0	0	0
Frais de branchements	27 646 052	24 534 406	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (2,00%)	705 328	655 630	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	6 343 528	5 884 185	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	12 437 329		10 023 745	1 086 759	773 096	382 941
CASEP - PRC (10 ans)	(829 166)		(829 166)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 129)		(827 463)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 228 341)	(988 856)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	58 407 844	44 607 608	9 787 713	2 144 083	1 154 093	569 555
Coût d'opération		802 627	874 034	944 041	977 823	992 529
Amortissement comptable		2 629 119	2 767 220	2 894 921	2 951 374	2 977 347
Taxe sur les services publics		767 596	751 286	735 319	702 507	663 208
Redevances		73 657	68 818	70 151	70 819	71 183
Impôts		827 935	389 861	435 313	453 076	467 679
Rendement		2 696 458	2 776 629	2 727 534	2 616 807	2 478 794
Revenu requis		7 797 393	7 627 847	7 807 279	7 772 407	7 650 740
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,1301	18,3093	18,4948	18,5835	18,6175
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,1301	18,3093	18,4948	18,5835	18,6175
Revenu de distribution (\$)		14 020 617	13 229 001	13 621 944	13 817 629	13 913 956
Contribution tarifaire annuelle		(6 223 225)	(5 601 154)	(5 814 665)	(6 045 222)	(6 263 216)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 462 803)	(6 662 917)	(6 866 173)	(7 072 093)	(7 280 518)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(15 903 481)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(70 162 558)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(25 604 390)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(88 501 941)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(48 094 411)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(137 974 407)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,36%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Avec_ajust(nb clients+maturation)_VGE-NC	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Longueur en mètres linéaires	
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		1	1	1	1	1
Volume en m <sup>3</sup>		25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	250 000	250 000	0	0	0	0
Frais UMQ (0,00%)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	36 325	36 325	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	286 325	286 325	0	0	0	0
Coût d'opération		157	157	157	157	157
Amortissement comptable		13 646	13 646	13 646	13 646	13 646
Taxe sur les services publics		4 090	3 885	3 681	3 476	3 271
Redevances		24 335	24 335	24 335	24 335	24 335
Impôts		5 751	2 590	2 768	2 924	3 059
Rendement		15 177	14 436	13 695	12 954	12 213
Revenu requis		63 157	59 050	58 283	57 493	56 682
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,6848	2,6848	2,6848	2,6848	2,6848
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,6848	2,6848	2,6848	2,6848	2,6848
Revenu de distribution (\$)		685 969	685 969	685 969	685 969	685 969
Contribution tarifaire annuelle		(622 812)	(626 919)	(627 687)	(628 477)	(629 287)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(630 117)	(630 965)	(631 831)	(632 713)	(633 610)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(1 690 352)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(6 361 493)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(2 682 107)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(7 602 517)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(4 757 110)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(10 362 957)
Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	<b>-- &gt; RÉSIDENTIEL - NCR Niveau 2</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	168,93%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	<b>-- &gt; Cadre de direction Ventes</b>

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


Avec_ajust(nb clients+maturation)_VGE-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2	2	2	2	2
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		2 271,7	3 341,7	3 341,7	4 474,2	4 474,2
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	252 298	252 298	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	8 805	8 805	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	65 247	65 247	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	514 293	514 293	0	0	0	0
Coût d'opération		314	314	314	314	314
Amortissement comptable		19 174	19 174	19 174	19 174	19 174
Taxe sur les services publics		7 427	7 139	6 852	6 564	6 276
Redevances		2 164	3 183	3 183	4 261	4 261
Impôts		8 404	2 800	3 194	3 548	3 865
Rendement		27 406	26 364	25 323	24 282	23 241
Revenu requis		64 887	58 974	58 039	58 144	57 132
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,9082	3,6281	3,6281	3,1977	3,1977
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,9082	3,6281	3,6281	3,1977	3,1977
Revenu de distribution (\$)		66 065	121 241	121 241	143 072	143 072
Contribution tarifaire annuelle		(1 178)	(62 267)	(63 202)	(84 928)	(85 940)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(86 987)	(88 066)	(89 177)	(90 317)	(91 484)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(111 066)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(777 981)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(245 778)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(974 453)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(538 387)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(1 500 512)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > COMM. - Partenariat	Niveau 4
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,65%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Vice-président Ventes et dév. de marché	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Avec_ajust(nb clients+maturation)_Cumul-VGE  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		3	3	3	3	3
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		27 821,7	28 891,7	28 891,7	30 024,2	30 024,2
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	502 298	502 298	0	0	0	0
Frais UMQ (1,28%)	8 805	8 805	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	101 572	101 572	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	800 618	800 618	0	0	0	0
Coût d'opération		471	471	471	471	471
Amortissement comptable		32 858	32 858	32 858	32 858	32 858
Taxe sur les services publics		11 516	11 024	10 531	10 038	9 545
Redevances		26 499	27 518	27 518	28 597	28 597
Impôts		14 169	5 403	5 975	6 484	6 936
Rendement		42 581	40 797	39 013	37 229	35 445
Revenu requis		128 095	118 071	116 366	115 677	113 851
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,7031	2,7939	2,7939	2,7612	2,7612
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,7031	2,7939	2,7939	2,7612	2,7612
Revenu de distribution (\$)		752 034	807 210	807 210	829 041	829 041
Contribution tarifaire annuelle		(623 940)	(689 139)	(690 845)	(713 364)	(715 190)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(717 070)	(719 001)	(720 980)	(723 005)	(725 072)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(1 801 292)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(7 139 161)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(2 927 697)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(8 576 664)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(5 295 215)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(11 863 520)
Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	69,70%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_Total-NC</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		4 182	4 637	5 083	5 298	5 391
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		83 120,2	78 039,6	79 439,4	80 140,8	80 522,4
Frais de conduites	15 306 762	15 306 762	0	0	0	0
Frais de branchements	25 376 808	22 265 162	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (1,99%)	662 834	613 136	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	6 007 633	5 548 289	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	10 993 596		8 580 012	1 086 759	773 096	382 941
CASEP - PRC (10 ans)	(823 227)		(823 227)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 076)		(827 410)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 200 322)	(960 837)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	54 350 489	41 987 993	8 349 972	2 144 083	1 154 093	569 555
Coût d'opération		656 552	727 959	797 966	831 748	846 454
Amortissement comptable		2 360 546	2 498 649	2 626 351	2 682 803	2 708 776
Taxe sur les services publics		710 763	698 483	686 544	657 761	622 490
Redevances		79 169	74 330	75 663	76 331	76 694
Impôts		762 480	349 172	394 996	413 333	428 700
Rendement		2 507 455	2 578 189	2 543 678	2 447 535	2 324 105
Revenu requis		7 076 965	6 926 782	7 125 197	7 109 511	7 007 221
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,3220	14,2400	14,4838	14,6012	14,6516
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,3220	14,2400	14,4838	14,6012	14,6516
Revenu de distribution (\$)		11 904 488	11 112 872	11 505 815	11 701 500	11 797 827
Contribution tarifaire annuelle		(4 827 523)	(4 186 090)	(4 380 618)	(4 591 989)	(4 790 606)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(4 970 638)	(5 151 031)	(5 334 406)	(5 520 298)	(5 708 556)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(12 082 917)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(54 610 216)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(19 477 143)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(69 485 755)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(36 942 503)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(110 720 707)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	15,72%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_Total-AJ</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
<b>Cumul</b>	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		933	933	933	933	933
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		22 035,1	23 105,1	23 105,1	24 237,6	24 237,6
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	2 771 542	2 771 542	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	51 299	51 299	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	437 467	437 467	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 444 913	1 444 913	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(5 939)	(5 939)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(63)	(63)	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(28 019)	(28 019)	0	0	0	0
Investissement total	4 859 144	3 420 233	1 438 911	0	0	0
Coût d'opération		146 546	146 546	146 546	146 546	146 546
Amortissement comptable		301 568	301 565	301 565	301 565	301 565
Taxe sur les services publics		68 365	63 840	59 317	54 793	50 270
Redevances		20 988	22 007	22 007	23 085	23 085
Impôts		79 641	46 113	46 311	46 244	45 930
Rendement		231 625	239 289	222 914	206 539	190 164
Revenu requis		848 733	819 360	798 659	778 773	757 560
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,0164	12,6523	12,6523	12,1512	12,1512
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,0164	12,6523	12,6523	12,1512	12,1512
Revenu de distribution (\$)		2 868 164	2 923 340	2 923 340	2 945 170	2 945 170
Contribution tarifaire annuelle		(2 019 430)	(2 103 980)	(2 124 680)	(2 166 398)	(2 187 610)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 209 056)	(2 230 721)	(2 252 592)	(2 274 656)	(2 296 903)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(5 621 273)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(22 690 088)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(9 054 054)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(27 591 439)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(16 445 722)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(39 115 991)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	46,38%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_Renforcement</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		0	0	0	0	0
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de conduites	1 000 000	1 000 000	0	0	0	0
Frais de branchements		0	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	20 000	20 000	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	148 206	148 206	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	1 168 206	1 168 206	0	0	0	0
Coût d'opération		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		27 278	27 278	27 278	27 278	27 278
Taxe sur les services publics		17 114	16 705	16 296	15 886	15 477
Redevances		0	0	0	0	0
Impôts		13 213	710	1 832	2 863	3 810
Rendement		62 693	61 212	59 731	58 249	56 768
Revenu requis		120 297	105 905	105 136	104 277	103 333
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (\$)		0	0	0	0	0
Contribution tarifaire annuelle		120 297	105 905	105 136	104 277	103 333
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		102 310	101 212	100 044	98 809	97 513

Contribution tarifaire ( 3 ans )	299 092	Contribution tarifaire ( 15 ans )	1 027 097
Contribution tarifaire ( 5 ans )	462 816	Contribution tarifaire ( 20 ans )	1 192 499
Contribution tarifaire ( 10 ans )	791 609	Contribution tarifaire ( 40 ans )	1 464 238
Point mort tarifaire (années)	0,00	<b>Grille utilisée</b>	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	0,00%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	<b>--- &gt; VGE</b>
			<b>--- &gt; Vice-président Ventes et dév. de marché</b>

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Avec_ajust(nb clients+maturation)_Cumul-Total</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 115	5 570	6 016	6 231	6 325
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		105 155,2	101 144,8	102 544,6	104 378,4	104 760,0
Frais de conduites	16 494 706	16 494 706	0	0	0	0
Frais de branchements	28 148 350	25 036 704	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (1,99% )	734 133	684 435	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53% )	6 593 306	6 133 962	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	12 442 810		10 029 225	1 086 759	773 096	382 941
CASEP - PRC (10 ans)	(829 166)		(829 166)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 129)	0	(827 463)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 228 341)	(988 856)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	60 382 149	46 576 432	9 793 193	2 144 083	1 154 093	569 555
Coût d'opération		803 098	874 505	944 512	978 294	993 000
Amortissement comptable		2 689 821	2 827 922	2 955 623	3 012 076	3 038 049
Taxe sur les services publics		796 300	779 080	762 202	728 480	688 270
Redevances		100 156	96 336	97 670	99 416	99 780
Impôts		855 372	396 046	443 183	462 479	478 473
Rendement		2 801 923	2 878 889	2 826 498	2 712 476	2 571 166
Revenu requis		8 046 671	7 852 777	8 029 687	7 993 220	7 868 737
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,0484	13,8773	14,0711	14,0323	14,0731
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,0484	13,8773	14,0711	14,0323	14,0731
Revenu de distribution (\$)		14 772 652	14 036 211	14 429 155	14 646 670	14 742 997
Contribution tarifaire annuelle		(6 725 981)	(6 183 434)	(6 399 467)	(6 653 450)	(6 874 260)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(7 076 797)	(7 279 988)	(7 486 438)	(7 695 665)	(7 907 501)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(17 403 208)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(76 268 593)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(28 065 478)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(95 880 080)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(52 592 004)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(148 367 834)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,79%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_RES-NC</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%		
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 067	2 561	3 023	3 252	3 350
Volume en m <sup>3</sup>		6 527 806,5	5 459 587,8	6 554 838,3	7 096 169,0	7 327 357,0
Frais de conduites	2 895 895	2 895 895	0	0	0	0
Frais de branchements	8 462 729	6 267 282	908 151	754 864	373 094	159 338
Frais UMQ (2,00%)	184 392	149 704	14 349	11 927	5 895	2 518
Frais généraux corpo (14,53%)	1 677 200	1 353 162	134 039	111 415	55 067	23 518
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 389 512	3 147 550	927 392	770 857	380 998	162 714
CASEP - PRC (10 ans)	(362 111)	(362 111)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(950 974)	0	(567 145)	(158 772)	(131 973)	(65 228)
CASEP - Immobilisations	(30 195)	(30 195)	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(302 390)	(118 003)	(184 387)	0	0	0
Investissement total	16 964 057	10 517 844	3 090 446	1 646 826	1 072 940	501 144
Coût d'opération		324 478	402 045	474 660	510 551	525 878
Amortissement comptable		698 198	806 054	917 428	969 925	991 922
Taxe sur les services publics		189 076	195 471	204 064	199 762	189 126
Redevances		6 217	5 200	6 243	6 759	6 979
Impôts		206 708	114 400	138 846	144 482	146 582
Rendement		656 874	713 996	750 742	743 105	708 848
Revenu requis		2 081 552	2 237 167	2 491 984	2 574 584	2 569 335
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		27,9466	33,3907	33,1839	33,1053	33,0752
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		27,9466	33,3907	33,1839	33,1053	33,0752
Revenu de distribution (\$)		1 824 297	1 822 994	2 175 152	2 349 207	2 423 541
Contribution tarifaire annuelle		257 255	414 173	316 832	225 377	145 794

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	74 482	4 548	(66 444)	(138 123)	(210 447)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	886 971	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(926 532)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	1 181 305	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(2 911 473)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	985 310	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(9 934 970)

Point mort tarifaire (années)	12,78	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	8,46%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans ajust(nb clients)_RES-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-000000
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Longueur en mètres linéaires	
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		263	263	263	263	263
Volume en m <sup>3</sup>		213 988,5	213 988,5	213 988,5	213 988,5	213 988,5
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	16 784	16 784	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	298	298	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	2 482	2 482	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	170 810	170 810	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(3 968)	(3 968)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(2 170)	(2 170)	0	0	0	0
Investissement total	184 235	17 394	166 842	0	0	0
Coût d'opération		41 291	41 291	41 291	41 291	41 291
Amortissement comptable		17 513	17 513	17 513	17 513	17 513
Taxe sur les services publics		2 501	2 238	1 975	1 713	1 450
Redevances		204	204	204	204	204
Impôts		1 841	2 131	1 910	1 687	1 463
Rendement		6 741	8 578	7 627	6 676	5 725
Revenu requis		70 091	71 955	70 520	69 084	67 646
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		33,9266	33,9266	33,9266	33,9266	33,9266
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		33,9266	33,9266	33,9266	33,9266	33,9266
Revenu de distribution (\$)		72 599	72 599	72 599	72 599	72 599
Contribution tarifaire annuelle		(2 508)	(644)	(2 079)	(3 515)	(4 953)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 392)	(7 832)	(9 273)	(10 715)	(12 158)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(4 732)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(115 910)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(11 380)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(173 725)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(41 340)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(303 513)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > RÉSIDENTIEL - NCR	Niveau 2
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	15,71%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Cadre de direction Ventes	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_Cumul-RES</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%		
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 330	2 824	3 286	3 515	3 613
Volume en m <sup>3</sup>		6 741 794,9	5 673 576,2	6 768 826,7	7 310 157,4	7 541 345,4
Frais de conduites	2 895 895	2 895 895	0	0	0	0
Frais de branchements	8 479 513	6 284 066	908 151	754 864	373 094	159 338
Frais UMQ (2,00%)	184 690	150 002	14 349	11 927	5 895	2 518
Frais généraux corpo (14,53%)	1 679 682	1 355 644	134 039	111 415	55 067	23 518
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 560 322		3 318 360	927 392	770 857	380 998
CASEP - PRC (10 ans)	(366 080)		(366 080)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(950 974)		(567 145)	(158 772)	(131 973)	(65 228)
CASEP - Immobilisations	(30 195)		0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(304 560)	(120 173)	(184 387)	0	0	0
Investissement total	17 148 293	10 535 238	3 257 287	1 646 826	1 072 940	501 144
Coût d'opération		365 769	443 336	515 951	551 842	567 169
Amortissement comptable		715 711	823 567	934 941	987 438	1 009 436
Taxe sur les services publics		191 577	197 710	206 040	201 474	190 576
Redevances		6 421	5 404	6 447	6 963	7 183
Impôts		208 549	116 532	140 756	146 170	148 045
Rendement		663 615	722 574	758 369	749 781	714 572
Revenu requis		2 151 643	2 309 122	2 562 504	2 643 667	2 636 981
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,1364	33,4109	33,2074	33,1293	33,0994
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,1364	33,4109	33,2074	33,1293	33,0994
Revenu de distribution (\$)		1 896 896	1 895 593	2 247 751	2 421 806	2 496 140
Contribution tarifaire annuelle		254 747	413 529	314 753	221 862	140 840

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	68 090	(3 284)	(75 717)	(148 838)	(222 605)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	882 238	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(1 042 442)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	1 169 925	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(3 085 198)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	943 970	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(10 238 484)

Point mort tarifaire (années)	12,58	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	8,53%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_CII-NC</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 305	2 306	2 325	2 330	2 333
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		52 038,1	47 901,2	48 250,2	48 432,2	48 592,8
Frais de conduites	12 598 340	12 598 340	0	0	0	0
Frais de branchements	17 133 678	16 171 273	541 942	298 536	65 984	55 944
Frais UMQ (2,00%)	489 183	473 443	8 838	4 901	1 083	918
Frais généraux corpo (14,53%)	4 391 141	4 249 016	80 028	44 089	9 745	8 262
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 756 731	5 502 824	193 404	30 531	15 926	14 047
CASEP - PRC (10 ans)	(461 849)	(461 849)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(309 035)	0	(300 926)	(5 699)	(1 711)	(378)
CASEP - Immobilisations	(754 386)	(754 386)	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(899 470)	(843 722)	(55 748)	0	0	0
Investissement total	37 944 334	31 893 965	5 315 108	535 231	105 631	80 672
Coût d'opération		361 891	361 964	365 051	365 733	366 312
Amortissement comptable		1 684 048	1 717 028	1 736 373	1 741 545	1 746 035
Taxe sur les services publics		528 763	510 021	489 561	464 803	439 794
Redevances		49 564	45 624	45 956	46 130	46 283
Impôts		562 936	237 555	259 761	272 703	286 159
Rendement		1 875 622	1 889 662	1 818 842	1 729 604	1 639 226
Revenu requis		5 062 825	4 761 854	4 715 545	4 620 517	4 523 809
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,5037	18,4168	18,3962	18,3856	18,3763
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,5037	18,4168	18,3962	18,3856	18,3763
Revenu de distribution (\$)		9 628 964	8 821 860	8 876 196	8 904 539	8 929 539
Contribution tarifaire annuelle		(4 566 138)	(4 060 005)	(4 160 652)	(4 284 022)	(4 405 730)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(4 516 594)	(4 629 041)	(4 743 464)	(4 859 739)	(4 977 756)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(11 533 864)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(48 413 211)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(18 383 373)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(60 343 257)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(33 929 405)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(92 552 754)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > <b>COMM. - Partenariat</b>	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,48%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > <b>Présidente</b>	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_CII-AJ</b>	Type de projet	Extension - Grille	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Laurentides	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		680	680	680	680	680
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		19 714,5	19 714,5	19 714,5	19 714,5	19 714,5
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 531 670	2 531 670	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	42 688	42 688	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	374 054	374 054	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 291 662		1 291 662	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(2 035)		(2 035)	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(25 884)	(25 884)	0	0	0	0
Investissement total	4 212 102	2 922 528	1 289 574	0	0	0
Coût d'opération		106 809	106 809	106 809	106 809	106 809
Amortissement comptable		268 250	268 248	268 248	268 248	268 248
Taxe sur les services publics		59 159	55 134	51 110	47 087	43 063
Redevances		18 777	18 777	18 777	18 777	18 777
Impôts		70 236	41 696	41 718	41 514	41 098
Rendement		199 890	206 868	192 302	177 736	163 171
Revenu requis		723 122	697 533	678 965	660 172	641 167
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,9821	13,9821	13,9821	13,9821	13,9821
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,9821	13,9821	13,9821	13,9821	13,9821
Revenu de distribution (\$)		2 756 505	2 756 505	2 756 505	2 756 505	2 756 505
Contribution tarifaire annuelle		(2 033 384)	(2 058 972)	(2 077 540)	(2 096 333)	(2 115 339)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 134 543)	(2 153 935)	(2 173 502)	(2 193 235)	(2 213 123)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(5 553 791)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(21 992 640)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(8 874 383)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(26 683 382)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(16 006 990)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(37 656 250)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > <b>COMM. - Partenariat</b>	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	51,82%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > <b>Présidente</b>	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_Cumul-CII</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 985	2 986	3 005	3 010	3 014
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		71 752,6	67 615,8	67 964,7	68 146,8	68 307,3
Frais de conduites	12 598 340	12 598 340	0	0	0	0
Frais de branchements	19 665 348	18 702 943	541 942	298 536	65 984	55 944
Frais UMQ (2,00%)	531 871	516 131	8 838	4 901	1 083	918
Frais généraux corpo (14,53%)	4 765 195	4 623 070	80 028	44 089	9 745	8 262
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	7 048 393	6 794 486	193 404	30 531	15 926	14 047
CASEP - PRC (10 ans)	(463 883)	(463 883)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(309 088)	0	(300 980)	(5 699)	(1 711)	(378)
CASEP - Immobilisations	(754 386)	(754 386)	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(925 354)	(869 606)	(55 748)	0	0	0
Investissement total	42 156 436	34 816 493	6 604 682	535 231	105 631	80 672
Coût d'opération		468 700	468 773	471 860	472 543	473 121
Amortissement comptable		1 952 299	1 985 276	2 004 621	2 009 793	2 014 283
Taxe sur les services publics		587 922	565 155	540 671	511 890	482 857
Redevances		68 341	64 401	64 734	64 907	65 060
Impôts		633 172	279 251	301 479	314 217	327 258
Rendement		2 075 513	2 096 530	2 011 145	1 907 340	1 802 396
Revenu requis		5 785 947	5 459 387	5 394 510	5 280 689	5 164 976
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,2614	17,1238	17,1158	17,1117	17,1080
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,2614	17,1238	17,1158	17,1117	17,1080
Revenu de distribution (\$)		12 385 469	11 578 365	11 632 701	11 661 045	11 686 044
Contribution tarifaire annuelle		(6 599 522)	(6 118 978)	(6 238 191)	(6 380 356)	(6 521 068)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 651 137)	(6 782 976)	(6 916 966)	(7 052 974)	(7 190 879)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(17 087 655)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(70 405 851)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(27 257 756)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(87 026 639)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(49 936 395)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(130 209 004)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	20,68%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_PMD-NC</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		4 372	4 866	5 348	5 581	5 683
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		58 565,9	53 360,8	54 805,0	55 528,4	55 920,1
Frais de conduites	15 494 235	15 494 235	0	0	0	0
Frais de branchements	25 596 408	22 438 556	1 450 092	1 053 400	439 077	215 282
Frais UMQ (2,00%)	673 575	623 147	23 186	16 828	6 978	3 436
Frais généraux corpo (14,53%)	6 068 341	5 602 178	214 067	155 504	64 812	31 780
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	11 146 243		8 650 374	1 120 796	801 388	396 924
CASEP - PRC (10 ans)	(823 960)		(823 960)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 260 009)		(868 072)	(164 471)	(133 683)	(65 606)
CASEP - Immobilisations		(784 581)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 201 860)	(961 725)	(240 135)	0	0	0
Investissement total	54 908 391	42 411 809	8 405 553	2 182 057	1 178 572	148 583
Coût d'opération		686 369	764 009	839 711	876 284	892 190
Amortissement comptable		2 382 247	2 523 082	2 653 801	2 711 470	2 737 958
Taxe sur les services publics		717 840	705 492	693 625	664 565	628 920
Redevances		55 782	50 824	52 200	52 889	53 262
Impôts		769 644	351 956	398 607	417 185	432 741
Rendement		2 532 496	2 603 658	2 569 584	2 472 709	2 348 073
Revenu requis		7 144 377	6 999 022	7 207 529	7 195 101	7 093 144
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		19,5562	19,9488	20,1648	20,2667	20,3023
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		19,5562	19,9488	20,1648	20,2667	20,3023
Revenu de distribution (\$)		11 453 260	10 644 854	11 051 348	11 253 746	11 353 080
Contribution tarifaire annuelle		(4 308 883)	(3 645 833)	(3 843 820)	(4 058 645)	(4 259 936)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(4 442 112)	(4 624 494)	(4 809 908)	(4 997 862)	(5 188 204)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(10 646 894)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(49 339 743)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(17 202 068)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(63 254 730)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(32 944 095)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(102 487 725)
Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	14,87%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


Sans ajust(nb clients)_PMD-AJ  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		943	943	943	943	943
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		19 928,5	19 928,5	19 928,5	19 928,5	19 928,5
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 548 453	2 548 453	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	42 986	42 986	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	376 536	376 536	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 462 472	1 462 472	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(6 003)	(6 003)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(28 054)	(28 054)	0	0	0	0
Investissement total	4 396 337	2 939 922	1 456 416	0	0	0
Coût d'opération		148 100	148 100	148 100	148 100	148 100
Amortissement comptable		285 764	285 761	285 761	285 761	285 761
Taxe sur les services publics		61 659	57 372	53 086	48 799	44 513
Redevances		18 981	18 981	18 981	18 981	18 981
Impôts		72 077	43 828	43 628	43 201	42 562
Rendement		206 631	215 446	199 929	184 412	168 895
Revenu requis		793 213	769 488	749 485	729 256	708 812
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1963	14,1963	14,1963	14,1963	14,1963
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1963	14,1963	14,1963	14,1963	14,1963
Revenu de distribution (\$)		2 829 104	2 829 104	2 829 104	2 829 104	2 829 104
Contribution tarifaire annuelle		(2 035 892)	(2 059 616)	(2 079 619)	(2 099 849)	(2 120 292)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 140 935)	(2 161 767)	(2 182 775)	(2 203 950)	(2 225 281)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(5 558 523)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(22 108 550)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(8 885 763)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(26 857 107)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(16 048 330)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(37 959 763)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	50,71%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_Cumul-PMD</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 315	5 810	6 292	6 525	6 626
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		78 494,4	73 289,4	74 733,6	75 456,9	75 848,7
Frais de conduites	15 494 235	15 494 235	0	0	0	0
Frais de branchements	28 144 861	24 987 009	1 450 092	1 053 400	439 077	215 282
Frais UMQ (2,00%)	716 561	666 133	23 186	16 828	6 978	3 436
Frais généraux corpo (14,53%)	6 444 877	5 978 714	214 067	155 504	64 812	31 780
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	12 608 715		10 112 846	1 120 796	801 388	396 924
CASEP - PRC (10 ans)	(829 963)		(829 963)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 260 063)		(868 125)	(164 471)	(133 683)	(65 606)
CASEP - Immobilisations		(784 581)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 229 914)		(989 779)	(240 135)	0	0
Investissement total	59 304 728	45 351 731	9 861 969	2 182 057	1 178 572	581 816
Coût d'opération		834 469	912 109	987 812	1 024 384	1 040 291
Amortissement comptable		2 668 010	2 808 843	2 939 562	2 997 231	3 023 719
Taxe sur les services publics		779 499	762 865	746 711	713 364	673 433
Redevances		74 763	69 805	71 181	71 870	72 243
Impôts		841 721	395 783	442 236	460 387	475 303
Rendement		2 739 128	2 819 104	2 769 513	2 657 121	2 516 969
Revenu requis		7 937 589	7 768 510	7 957 014	7 924 357	7 801 956
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,1954	18,3846	18,5733	18,6634	18,6980
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,1954	18,3846	18,5733	18,6634	18,6980
Revenu de distribution (\$)		14 282 365	13 473 958	13 880 452	14 082 851	14 182 184
Contribution tarifaire annuelle		(6 344 775)	(5 705 449)	(5 923 438)	(6 158 494)	(6 380 228)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 583 047)	(6 786 260)	(6 992 683)	(7 201 812)	(7 413 485)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(16 205 417)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(71 448 292)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(26 087 831)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(90 111 838)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(48 992 425)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(140 447 487)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,39%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_VGE-NC</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Longueur en mètres linéaires	
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		1	1	1	1	1
Volume en m <sup>3</sup>		25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	250 000	250 000	0	0	0	0
Frais UMQ (0,00%)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	36 325	36 325	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	286 325	286 325	0	0	0	0
Coût d'opération		157	157	157	157	157
Amortissement comptable		13 646	13 646	13 646	13 646	13 646
Taxe sur les services publics		4 090	3 885	3 681	3 476	3 271
Redevances		24 335	24 335	24 335	24 335	24 335
Impôts		5 751	2 590	2 768	2 924	3 059
Rendement		15 177	14 436	13 695	12 954	12 213
Revenu requis		63 157	59 050	58 283	57 493	56 682
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,6848	2,6848	2,6848	2,6848	2,6848
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,6848	2,6848	2,6848	2,6848	2,6848
Revenu de distribution (\$)		685 969	685 969	685 969	685 969	685 969
Contribution tarifaire annuelle		(622 812)	(626 919)	(627 687)	(628 477)	(629 287)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(630 117)	(630 965)	(631 831)	(632 713)	(633 610)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(1 690 352)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(6 361 493)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(2 682 107)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(7 602 517)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(4 757 110)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(10 362 957)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > <b>RÉSIDENTIEL - NCR</b>	<b>Niveau 2</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	168,93%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > <b>Cadre de direction Ventes</b>	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans ajust(nb clients)_VGE-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2	2	2	2	2
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		2 271,7	3 341,7	3 341,7	4 474,2	4 474,2
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	252 298	252 298	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	8 805	8 805	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	65 247	65 247	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	514 293	514 293	0	0	0	0
Coût d'opération		314	314	314	314	314
Amortissement comptable		19 174	19 174	19 174	19 174	19 174
Taxe sur les services publics		7 427	7 139	6 852	6 564	6 276
Redevances		2 164	3 183	3 183	4 261	4 261
Impôts		8 404	2 800	3 194	3 548	3 865
Rendement		27 406	26 364	25 323	24 282	23 241
Revenu requis		64 887	58 974	58 039	58 144	57 132
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,9082	3,6281	3,6281	3,1977	3,1977
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,9082	3,6281	3,6281	3,1977	3,1977
Revenu de distribution (\$)		66 065	121 241	121 241	143 072	143 072
Contribution tarifaire annuelle		(1 178)	(62 267)	(63 202)	(84 928)	(85 940)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(86 987)	(88 066)	(89 177)	(90 317)	(91 484)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(111 066)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(777 981)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(245 778)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(974 453)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(538 387)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(1 500 512)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > COMM. - Partenariat	Niveau 4
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,65%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Vice-président Ventes et dév. de marché	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


Sans ajust(nb clients)_Cumul-VGE  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		3	3	3	3	3
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		27 821,7	28 891,7	28 891,7	30 024,2	30 024,2
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	502 298	502 298	0	0	0	0
Frais UMQ (1,28% )	8 805	8 805	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53% )	101 572	101 572	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	800 618	800 618	0	0	0	0
Coût d'opération		471	471	471	471	471
Amortissement comptable		32 858	32 858	32 858	32 858	32 858
Taxe sur les services publics		11 516	11 024	10 531	10 038	9 545
Redevances		26 499	27 518	27 518	28 597	28 597
Impôts		14 169	5 403	5 975	6 484	6 936
Rendement		42 581	40 797	39 013	37 229	35 445
Revenu requis		128 095	118 071	116 366	115 677	113 851
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,7031	2,7939	2,7939	2,7612	2,7612
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,7031	2,7939	2,7939	2,7612	2,7612
Revenu de distribution (\$)		752 034	807 210	807 210	829 041	829 041
Contribution tarifaire annuelle		(623 940)	(689 139)	(690 845)	(713 364)	(715 190)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(717 070)	(719 001)	(720 980)	(723 005)	(725 072)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(1 801 292)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(7 139 161)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(2 927 697)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(8 576 664)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(5 295 215)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(11 863 520)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	69,70%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_Total-NC</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
<b>Cumul</b>	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		4 373	4 867	5 349	5 582	5 684
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		84 115,9	78 910,8	80 355,0	81 078,4	81 470,1
Frais de conduites	15 494 235	15 494 235	0	0	0	0
Frais de branchements	25 846 408	22 688 556	1 450 092	1 053 400	439 077	215 282
Frais UMQ (1,99% )	673 575	623 147	23 186	16 828	6 978	3 436
Frais généraux corpo (14,53% )	6 104 666	5 638 503	214 067	155 504	64 812	31 780
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	11 146 243		8 650 374	1 120 796	801 388	396 924
CASEP - PRC (10 ans)	(823 960)		(823 960)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 260 009)		(868 072)	(164 471)	(133 683)	(65 606)
CASEP - Immobilisations		(784 581)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 201 860)	(961 725)	(240 135)	0	0	0
Investissement total	55 194 716	42 698 134	8 405 553	2 182 057	1 178 572	581 816
Coût d'opération		686 526	764 166	839 868	876 441	892 347
Amortissement comptable		2 395 950	2 536 785	2 667 504	2 725 173	2 751 661
Taxe sur les services publics		721 929	709 376	697 303	668 037	632 187
Redevances		80 117	75 159	76 535	77 224	77 597
Impôts		775 416	354 566	401 395	420 128	435 818
Rendement		2 547 672	2 618 090	2 583 272	2 485 652	2 360 272
Revenu requis		7 207 609	7 058 142	7 265 877	7 252 655	7 149 882
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,4316	14,3590	14,6068	14,7261	14,7773
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,4316	14,3590	14,6068	14,7261	14,7773
Revenu de distribution (\$)		12 139 230	11 330 823	11 737 318	11 939 716	12 039 049
Contribution tarifaire annuelle		(4 931 620)	(4 272 681)	(4 471 441)	(4 687 061)	(4 889 167)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(5 072 177)	(5 255 412)	(5 441 697)	(5 630 538)	(5 821 781)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(12 337 055)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(55 700 765)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(19 883 892)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(70 856 787)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(37 700 782)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(112 850 758)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	15,75%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans ajust(nb clients)_Total-AJ  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		945	945	945	945	945
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		22 200,2	23 270,3	23 270,3	24 402,7	24 402,7
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	2 800 751	2 800 751	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	51 791	51 791	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	441 783	441 783	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 462 472		1 462 472	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(6 003)		(6 003)	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(28 054)	(28 054)	0	0	0	0
Investissement total	4 910 631	3 454 215	1 456 416	0	0	0
Coût d'opération		148 414	148 414	148 414	148 414	148 414
Amortissement comptable		304 937	304 935	304 935	304 935	304 935
Taxe sur les services publics		69 086	64 511	59 937	55 363	50 789
Redevances		21 145	22 164	22 164	23 243	23 243
Impôts		80 480	46 627	46 822	46 750	46 427
Rendement		234 037	241 810	225 252	208 694	192 136
Revenu requis		858 100	828 462	807 525	787 399	765 944
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,0412	12,6786	12,6786	12,1797	12,1797
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,0412	12,6786	12,6786	12,1797	12,1797
Revenu de distribution (\$)		2 895 169	2 950 345	2 950 345	2 972 176	2 972 176
Contribution tarifaire annuelle		(2 037 069)	(2 121 883)	(2 142 821)	(2 184 777)	(2 206 232)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(2 227 922)	(2 249 833)	(2 271 952)	(2 294 267)	(2 316 765)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(5 669 589)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(22 886 531)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(9 131 541)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(27 831 560)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(16 586 717)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(39 460 275)
Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	46,31%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


<b>Sans ajust(nb clients)_Renforcement</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		0	0	0	0	0
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de conduites 1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%) 20 000	20 000	0	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%) 148 206	148 206	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total 1 168 206	1 168 206	0	0	0	0	0
Coût d'opération		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		27 278	27 278	27 278	27 278	27 278
Taxe sur les services publics		17 114	16 705	16 296	15 886	15 477
Redevances		0	0	0	0	0
Impôts		13 213	710	1 832	2 863	3 810
Rendement		62 693	61 212	59 731	58 249	56 768
Revenu requis		120 297	105 905	105 136	104 277	103 333
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (\$)		0	0	0	0	0
Contribution tarifaire annuelle		120 297	105 905	105 136	104 277	103 333

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	102 310	101 212	100 044	98 809	97 513

Contribution tarifaire ( 3 ans )	299 092	Contribution tarifaire ( 15 ans )	1 027 097
Contribution tarifaire ( 5 ans )	462 816	Contribution tarifaire ( 20 ans )	1 192 499
Contribution tarifaire ( 10 ans )	791 609	Contribution tarifaire ( 40 ans )	1 464 238

Point mort tarifaire (années)	0,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > VGE	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	0,00%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > Vice-président Ventes et dév. de marché	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans ajust(nb clients)_Cumul-Total</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 318	5 813	6 295	6 528	6 629
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		106 316,1	102 181,1	103 625,3	105 481,1	105 872,9
Frais de conduites	16 682 179	16 682 179	0	0	0	0
Frais de branchements	28 647 159	25 489 307	1 450 092	1 053 400	439 077	215 282
Frais UMQ (1,99%)	745 366	694 938	23 186	16 828	6 978	3 436
Frais généraux corpo (14,53%)	6 694 654	6 228 491	214 067	155 504	64 812	31 780
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	12 608 715		10 112 846	1 120 796	801 388	396 924
CASEP - PRC (10 ans)	(829 963)		(829 963)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 260 063)		(868 125)	(164 471)	(133 683)	(65 606)
CASEP - Immobilisations		(784 581)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 229 914)		(989 779)	(240 135)	0	0
Investissement total	61 273 553	47 320 555	9 861 969	2 182 057	1 178 572	581 816
Coût d'opération		834 940	912 580	988 283	1 024 855	1 040 762
Amortissement comptable		2 728 164	2 868 997	2 999 715	3 057 384	3 083 872
Taxe sur les services publics		808 129	790 592	773 536	739 287	698 454
Redevances		101 262	97 323	98 699	100 467	100 840
Impôts		869 109	401 903	450 048	469 740	486 054
Rendement		2 844 402	2 921 112	2 868 255	2 752 596	2 609 177
Revenu requis		8 186 005	7 992 508	8 178 536	8 144 329	8 019 159
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1412	13,9763	14,1738	14,1370	14,1785
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1412	13,9763	14,1738	14,1370	14,1785
Revenu de distribution (\$)		15 034 399	14 281 169	14 687 663	14 911 892	15 011 225
Contribution tarifaire annuelle		(6 848 394)	(6 288 661)	(6 509 127)	(6 767 562)	(6 992 067)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(7 197 790)	(7 404 034)	(7 613 607)	(7 825 996)	(8 041 034)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(17 707 556)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(77 560 208)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(28 552 623)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(97 495 858)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(53 495 899)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(150 846 793)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,81%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans maturation_RES-NC  Cumul	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%		
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		1 963	2 418	2 845	3 056	3 146
Volume en m <sup>3</sup>		6 578 512,2	5 580 163,5	6 689 440,4	7 237 703,8	7 471 852,5
Frais de conduites	2 846 836	2 846 836	0	0	0	0
Frais de branchements	8 364 670	6 195 383	897 330	745 870	368 648	157 440
Frais UMQ (2,00%)	182 014	147 730	14 182	11 788	5 826	2 488
Frais généraux corpo (14,53%)	1 655 479	1 335 300	132 443	110 088	54 411	23 238
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 445 638	3 172 293	940 373	781 648	386 332	164 992
CASEP - PRC (10 ans)	(361 378)	(361 378)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(896 049)	0	(541 988)	(146 458)	(121 737)	(60 169)
CASEP - Immobilisations	(30 134)	(30 134)	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(300 852)	(117 115)	(183 737)	0	0	0
Investissement total	16 906 224	10 377 999	3 129 144	1 661 661	1 088 796	509 328
Coût d'opération		308 128	379 687	446 697	479 817	493 961
Amortissement comptable		695 464	805 246	917 788	971 060	993 421
Taxe sur les services publics		187 402	194 202	202 979	198 816	188 234
Redevances		6 266	5 315	6 371	6 894	7 117
Impôts		204 626	114 298	138 627	144 283	146 274
Rendement		650 312	709 163	746 643	739 622	705 622
Revenu requis		2 052 198	2 207 911	2 459 106	2 540 491	2 534 629
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,1545	33,4428	33,2346	33,1553	33,1250
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,1545	33,4428	33,2346	33,1553	33,1250
Revenu de distribution (\$)		1 852 146	1 866 165	2 223 212	2 399 683	2 475 050
Contribution tarifaire annuelle		200 052	341 746	235 894	140 807	59 579

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(11 672)	(81 877)	(153 107)	(225 017)	(297 567)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	698 490	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(1 764 502)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	858 192	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(3 926 302)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	377 676	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(11 309 780)

Point mort tarifaire (années)	11,05	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	8,91%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans maturation_RES-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-000000
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Longueur en mètres linéaires	
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		259	259	259	259	259
Volume en m <sup>3</sup>		221 059,3	221 059,3	221 059,3	221 059,3	221 059,3
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	16 513	16 513	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	293	293	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	2 442	2 442	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	167 641	167 641	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(3 904)	(3 904)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(2 135)	(2 135)	0	0	0	0
Investissement total	180 850	17 113	163 737	0	0	0
Coût d'opération		40 625	40 625	40 625	40 625	40 625
Amortissement comptable		17 189	17 189	17 189	17 189	17 189
Taxe sur les services publics		2 455	2 197	1 939	1 681	1 424
Redevances		211	211	211	211	211
Impôts		1 808	2 092	1 875	1 656	1 436
Rendement		6 618	8 420	7 487	6 553	5 620
Revenu requis		68 905	70 734	69 326	67 916	66 505
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		33,9266	33,9266	33,9266	33,9266	33,9266
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		33,9266	33,9266	33,9266	33,9266	33,9266
Revenu de distribution (\$)		74 998	74 998	74 998	74 998	74 998
Contribution tarifaire annuelle		(6 092)	(4 264)	(5 672)	(7 082)	(8 493)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(9 905)	(11 319)	(12 733)	(14 148)	(15 564)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(14 455)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(150 383)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(26 706)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(214 157)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(68 040)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(356 712)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > RÉSIDENTIEL - NCR	Niveau 2
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,74%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Cadre de direction Ventes	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


<b>Sans maturation_Cumul-RES</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	RÉSIDENTIEL	OTP	10-cumul
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%		
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 221	2 677	3 104	3 315	3 405
Volume en m <sup>3</sup>		6 799 571,5	5 801 222,8	6 910 499,7	7 458 763,1	7 692 911,8
Frais de conduites	2 846 836	2 846 836	0	0	0	0
Frais de branchements	8 381 183	6 211 895	897 330	745 870	368 648	157 440
Frais UMQ (2,00%)	182 308	148 023	14 182	11 788	5 826	2 488
Frais généraux corpo (14,53%)	1 657 920	1 337 741	132 443	110 088	54 411	23 238
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 613 279		3 339 934	940 373	781 648	386 332
CASEP - PRC (10 ans)	(365 283)		(365 283)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(896 049)		(541 988)	(146 458)	(121 737)	(60 169)
CASEP - Immobilisations	(30 134)		0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(302 987)	(119 250)	(183 737)	0	0	0
Investissement total	17 087 074	10 395 112	3 292 881	1 661 661	1 088 796	509 328
Coût d'opération		348 753	420 312	487 322	520 442	534 586
Amortissement comptable		712 653	822 436	934 977	988 249	1 010 610
Taxe sur les services publics		189 857	196 399	204 919	200 497	189 658
Redevances		6 476	5 525	6 582	7 104	7 327
Impôts		206 434	116 390	140 502	145 939	147 710
Rendement		656 930	717 583	754 130	746 175	711 242
Revenu requis		2 121 104	2 278 645	2 528 432	2 608 407	2 601 134
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,3421	33,4613	33,2568	33,1782	33,1480
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		28,3421	33,4613	33,2568	33,1782	33,1480
Revenu de distribution (\$)		1 927 144	1 941 163	2 298 210	2 474 681	2 550 048
Contribution tarifaire annuelle		193 960	337 482	230 222	133 725	51 086

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(21 578)	(93 195)	(165 840)	(239 165)	(313 132)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	684 036	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(1 914 885)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	831 486	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(4 140 459)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	309 636	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(11 666 493)

Point mort tarifaire (années)	10,83	Grille utilisée	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	8,99%	Signataire supérieur - Ventes	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_CII-NC</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 218	2 217	2 236	2 241	2 244
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		60 191,0	55 173,0	55 583,6	55 797,8	55 986,7
Frais de conduites	12 459 926	12 459 926	0	0	0	0
Frais de branchements	16 762 138	15 819 780	529 329	293 257	64 817	54 955
Frais UMQ (2,00%)	480 819	465 406	8 633	4 815	1 064	902
Frais généraux corpo (14,53%)	4 315 829	4 176 665	78 166	43 310	9 573	8 116
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	5 756 731	5 502 824	193 404	30 531	15 926	14 047
CASEP - PRC (10 ans)	(461 849)	(461 849)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(293 027)	(285 422)	(5 346)	(1 605)	(355)	(301)
CASEP - Immobilisations	(754 386)	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(899 470)	(843 722)	(55 748)	0	0	0
Investissement total	37 366 712	31 323 669	5 315 933	529 441	104 380	79 544
Coût d'opération		348 267	348 115	351 112	351 774	352 336
Amortissement comptable		1 660 889	1 693 912	1 712 980	1 718 093	1 722 529
Taxe sur les services publics		520 556	502 173	481 977	457 552	432 879
Redevances		57 330	52 550	52 941	53 145	53 325
Impôts		552 932	233 810	255 480	268 094	281 214
Rendement		1 845 284	1 860 625	1 790 754	1 702 719	1 613 555
Revenu requis		4 985 258	4 691 184	4 645 244	4 551 377	4 455 838
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,2790	18,1814	18,1609	18,1504	18,1412
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		18,2790	18,1814	18,1609	18,1504	18,1412
Revenu de distribution (\$)		11 002 320	10 031 204	10 094 500	10 127 516	10 156 637
Contribution tarifaire annuelle		(6 017 062)	(5 340 020)	(5 449 256)	(5 576 139)	(5 700 800)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(5 810 310)	(5 921 382)	(6 034 394)	(6 149 227)	(6 265 770)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(15 161 201)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(61 557 429)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(24 050 697)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(75 956 353)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(43 837 183)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(113 357 915)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > <b>COMM. - Partenariat</b>	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	20,41%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > <b>Présidente</b>	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_CII-AJ</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		673	673	673	673	673
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		21 970,1	21 970,1	21 970,1	21 970,1	21 970,1
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 502 731	2 502 731	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	42 201	42 201	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	369 779	369 779	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 281 572		1 281 572	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(2 035)		(2 035)	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(25 884)	(25 884)	0	0	0	0
Investissement total	4 168 311	2 888 827	1 279 484	0	0	0
Coût d'opération		105 607	105 607	105 607	105 607	105 607
Amortissement comptable		265 635	265 633	265 633	265 633	265 633
Taxe sur les services publics		58 541	54 556	50 571	46 587	42 602
Redevances		20 926	20 926	20 926	20 926	20 926
Impôts		69 468	41 272	41 287	41 079	40 661
Rendement		197 752	204 703	190 280	175 856	161 432
Revenu requis		717 929	692 696	674 303	655 686	636 860
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,9661	13,9661	13,9661	13,9661	13,9661
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,9661	13,9661	13,9661	13,9661	13,9661
Revenu de distribution (\$)		3 068 371	3 068 371	3 068 371	3 068 371	3 068 371
Contribution tarifaire annuelle		(2 350 442)	(2 375 675)	(2 394 068)	(2 412 685)	(2 431 511)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 450 534)	(2 469 742)	(2 489 123)	(2 508 668)	(2 528 367)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(6 409 538)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(25 175 307)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(10 228 892)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(30 472 517)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(18 398 216)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(42 743 499)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > <b>COMM. - Partenariat</b>	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	59,06%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > <b>Présidente</b>	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Cumul-CII</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2 891	2 890	2 909	2 913	2 917
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		82 161,1	77 143,1	77 553,7	77 767,9	77 956,8
Frais de conduites	12 459 926	12 459 926	0	0	0	0
Frais de branchements	19 264 869	18 322 511	529 329	293 257	64 817	54 955
Frais UMQ (2,00%)	523 021	507 607	8 633	4 815	1 064	902
Frais généraux corpo (14,53%)	4 685 608	4 546 443	78 166	43 310	9 573	8 116
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	7 038 303		6 784 396	193 404	30 531	15 926
CASEP - PRC (10 ans)	(463 883)		(463 883)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(293 080)		(285 475)	(5 346)	(1 605)	(301)
CASEP - Immobilisations	(754 386)		0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(925 354)		(869 606)	(55 748)	0	0
Investissement total	41 535 023	34 212 496	6 595 417	529 441	104 380	79 544
Coût d'opération		453 874	453 722	456 719	457 381	457 943
Amortissement comptable		1 926 524	1 959 544	1 978 613	1 983 725	1 988 162
Taxe sur les services publics		579 097	556 729	532 548	504 139	475 481
Redevances		78 255	73 476	73 867	74 071	74 251
Impôts		622 401	275 082	296 767	309 173	321 875
Rendement		2 043 036	2 065 328	1 981 033	1 878 574	1 774 986
Revenu requis		5 703 187	5 383 881	5 319 547	5 207 063	5 092 698
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,1257	16,9809	16,9726	16,9683	16,9645
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,1257	16,9809	16,9726	16,9683	16,9645
Revenu de distribution (\$)		14 070 692	13 099 576	13 162 871	13 195 887	13 225 009
Contribution tarifaire annuelle		(8 367 504)	(7 715 695)	(7 843 324)	(7 988 824)	(8 132 311)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(8 260 843)	(8 391 124)	(8 523 517)	(8 657 895)	(8 794 137)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(21 570 739)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(86 732 735)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(34 279 589)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(106 428 870)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(62 235 400)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(156 101 414)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	23,99%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans maturation_PMD-NC  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		4 181	4 636	5 082	5 297	5 390
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		66 769,5	60 753,1	62 273,0	63 035,5	63 458,5
Frais de conduites	15 306 762	15 306 762	0	0	0	0
Frais de branchements	25 126 808	22 015 162	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (2,00%)	662 834	613 136	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	5 971 308	5 511 964	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	11 202 369		8 675 117	1 133 778	812 178	402 257
CASEP - PRC (10 ans)	(823 227)		(823 227)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 076)		(827 410)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 200 322)	(960 837)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	54 272 936	41 701 668	8 445 077	2 191 102	1 193 176	588 872
Coût d'opération		656 395	727 802	797 809	831 591	846 297
Amortissement comptable		2 356 353	2 499 158	2 630 768	2 689 152	2 715 950
Taxe sur les services publics		707 958	696 375	684 956	656 368	621 113
Redevances		63 595	57 865	59 313	60 039	60 442
Impôts		757 558	348 108	394 107	412 377	427 487
Rendement		2 495 596	2 569 787	2 537 397	2 442 341	2 319 177
Revenu requis		7 037 456	6 899 095	7 104 350	7 091 868	6 990 467
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		19,2520	19,5831	19,7802	19,8733	19,9054
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		19,2520	19,5831	19,7802	19,8733	19,9054
Revenu de distribution (\$)		12 854 466	11 897 369	12 317 712	12 527 199	12 631 687
Contribution tarifaire annuelle		(5 817 010)	(4 998 274)	(5 213 362)	(5 435 332)	(5 641 220)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(5 821 982)	(6 003 259)	(6 187 501)	(6 374 244)	(6 563 337)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(14 462 710)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(63 321 931)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(23 192 504)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(79 882 656)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(43 459 507)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(124 667 695)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,04%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0


Sans maturation_PMD-AJ  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		931	931	931	931	931
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		22 191,2	22 191,2	22 191,2	22 191,2	22 191,2
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	2 519 244	2 519 244	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	42 494	42 494	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	372 221	372 221	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 449 213	1 449 213	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(5 939)	(5 939)	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(28 019)	(28 019)	0	0	0	0
Investissement total	4 349 161	2 905 940	1 443 221	0	0	0
Coût d'opération		146 232	146 232	146 232	146 232	146 232
Amortissement comptable		282 825	282 822	282 822	282 822	282 822
Taxe sur les services publics		60 996	56 753	52 510	48 268	44 026
Redevances		21 136	21 136	21 136	21 136	21 136
Impôts		71 276	43 364	43 162	42 735	42 098
Rendement		204 370	213 123	197 766	182 409	167 052
Revenu requis		786 834	763 430	743 629	723 602	703 365
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1650	14,1650	14,1650	14,1650	14,1650
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,1650	14,1650	14,1650	14,1650	14,1650
Revenu de distribution (\$)		3 143 369	3 143 369	3 143 369	3 143 369	3 143 369
Contribution tarifaire annuelle		(2 356 535)	(2 379 939)	(2 399 741)	(2 419 767)	(2 440 004)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 460 439)	(2 481 060)	(2 501 856)	(2 522 816)	(2 543 931)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(6 423 993)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(25 325 690)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(10 255 599)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(30 686 673)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(18 466 256)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(43 100 211)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	-- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	57,83%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Cumul-PMD</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 112	5 567	6 013	6 228	6 322
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		88 960,7	82 944,3	84 464,2	85 226,6	85 649,7
Frais de conduites	15 306 762	15 306 762	0	0	0	0
Frais de branchements	27 646 052	24 534 406	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (2,00%)	705 328	655 630	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	6 343 528	5 884 185	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	12 651 582		10 124 330	1 133 778	812 178	402 257
CASEP - PRC (10 ans)	(829 166)		(829 166)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 129)	0	(827 463)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 228 341)	(988 856)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	58 622 097	44 607 608	9 888 298	2 191 102	1 193 176	588 872
Coût d'opération		802 627	874 034	944 041	977 823	992 529
Amortissement comptable		2 639 178	2 781 980	2 913 590	2 971 974	2 998 772
Taxe sur les services publics		768 954	753 128	737 467	704 636	665 139
Redevances		84 731	79 001	80 449	81 175	81 578
Impôts		828 834	391 472	437 269	455 112	469 585
Rendement		2 699 966	2 782 911	2 735 163	2 624 750	2 486 229
Revenu requis		7 824 291	7 662 526	7 847 979	7 815 470	7 693 832
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,9830	18,1335	18,3049	18,3869	18,4181
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		17,9830	18,1335	18,3049	18,3869	18,4181
Revenu de distribution (\$)		15 997 836	15 040 739	15 461 081	15 670 569	15 775 056
Contribution tarifaire annuelle		(8 173 545)	(7 378 213)	(7 613 102)	(7 855 099)	(8 081 224)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(8 282 421)	(8 484 319)	(8 689 357)	(8 897 060)	(9 107 269)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(20 886 703)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(88 647 620)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(33 448 103)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(110 569 329)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(61 925 764)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(167 767 906)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	19,89%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans maturation_VGE-NC	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Nbr de clients potentiels	0	Municipalité	Cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Longueur en mètres linéaires	
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		1	1	1	1	1
Volume en m <sup>3</sup>		25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0	25 550 000,0
Frais de conduites	0	0	0	0	0	0
Frais de branchements	250 000	250 000	0	0	0	0
Frais UMQ (0,00%)	0	0	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	36 325	36 325	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	286 325	286 325	0	0	0	0
Coût d'opération		157	157	157	157	157
Amortissement comptable		13 646	13 646	13 646	13 646	13 646
Taxe sur les services publics		4 090	3 885	3 681	3 476	3 271
Redevances		24 335	24 335	24 335	24 335	24 335
Impôts		5 751	2 590	2 768	2 924	3 059
Rendement		15 177	14 436	13 695	12 954	12 213
Revenu requis		63 157	59 050	58 283	57 493	56 682
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,6848	2,6848	2,6848	2,6848	2,6848
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,6848	2,6848	2,6848	2,6848	2,6848
Revenu de distribution (\$)		685 969	685 969	685 969	685 969	685 969
Contribution tarifaire annuelle		(622 812)	(626 919)	(627 687)	(628 477)	(629 287)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(630 117)	(630 965)	(631 831)	(632 713)	(633 610)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(1 690 352)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(6 361 493)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(2 682 107)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(7 602 517)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(4 757 110)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(10 362 957)
Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	<b>-- &gt; RÉSIDENTIEL - NCR Niveau 2</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	168,93%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	<b>-- &gt; Cadre de direction Ventes</b>

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

Sans maturation_VGE-AJ	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		2	2	2	2	2
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		2 271,7	3 341,7	3 341,7	4 474,2	4 474,2
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	252 298	252 298	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	8 805	8 805	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	65 247	65 247	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	514 293	514 293	0	0	0	0
Coût d'opération		314	314	314	314	314
Amortissement comptable		19 174	19 174	19 174	19 174	19 174
Taxe sur les services publics		7 427	7 139	6 852	6 564	6 276
Redevances		2 164	3 183	3 183	4 261	4 261
Impôts		8 404	2 800	3 194	3 548	3 865
Rendement		27 406	26 364	25 323	24 282	23 241
Revenu requis		64 887	58 974	58 039	58 144	57 132
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,9082	3,6281	3,6281	3,1977	3,1977
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,9082	3,6281	3,6281	3,1977	3,1977
Revenu de distribution (\$)		66 065	121 241	121 241	143 072	143 072
Contribution tarifaire annuelle		(1 178)	(62 267)	(63 202)	(84 928)	(85 940)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(86 987)	(88 066)	(89 177)	(90 317)	(91 484)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(111 066)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(777 981)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(245 778)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(974 453)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(538 387)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(1 500 512)

Point mort tarifaire (années)	1,00	Grille utilisée	-- > COMM. - Partenariat	Niveau 4
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,65%	Signataire supérieur - Ventes	-- > Vice-président Ventes et dév. de marché	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Cumul-VGE</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		3	3	3	3	3
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		27 821,7	28 891,7	28 891,7	30 024,2	30 024,2
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	502 298	502 298	0	0	0	0
Frais UMQ (1,28% )	8 805	8 805	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53% )	101 572	101 572	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans		0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)		0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total	800 618	800 618	0	0	0	0
Coût d'opération		471	471	471	471	471
Amortissement comptable		32 858	32 858	32 858	32 858	32 858
Taxe sur les services publics		11 516	11 024	10 531	10 038	9 545
Redevances		26 499	27 518	27 518	28 597	28 597
Impôts		14 169	5 403	5 975	6 484	6 936
Rendement		42 581	40 797	39 013	37 229	35 445
Revenu requis		128 095	118 071	116 366	115 677	113 851
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,7031	2,7939	2,7939	2,7612	2,7612
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		2,7031	2,7939	2,7939	2,7612	2,7612
Revenu de distribution (\$)		752 034	807 210	807 210	829 041	829 041
Contribution tarifaire annuelle		(623 940)	(689 139)	(690 845)	(713 364)	(715 190)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(717 070)	(719 001)	(720 980)	(723 005)	(725 072)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(1 801 292)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(7 139 161)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(2 927 697)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(8 576 664)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(5 295 215)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(11 863 520)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	69,70%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Total-NC</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		4 182	4 637	5 083	5 298	5 391
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		92 319,5	86 303,1	87 823,0	88 585,5	89 008,5
Frais de conduites	15 306 762	15 306 762	0	0	0	0
Frais de branchements	25 376 808	22 265 162	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (1,99%)	662 834	613 136	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	6 007 633	5 548 289	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	11 202 369		8 675 117	1 133 778	812 178	402 257
CASEP - PRC (10 ans)	(823 227)		(823 227)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 076)	0	(827 410)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 200 322)	(960 837)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	54 559 261	41 987 993	8 445 077	2 191 102	1 193 176	588 872
Coût d'opération		656 552	727 959	797 966	831 748	846 454
Amortissement comptable		2 370 056	2 512 862	2 644 472	2 702 856	2 729 654
Taxe sur les services publics		712 047	700 259	688 634	659 840	624 380
Redevances		87 931	82 200	83 648	84 374	84 777
Impôts		763 330	350 718	396 894	415 320	430 564
Rendement		2 510 772	2 584 219	2 551 084	2 455 284	2 331 376
Revenu requis		7 100 689	6 958 216	7 162 698	7 149 422	7 047 205
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,6669	14,5804	14,8067	14,9157	14,9622
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,6669	14,5804	14,8067	14,9157	14,9622
Revenu de distribution (\$)		13 540 436	12 583 339	13 003 681	13 213 169	13 317 656
Contribution tarifaire annuelle		(6 439 747)	(5 625 123)	(5 840 982)	(6 063 747)	(6 270 451)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(6 452 047)	(6 634 177)	(6 819 290)	(7 006 919)	(7 196 915)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(16 152 871)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(69 682 951)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(25 874 327)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(87 484 710)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(48 216 193)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(135 030 729)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	17,93%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Total-AJ</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		933	933	933	933	933
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		24 462,8	25 532,9	25 532,9	26 665,4	26 665,4
Frais de conduites	187 944	187 944	0	0	0	0
Frais de branchements	2 771 542	2 771 542	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%)	51 299	51 299	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%)	437 467	437 467	0	0	0	0
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	1 449 213		1 449 213	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	(5 939)		(5 939)	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(53)	0	(53)	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	(28 019)	(28 019)	0	0	0	0
Investissement total	4 863 454	3 420 233	1 443 221	0	0	0
Coût d'opération		146 546	146 546	146 546	146 546	146 546
Amortissement comptable		301 998	301 996	301 996	301 996	301 996
Taxe sur les services publics		68 423	63 892	59 362	54 832	50 302
Redevances		23 300	24 319	24 319	25 398	25 398
Impôts		79 680	46 164	46 356	46 283	45 963
Rendement		231 775	239 488	223 090	206 691	190 293
Revenu requis		851 722	822 404	801 668	781 746	760 497
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,1196	12,7859	12,7859	12,3248	12,3248
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		13,1196	12,7859	12,7859	12,3248	12,3248
Revenu de distribution (\$)		3 209 434	3 264 610	3 264 610	3 286 441	3 286 441
Contribution tarifaire annuelle		(2 357 712)	(2 442 206)	(2 462 942)	(2 504 695)	(2 525 944)

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	(2 547 426)	(2 569 127)	(2 591 033)	(2 613 133)	(2 635 415)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(6 535 059)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(26 103 671)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(10 501 377)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(31 661 126)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(19 004 643)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(44 600 723)

Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	52,38%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >



	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Renforcement</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	COMMERCIAL	OTP	10-000000
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%	Longueur en mètres linéaires	

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		0	0	0	0	0
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Frais de conduites 1 000 000	1 000 000	0	0	0	0	0
Frais de branchements	0	0	0	0	0	0
Frais UMQ (2,00%) 20 000	20 000	0	0	0	0	0
Frais généraux corpo (14,53%) 148 206	148 206	0	0	0	0	0
PRC - 5 ans	0	0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	0	0	0	0	0	0
CASEP - PRC (10 ans)	0	0	0	0	0	0
Actif non amortissable	0	0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	0	0	0	0	0	0
CASEP - Immobilisations	0	0	0	0	0	0
Subventions extérieures	0	0	0	0	0	0
Contributions clients	0	0	0	0	0	0
Investissement total 1 168 206	1 168 206	0	0	0	0	0
Coût d'opération		0	0	0	0	0
Amortissement comptable		27 278	27 278	27 278	27 278	27 278
Taxe sur les services publics		17 114	16 705	16 296	15 886	15 477
Redevances		0	0	0	0	0
Impôts		13 213	710	1 832	2 863	3 810
Rendement		62 693	61 212	59 731	58 249	56 768
Revenu requis		120 297	105 905	105 136	104 277	103 333
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution (\$)		0	0	0	0	0
Contribution tarifaire annuelle		120 297	105 905	105 136	104 277	103 333

	6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle	102 310	101 212	100 044	98 809	97 513

Contribution tarifaire ( 3 ans )	299 092	Contribution tarifaire ( 15 ans )	1 027 097
Contribution tarifaire ( 5 ans )	462 816	Contribution tarifaire ( 20 ans )	1 192 499
Contribution tarifaire ( 10 ans )	791 609	Contribution tarifaire ( 40 ans )	1 464 238

Point mort tarifaire (années)	0,00	<b>Grille utilisée</b>	-- > VGE	<b>Niveau 5</b>
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	0,00%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	-- > Vice-président Ventes et dév. de marché	

	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTRO CALCUL DU REVENU REQUIS BUDGET	REVENU REQUIS Excel 2007/2013 SRR-VERSION 16.0

<b>Sans maturation_Cumul-Total</b>  <b>Cumul</b>	Type de projet	Cumul	Représentant	REPRÉSENTANT
	Région	Cumul	Conseiller	CONSEILLER
	Type de client	MIXTE	OTP	10-cumul
	Coût en capital D-2015-214	6,81%	Municipalité	Cumul
	Coût en capital prospectif pondéré	5,43%		

Total	0	1	2	3	4	5
Nombre de clients		5 115	5 570	6 016	6 231	6 325
Volume en 1000 m <sup>3</sup>		116 782,3	111 836,0	113 355,9	115 250,8	115 673,9
Frais de conduites	16 494 706	16 494 706	0	0	0	0
Frais de branchements	28 148 350	25 036 704	1 426 659	1 039 127	433 465	212 394
Frais UMQ (1,99%)	734 133	684 435	22 814	16 603	6 890	3 390
Frais généraux corpo (14,53%)	6 593 306	6 133 962	210 609	153 398	63 984	31 354
PRC - 5 ans		0	0	0	0	0
PRC - 10 ans	12 651 582		10 124 330	1 133 778	812 178	402 257
CASEP - PRC (10 ans)	(829 166)		(829 166)	0	0	0
Actif non amortissable		0	0	0	0	0
Contrib. Raccord. réseau/ Délai/ Emplacement	(1 189 129)		(827 463)	(151 803)	(123 342)	(60 524)
CASEP - Immobilisations		(784 520)	0	0	0	0
Subventions extérieures		0	0	0	0	0
Contributions clients	(1 228 341)	(988 856)	(239 485)	0	0	0
Investissement total	60 590 921	46 576 432	9 888 298	2 191 102	1 193 176	588 872
Coût d'opération		803 098	874 505	944 512	978 294	993 000
Amortissement comptable		2 699 331	2 842 134	2 973 744	3 032 128	3 058 926
Taxe sur les services publics		797 584	780 856	764 292	730 559	690 160
Redevances		111 231	106 519	107 967	109 772	110 175
Impôts		856 223	397 592	445 082	464 466	480 337
Rendement		2 805 240	2 884 919	2 833 905	2 720 225	2 578 437
Revenu requis		8 072 707	7 886 524	8 069 501	8 035 443	7 911 034
Revenus		0	0	0	0	0
Taux de Distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,3428	14,1707	14,3515	14,3163	14,3542
Taux de Rabais ( ¢/m <sup>3</sup> )		0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Revenu de distribution ( ¢/m <sup>3</sup> )		14,3428	14,1707	14,3515	14,3163	14,3542
Revenu de distribution (\$)		16 749 870	15 847 949	16 268 291	16 499 610	16 604 097
Contribution tarifaire annuelle		(8 677 163)	(7 961 425)	(8 198 790)	(8 464 167)	(8 693 063)
		6	7	8	9	10
Contribution tarifaire annuelle		(8 897 164)	(9 102 093)	(9 310 280)	(9 521 244)	(9 734 818)

Contribution tarifaire ( 3 ans )	(22 388 842)	Contribution tarifaire ( 15 ans )	(94 759 534)
Contribution tarifaire ( 5 ans )	(35 912 894)	Contribution tarifaire ( 20 ans )	(117 953 347)
Contribution tarifaire ( 10 ans )	(66 429 236)	Contribution tarifaire ( 40 ans )	(178 167 213)
Point mort tarifaire (années)	1,00	<b>Grille utilisée</b>	--- >
Taux de rendement interne ( TRI 40 ans )	20,23%	<b>Signataire supérieur - Ventes</b>	--- >



**CETTE ANNEXE EST DÉPOSÉE  
SOUS PLI CONFIDENTIEL**



**CETTE ANNEXE EST DÉPOSÉE  
SOUS PLI CONFIDENTIEL**



Conseil d'administration  
12 mai 2016

---

---



# POLITIQUES CORPORATIVES

## CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR RÉGISSANT LES TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉES DU GROUPE CORPORATIF

---

~~2527~~ avril ~~2014~~2016



# 1. DÉFINITIONS

[Activités réglementées : activités assujetties à la juridiction de la Régie en vertu de la Loi](#)

ANR : Activités non réglementées, soit une activité non assujettie à la juridiction de la Régie ~~de l'énergie~~

Code de conduite : Le présent Code de conduite de Gaz Métro

Distributeur : Gaz Métro dans ses activités de distribution du gaz naturel au sens de la Loi

Entités apparentées du groupe corporatif : Les entités incluses à l'organigramme corporatif mis à jour annuellement dans le rapport annuel déposé à la Régie

Gaz Métro / Société : Société en commandite Gaz Métro

Loi : La *Loi sur la Régie de l'énergie* (L.R.Q.c.R-6.01)

Régie : La Régie de l'énergie

Service : Prestation qui consiste en la mise à disposition d'une capacité humaine ou matérielle permettant la fourniture d'un travail

Transactions : Toute opération à l'égard d'un bien ou d'un service, notamment sa vente ou son achat

## 2. OBJECTIFS DU CODE DE CONDUITE

2.1 Le présent Code de conduite s'applique aux transactions entre le Distributeur et ses entités apparentées ainsi qu'aux transactions entre l'activité réglementée et les activités non réglementées du Distributeur.

2.2 Le présent Code de conduite vise à éviter que les activités commerciales des entités apparentées ou des activités non réglementées du Distributeur soient interfinancées, en tout ou en partie, par les clients de l'activité réglementée du Distributeur.

2.3 Le présent Code de conduite vise ~~aussi à également à s'assurer que les décisions prises par le Distributeur à l'égard de ses activités non réglementées ou de ses sociétés apparentées ne se feront pas au détriment de ses activités réglementées.~~

A cet effet, le Code de conduite vise notamment à :

- assurer l'intégrité économique et financière des entités apparentées ou des activités non réglementées impliquées dans une transaction avec le Distributeur;
- éviter et détecter toute forme de traitement préférentiel indu en faveur des entités apparentées ou des activités non réglementées en ~~régissant les comportements et les échanges d'information du Distributeur~~ conformité avec les règles établies à la section 3;
- assurer le respect des principes en matière de régie d'entreprise et des principes comptables en vigueur pour l'enregistrement de telles transactions; et
- assurer la transparence des transactions entre le Distributeur et une entité apparentée ou les activités non réglementées.

### 3. RÈGLES GÉNÉRALES DE CONDUITE

3.1 Les transactions entre le Distributeur et les entités apparentées ou les activités non réglementées doivent :

- assurer l'intégrité financière et économique de chacune des entités ou de l'activité non réglementée;
- éviter de conférer à l'une d'elles un privilège ou un avantage concurrentiel indu en raison de sa parenté avec le Distributeur; ~~et~~
- être documentées de la même façon que seraient les transactions entre entités non apparentées; ~~et~~.
- ne pas être faites au détriment de son activité réglementée

3.2 Dans le cas où le Distributeur mène une activité réglementée et une ou des activités non réglementées, l'allocation des coûts et des bénéfices des ressources humaines et physiques communes aux deux activités doit être effectuée conformément à la politique d'établissement de la contrepartie reconnue par la Régie et décrite à la section 4 du présent Code de conduite.

3.3 Toute transaction à l'égard d'un actif, d'un bien ou d'un service entre le Distributeur et des entités apparentées ou des activités non réglementées, doit être conforme à la politique d'établissement de la contrepartie reconnue par la Régie et décrite à la section 4 du présent Code de conduite.

3.4 Advenant que dans le cadre du développement d'un projet ayant une grande consommation de gaz naturel, un client potentiel du Distributeur, promoteur d'un tel projet, se trouve en compétition directe avec une société apparentée ou une activité non réglementée du Distributeur pour le développement de ce projet, les règles de conduite produites en annexe s'appliqueront et ce, afin d'éviter toute perception que le Distributeur confère un privilège ou un avantage concurrentiel indu à son propre projet en raison de sa parenté avec le Distributeur.

## 4. POLITIQUE D'ÉTABLISSEMENT DE LA CONTREPARTIE

4.1 Le prix d'une contrepartie utilisé lors de transactions impliquant des services offerts par le Distributeur à ses entités apparentées et/ou à des activités non réglementées ou des services reçus par le Distributeur de ses entités apparentées et/ou des activités non réglementées doit correspondre au coût complet des services offerts ou reçus, tel que défini à la section 5 du présent Code de conduite.

Pour ces services offerts, s'il n'est pas possible de connaître avec précision le coût complet d'un bien ou d'un service fourni par une entité apparentée, le Distributeur doit préparer une estimation de ce coût complet, incluant une justification des hypothèses qu'il aura alors retenues.

4.2 Quant aux dispositions d'actifs entre le Distributeur et ses entités apparentées qu'il détient à 100 % directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une entité apparentée et/ou les activités non réglementées, la transaction se fera au coût comptable net de ces actifs.

4.3 Dans les autres cas, la disposition s'effectue à un prix négocié dans des conditions de concurrence entre des parties bien informées et consentantes.

4.4 Tel qu'exigé par la Régie dans sa décision D-2011-197, pour la disposition d'un actif ayant une valeur nette comptable supérieure à 1,5 M\$, Gaz Métro fournira une évaluation de la juste valeur marchande de l'actif établie par un évaluateur indépendant transigeant dans le domaine.

## 5. COMPOSANTES DU COÛT COMPLET

5.1 Le prix d'un service offert est établi en cumulant le coût complet d'un service rendu et en établissant un prix unitaire sur la base de la consommation totale de ce service. Les composantes du coût complet sont les suivantes :

- les charges d'exploitation directement associées à la fourniture de ce service;
- les coûts communs relatifs aux services consommés dans le cadre de la fourniture de ce service;
- les charges d'amortissement relatives aux actifs utilisés pour la fourniture de ce service; et
- le rendement sur les actifs utilisés pour fournir ce service.

## 6. COMMUNICATION DE L'INFORMATION

6.1 Toute information communiquée entre sociétés apparentées doit respecter les ententes de confidentialité conclue avec des tiers ainsi que la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé. Si l'autorisation d'un tiers est requise, cette autorisation doit être obtenue au préalable et consignée.

6.2 Le Distributeur qui communique à une personne (dont une société apparentée) de l'information qui pourrait être d'intérêt pour une entreprise concurrente de cette dernière, doit permettre l'accès à cette information sur demande. Si l'autorisation d'un tiers est requise, cette autorisation doit être obtenue au préalable et consignée

## 7. ~~6.~~ APPLICATION DU CODE DE CONDUITE ET SUIVI

~~7.16.1~~ Le [VP affaires corporatives et](#) chef des Finances du Distributeur est responsable de l'application des règles de conduite énoncées au présent Code de conduite. ~~Ce dernier délègue son autorité au contrôleur du Distributeur, qui~~ peut édicter des règles de gestion interne auprès des gestionnaires du Distributeur, que ceux-ci doivent appliquer et sur lesquelles ils doivent rendre compte.

~~7.26.2~~ Le ~~contrôleur du Distributeur, en collaboration avec le~~ directeur de l'audit interne, est responsable d'organiser et d'assurer le suivi des processus d'information et de formation continue des règles de conduite auprès des gestionnaires et de ceux nouvellement engagés.

Il est également responsable d'organiser et d'assurer le suivi des processus d'information et de formation continue auprès des responsables des entités apparentées du Distributeur.

~~7.36.3~~ Annuellement, chaque vice-président et directeur du Distributeur doit attester que le Code de conduite a été respecté et indiquer qu'aucune contravention au Code de conduite n'a été portée à sa connaissance.

~~7.46.4~~ Le Code de conduite du Distributeur doit être affiché en permanence sur le site Intranet du Distributeur. Les gestionnaires du Distributeur seront avisés de tout changement au Code de conduite.

~~7.56.5~~ Toute contravention au Code de conduite sera communiquée par le directeur de l'audit interne au ~~Comité de divulgation~~ [VP affaires corporatives et Chef des finances](#) et une analyse du risque et des impacts potentiels sera effectuée. Un plan d'action sera alors proposé afin de corriger la contravention observée au Code de conduite.

Advenant le cas où la contravention au Code de conduite est jugée significative, cette dernière sera présentée au ~~comité conseil~~ [d'audit administration](#) du Distributeur.

~~7.6~~ [Le Conseil d'administration du Distributeur délègue au Comité de ressources humaines et de régie d'entreprise, l'examen périodique des transactions entre le Distributeur et les sociétés apparentées et les activités non réglementées et le respect du présent code de conduite.](#)

## 8. ~~7.~~ ENTRÉE EN VIGUEUR ET MISE À JOUR

- 8.1 ~~7.1~~ Le présent Code de conduite est entré en vigueur depuis le ~~25 avril 2014~~ (à compléter) et remplace le Code de conduite en vigueur depuis le ~~15 novembre 2000~~ 25 avril 2014.
- 8.2 ~~7.2~~ Une revue du Code de conduite et de son application est réalisée au besoin afin de s'assurer de sa pertinence et de son respect.

Document comparison by Workshare Compare on 11 mai 2016 15:57:41

Input:	
Document 1 ID	file://\gazmet.com\dfs\ServiceJuridique\100 - Vérification interne\10000009\2014-04-25_Code Conduite_08oct14_APPROUVÉ.docx
Description	2014-04-25_Code Conduite_08oct14_APPROUVÉ
Document 2 ID	file://\gazmet.com\dfs\ServiceJuridique\100 - Vérification interne\10000009\Vs finale-Code Conduite_ 2016-04-27.docx
Description	Vs finale-Code Conduite_ 2016-04-27
Rendering set	Standard

Legend:	
<a href="#">Insertion</a>	
<del>Deletion</del>	
<del>Moved from</del>	
<a href="#">Moved to</a>	
Style change	
Format change	
<del>Moved deletion</del>	
Inserted cell	
Deleted cell	
Moved cell	
Split/Merged cell	
Padding cell	

Statistics:	
	Count
Insertions	31
Deletions	24
Moved from	0
Moved to	0
Style change	0
Format changed	0
Total changes	55